



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024



SOMMAIRE

ENTRETIEN

1. PROFIL DE L'ENTREPRISE

- Présentation de l'entreprise
- Notre actionnariat
- Dates clés
- Une offre organisée autour de trois activités stratégiques
- Notre chaîne de valeur
- Un ancrage local et une ambition internationale
- Notre écosystème de filiales et de participations
- Une infrastructure industrielle solide pour soutenir la croissance
- Une couverture thérapeutique en phase avec les priorités nationales
- Une stratégie alignée sur les priorités et les enjeux du secteur
- Notre comité exécutif
- Notre Modèle d'affaires

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Contexte économique et sectoriel
- Acteur impliqué dans les grandes rencontres du monde de la santé
- Diversification et innovation
- Une nouvelle fonction stratégique : le Market Access
- Consolidation de la présence à l'international
- Faire des filiales des relais de croissance intégrés
- Investissements industriels structurants

3. RAPPORT ESG

- Méthodologie et périmètre du rapport
- Une vision durable pour la santé de demain
- Consultation des parties prenantes et analyse de matérialité
- Informer, former et accompagner les patients et les professionnels de santé
- Qualité et sécurité tout au long de la chaîne de valeur
- S'engager pour un impact environnemental maîtrisé
- Responsabilité sociale & sociétale
- Impact sociétal
- Éthique et conformité
- Gouvernance

4. COMPTES & RAPPORTS

- Rapport de gestion
- Comptes annuels sociaux
- Comptes annuels consolidés

ENTRETIEN AVEC MME LAMIA TAZI PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE



L'année 2024 a été marquée par d'importantes évolutions dans l'industrie pharmaceutique au Maroc. Comment percevez-vous ce nouveau contexte et son impact sur votre activité ?

L'année 2024 a été marquée par des avancées majeures dans l'écosystème de la santé au Maroc. La création de l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé, l'installation de la Haute Autorité de Santé, ainsi que l'accélération du chantier de généralisation de la couverture sociale témoignent d'une volonté forte des pouvoirs publics de renforcer durablement le secteur.

Ces réformes envoient un signal très positif en faveur d'une souveraineté sanitaire en s'appuyant sur les industriels marocains pour garantir la disponibilité des traitements et répondre aux besoins de santé de la population.

●● Nous avons le devoir d'accompagner la généralisation de la couverture sociale universelle. ●●

Pour un acteur industriel engagé comme Sothema, ce nouveau cadre ouvre des perspectives de collaboration renforcée avec les autorités. Il est porteur d'opportunités concrètes, notamment en matière de réduction des délais réglementaires et de prise en compte des réalités du terrain. Par ailleurs, la mise en place d'une gouvernance sectorielle forte constitue un levier important pour notre développement à l'international, en consolidant notre crédibilité et notre compétitivité sur les marchés étrangers.

Quel regard portez-vous sur l'année 2024 pour Sothema ?

Le bilan de l'année 2024 est très satisfaisant, tant sur le plan de l'activité que de la performance financière. Nous avons enregistré une croissance solide, accompagnée d'une amélioration de notre rentabilité. Mais au-delà des chiffres, ce que je retiens surtout, ce sont les avancées concrètes sur nos priorités stratégiques.

L'année a été particulièrement riche en développement et en lancements de produits, avec un portefeuille élargi sur des aires thérapeutiques majeures pour le pays, comme l'oncologie, la cardiologie ou encore le diabète, et un portefeuille de médicaments en développement important qui nous permettra de maintenir ce rythme dans les années à venir. L'innovation reste notre principal moteur. Nous poursuivons nos investissements dans des traitements à forte valeur ajoutée, tout en renforçant notre capacité à produire localement, notamment des génériques et des biosimilaires, afin de garantir l'accessibilité des traitements médicaux au plus grand nombre.

Il ne s'agit pas uniquement d'un enjeu industriel ou économique, mais d'un engagement citoyen. Nous avons le devoir d'accompagner la généralisation de la couverture sociale universelle, en mettant à disposition des solutions qui répondent concrètement aux besoins des patients et du système de santé national.

L'international est également un axe de développement important pour Sothema. Quelles avancées avez-vous enregistrées en 2024 sur ce plan ?

L'international est en effet un levier stratégique pour notre développement. En 2024, nos opérations à l'étranger ont franchi un nouveau cap avec l'installation d'une unité de production de formes liquides au Sénégal. Parallèlement, nous avons élargi notre présence

●● La création d'un département Market Access illustre la volonté de Sothema d'agir concrètement pour une santé plus équitable et plus accessible. ●●

commerciale à travers l'extension de la distribution et de la promotion de nos produits dans de nouveaux pays du continent et du Moyen-Orient, soutenue par des partenariats institutionnels solides dans ces régions.

Nous préparons également un projet d'investissement industriel en Arabie Saoudite, qui est le fruit de plusieurs années d'études et de rapprochements institutionnels, et qui traduit notre volonté de nous développer dans cette région du monde en nous appuyant sur une implantation locale.

Vous avez également lancé en 2024 un département dédié au Market Access. Pourquoi ce choix et que représente-t-il pour vous ?

Aujourd'hui, l'innovation thérapeutique progresse rapidement, mais ces progrès n'ont de sens que s'ils sont réellement accessibles aux patients. Dans un pays engagé dans la généralisation de la couverture sociale, nous estimons qu'il est de notre responsabilité d'agir pour favoriser l'accessibilité financière des traitements.

C'est dans cet esprit que nous avons créé en 2024 un département dédié au Market Access. Il s'agit d'une belle réalisation, qui positionne Sothema comme entreprise pharmaceutique pionnière sur ce sujet au Maroc. Nous avons organisé notre action autour de trois axes : le pilotage des démarches visant à obtenir le remboursement de certaines molécules auprès des autorités de santé, la gestion des demandes de dérogation pour les traitements non encore remboursés, et enfin, la mise en œuvre de programmes d'accompagnement financier des patients, notamment dans des pathologies lourdes. C'est une façon très concrète pour nous d'agir en faveur d'une santé plus équitable.

La transition énergétique s'impose aujourd'hui comme un sujet central dans toutes les industries. Quelles sont les actions engagées par Sothema en matière de performance environnementale et de décarbonation ?

La transition énergétique est pour nous à la fois une responsabilité et un levier de performance. La maîtrise des ressources et la réduction de l'empreinte carbone deviennent des impératifs, et nous avons engagé des efforts significatifs pour améliorer notre efficacité énergétique. Un audit approfondi, réalisé cette année en partenariat avec l'International Finance Corporation (IFC), a permis d'identifier plusieurs axes de progrès. Le plan d'action qui en découle sera déployé progressivement d'ici 2026. En parallèle, nous avons engagé une démarche de certification ISO 50001 afin d'inscrire ces efforts dans une logique durable et mesurable.

La transition énergétique est pour nous à la fois une responsabilité et un levier de performance

Par ailleurs, nous finalisons actuellement un partenariat avec un acteur de référence des énergies renouvelables, pour couvrir 100 % de notre consommation électrique avec de l'énergie verte. À terme, ce contrat permettra à Sothema de réduire son empreinte carbone de 94 %.

Sothema est aujourd'hui l'un des premiers laboratoires marocains à s'engager dans le développement du cannabis médical. Quelle est votre vision sur ce projet ?

Le cadre réglementaire mis en place en 2023 a permis d'organiser, pour la première fois, un véritable écosystème autour du cannabis médical au Maroc. Il s'agit d'une réglementation particulièrement stricte et exigeante, qui encadre l'ensemble de la chaîne, de la culture à la distribution, et nous sommes heureux de faire partie des industriels autorisés à y contribuer. Dès

Produire localement, c'est agir pour que le potentiel de guérison ne reste pas un privilège réservé à quelques-uns.

le départ, nous avons fait le choix de nous concentrer exclusivement sur l'usage thérapeutique, là où l'enjeu est réel pour les patients. Notre conviction est que le cannabis médical doit être développé comme n'importe quel autre médicament : avec des standards de qualité, de stabilité, et des preuves cliniques solides. Un premier médicament à base de cannabis est actuellement en développement, destiné au traitement de l'épilepsie pédiatrique résistante, avec une étude clinique prévue en partenariat avec le service de pédiatrie du CHU de Tanger. D'autres projets sont à l'étude, notamment sur la sclérose en plaques et les soins palliatifs.

Quelles sont les perspectives en matière d'innovation qui se dessinent pour les prochaines années ?

Nous avons plusieurs projets prometteurs en cours. Parmi lesquels le développement d'un biosimilaire d'immunothérapie dont le lancement est prévu en 2025. Ce traitement, aujourd'hui peu accessible en raison de son coût élevé, représente une avancée majeure pour les patients atteints de certains cancers, car il peut offrir une véritable chance de guérison lorsqu'il est administré à temps pour des patients diagnostiqués relativement tôt. Le produire localement, c'est agir pour que ce potentiel de guérison ne reste pas un privilège réservé à quelques-uns, et c'est une grande fierté pour nous.

Un autre projet concerne le développement d'un anesthésique dentaire injectable, dont la fabrication sera une première au Maroc. Le développement local de ce produit s'inscrit également dans une logique de souveraineté sanitaire, renforcée par les enseignements de la crise sanitaire mondiale, durant laquelle certains traitements ont connu des ruptures d'approvisionnement. Il répond d'ailleurs non seulement à un besoin sur le marché national, mais également dans plusieurs pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Nous n'en sommes encore qu'aux premières étapes, mais nous avons un objectif de le lancer sur le marché à horizon 2027.

Dans un environnement pharmaceutique en pleine mutation, Sothema a-t-elle fait évoluer ses priorités stratégiques ?

La stratégie que nous menons depuis plusieurs années nous a permis de bâtir les fondations d'une croissance durable, en nous appuyant sur les piliers qui ont façonné notre développement. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape en renforçant notre gouvernance stratégique. Nous avons créé une direction dédiée à la stratégie et au développement corporate. Sa mission est d'orienter notre réflexion à long terme, d'identifier de nouveaux relais de croissance, et d'explorer des opportunités de développement, notamment à travers des opérations de croissance externe. Cette évolution permettra de mieux préparer l'entreprise aux défis à venir et de contribuer à l'émergence d'une industrie pharmaceutique marocaine plus compétitive et innovante.

En créant une direction de la stratégie et du développement corporate, nous renforçons notre capacité à anticiper les évolutions du secteur et à saisir de nouvelles opportunités

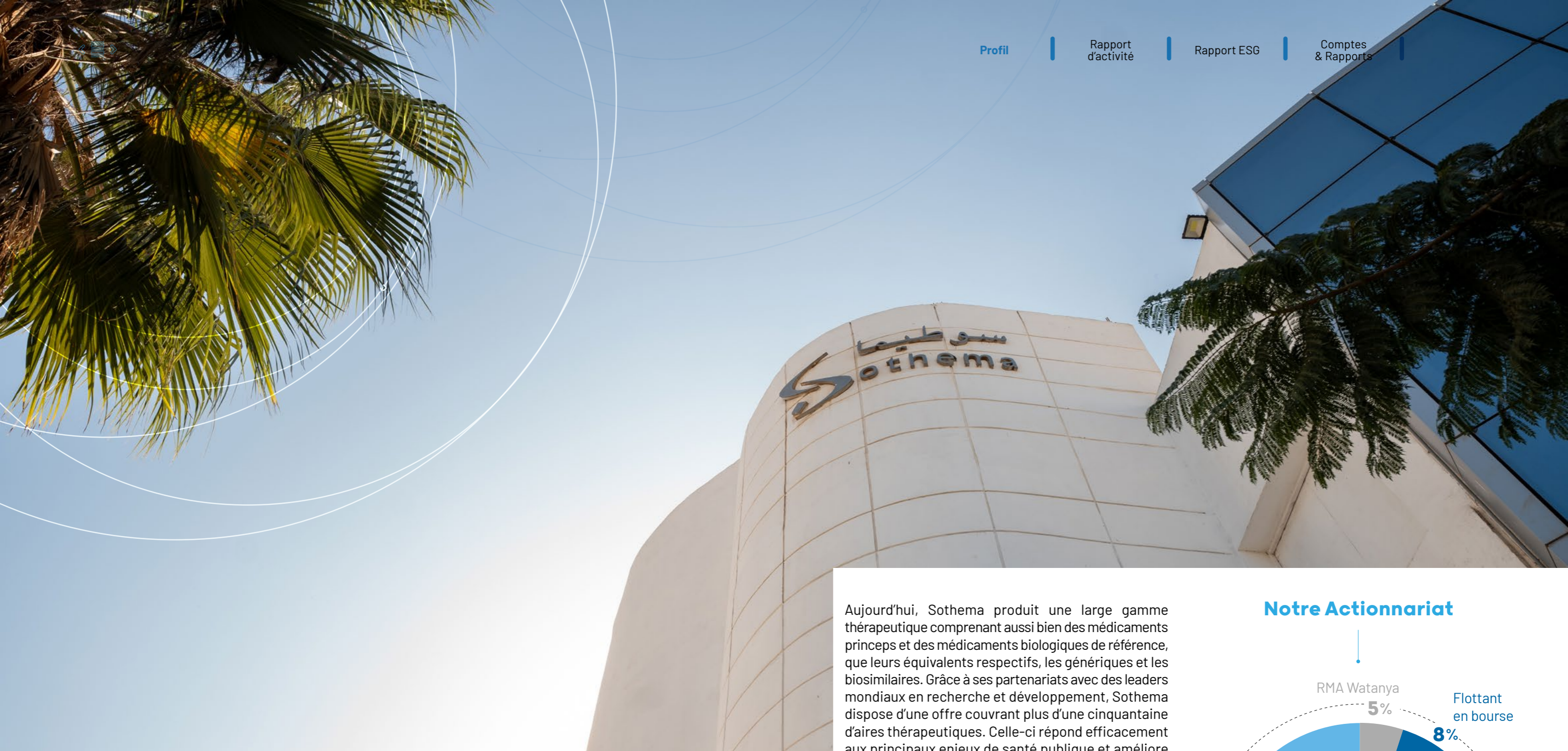
MME LAMIA TAZI
PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE





1

PROFIL DE L'ENTREPRISE



QUI SOMMES-NOUS ?

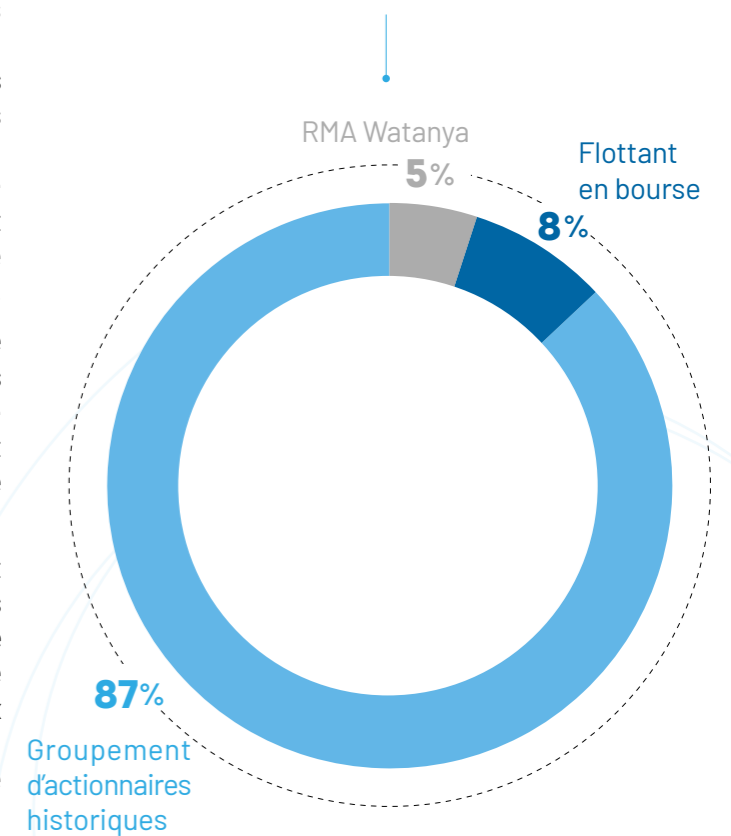
Depuis sa création en 1976, Sothema s'est imposée comme l'un des piliers de l'industrie pharmaceutique au Maroc et en Afrique, grâce à son expertise reconnue dans la fabrication de médicaments sous licence, la production en sous-traitance, ainsi que la conception et le développement de ses propres médicaments et dispositifs médicaux.

Aujourd'hui, Sothema produit une large gamme thérapeutique comprenant aussi bien des médicaments princeps et des médicaments biologiques de référence, que leurs équivalents respectifs, les génériques et les biosimilaires. Grâce à ses partenariats avec des leaders mondiaux en recherche et développement, Sothema dispose d'une offre couvrant plus d'une cinquantaine d'aires thérapeutiques. Celle-ci répond efficacement aux principaux enjeux de santé publique et améliore l'accès aux médicaments pour les patients marocains.

Le groupe s'appuie sur une infrastructure industrielle solide, composée de plusieurs unités spécialisées implantées au Maroc et au Sénégal, capables de répondre à la demande croissante des marchés nationaux et internationaux avec une capacité de production annuelle dépassant 60 millions d'unités pharmaceutiques.

La souveraineté sanitaire constitue un engagement fondamental pour Sothema. En privilégiant depuis près d'un demi-siècle la production locale, le groupe contribue à réduire la dépendance du Maroc aux importations de médicaments essentiels. À travers son soutien aux politiques nationales de santé, Sothema se positionne comme un acteur engagé durablement au service de la santé publique au Maroc et à l'échelle continentale.

Notre Actionariat



CHIFFRES CLÉS



1 396 collaborateurs
dont 180 cadres



8 unités industrielles
spécialisées



+ 355 médicaments
fabriqués & importés



120 000 m²
de surface productive



11 000 m²
de surface pour les injectables



9%
de part de marché dans le secteur privé



40 laboratoires
commettants parmi les leaders mondiaux de la R&D



4 Filiales
Prodimedec • Axess Pharma • West Afric Pharma • Leiden Pharma



67
au classement des 500 plus grandes entreprises marocaines

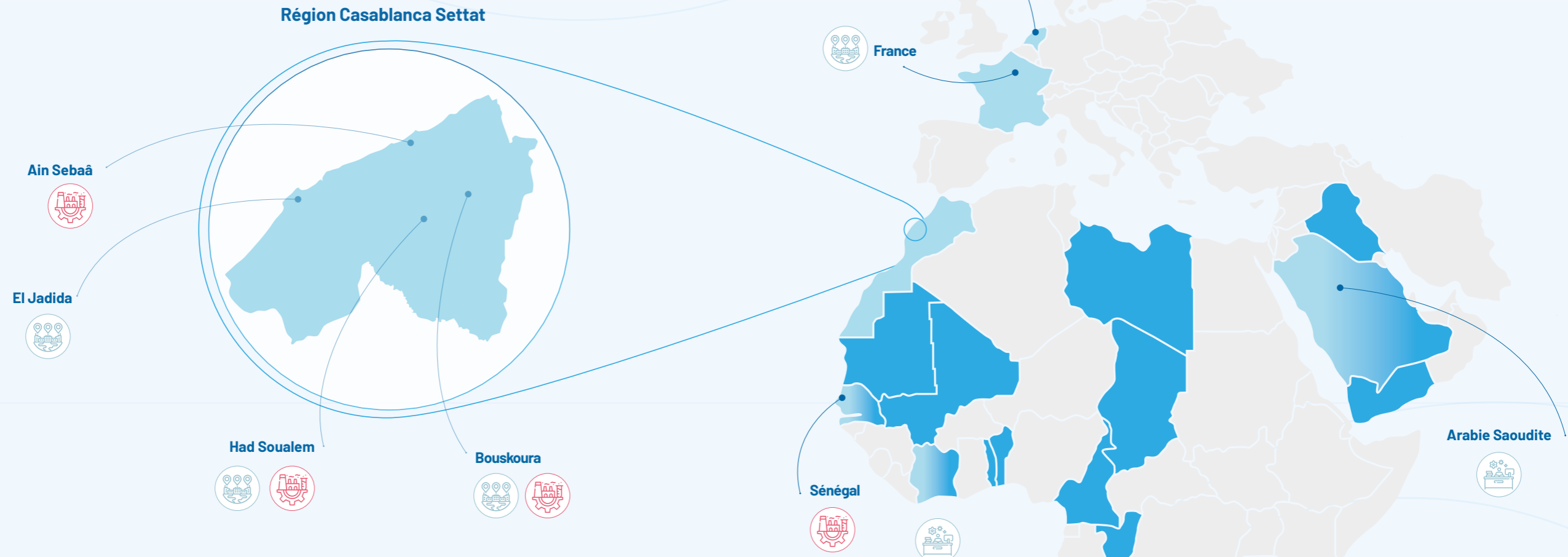


315 millions
de MAD de résultat net en 2024



2,82 milliards
de chiffre d'affaires HT en 2024

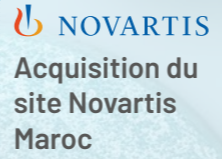
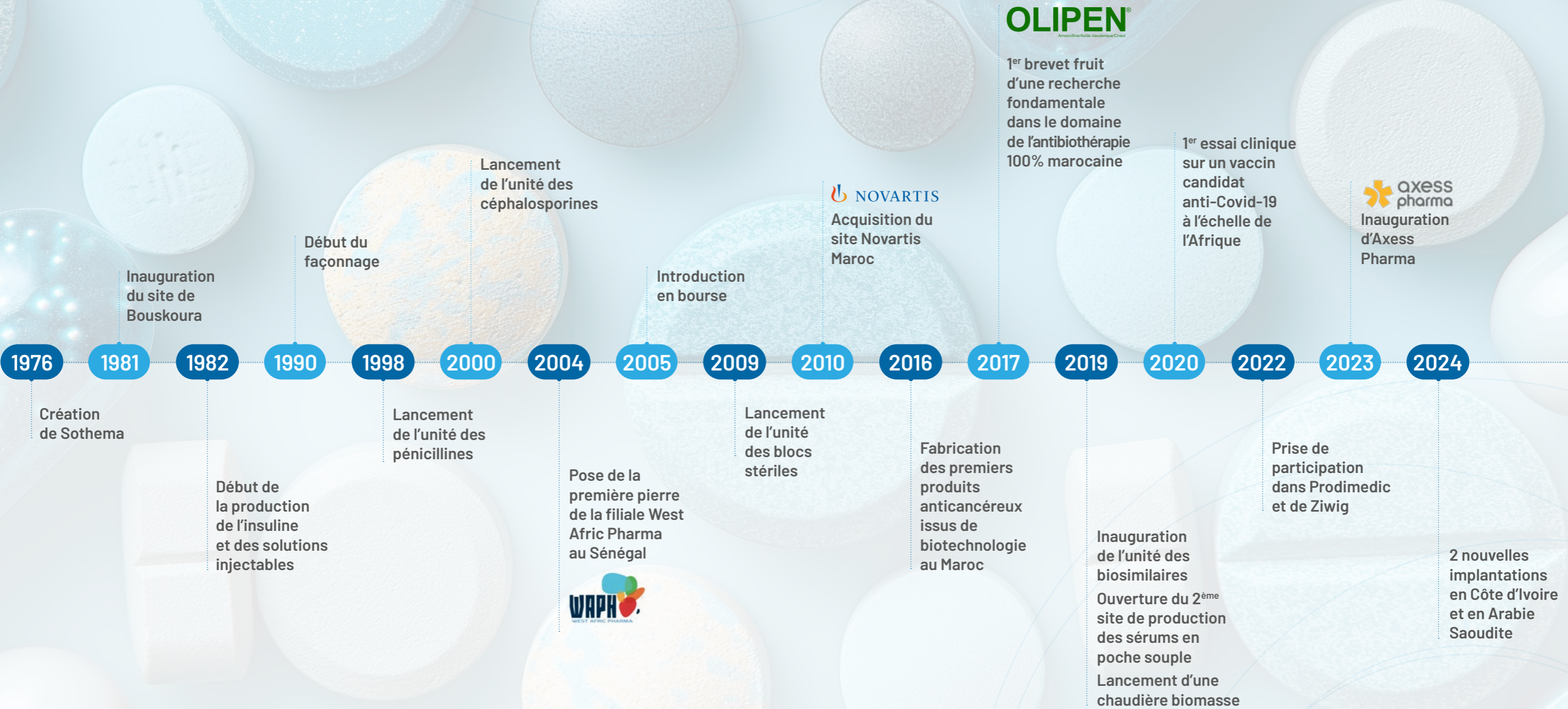
EMPREINTE GÉOGRAPHIQUE



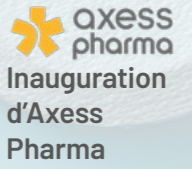
L'empreinte géographique de Sothema reflète pleinement ses ambitions stratégiques d'expansion régionale et de leadership continental. Fortement implantée au Maroc à travers 8 unités industrielles spécialisées concentrées principalement dans la région de Casablanca-Settat, Sothema dispose également d'une filiale industrielle au Sénégal ainsi que de bureaux de représentation en Côte d'Ivoire et en Arabie Saoudite. Ses produits sont aujourd'hui exportés vers 16 pays essentiellement en Afrique et au Moyen-Orient.



HISTORIQUE ET DATES CLÉS



OLIPEN[®]
Amoxicilline/Acide clavulanique/Clonaz



UNE OFFRE ORGANISÉE AUTOUR DE TROIS ACTIVITÉS STRATÉGIQUES

Le modèle de Sothema repose sur trois pôles d'activité : la fabrication de ses propres produits, la production sous licence pour des multinationales pharmaceutiques leaders en R&D, et les services de façonnage proposés à d'autres laboratoires au Maroc et à l'international.

Fabrication sous licence

À travers des partenariats avec près de 40 laboratoires internationaux, Sothema détient des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) délivrées par la Direction du Médicament et de la Pharmacie (DMP) lui permettant de fabriquer localement ou d'importer certains médicaments sous licence destinés au marché marocain. Conformément à la réglementation nationale, la production locale est systématiquement privilégiée, limitant les importations aux seuls produits ne pouvant pas être fabriqués au Maroc. Aujourd'hui, près de 70 % des médicaments sous licence sont fabriqués et distribués localement par Sothema.



40

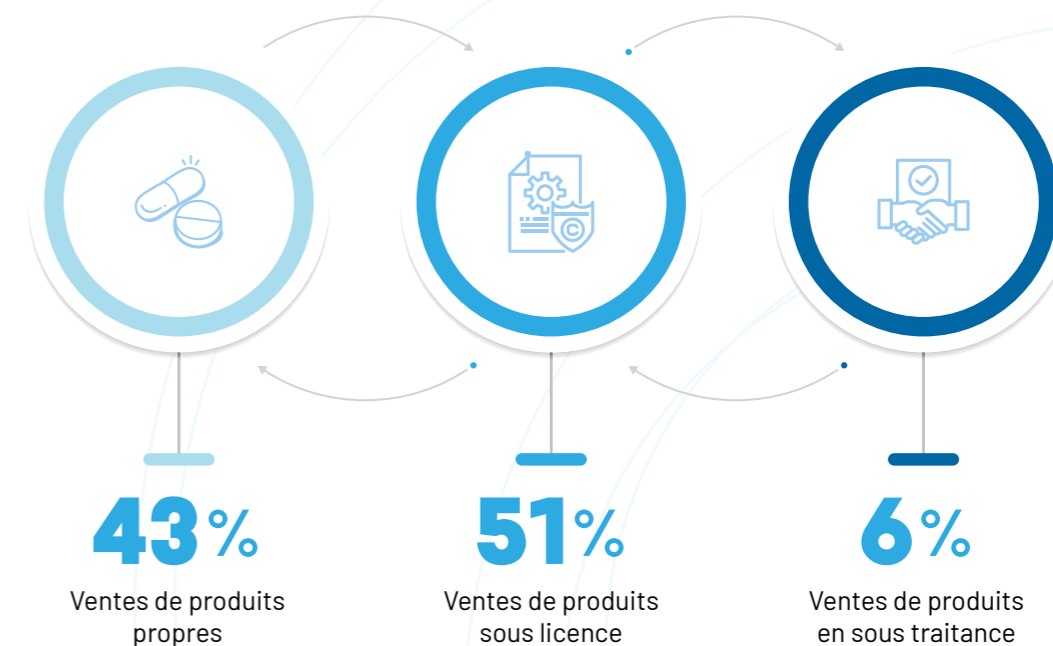
laboratoires internationaux partenaires



Fabrication de produits en propre

Enfin, Sothema développe, produit et commercialise ses propres médicaments, destinés aussi bien au marché marocain qu'à l'international. Le développement de ces produits peut reposer sur la formulation en interne par les équipes R&D du groupe, le recours à des partenaires externes pour la conduite des différentes phases, ou enfin par l'acquisition de formules déjà développées. L'ensemble de ces produits est enregistré sous des AMM détenues par Sothema.

Répartition du chiffre d'affaires 2024 par activité



Fabrication en sous-traitance

Sothema propose également des services de sous-traitance industrielle aux laboratoires pharmaceutiques marocains et internationaux souhaitant externaliser leur production. Dans ce cadre, Sothema prend en charge la fabrication des produits à partir d'un cahier des charges fourni par le donneur d'ordre, qui conserve quant à lui les droits exclusifs de commercialisation.



NOTRE CHAÎNE DE VALEURS

Les activités de support au service de la chaîne de valeur

1 
Activité Recherche & Développement



2 
Activité réglementaire

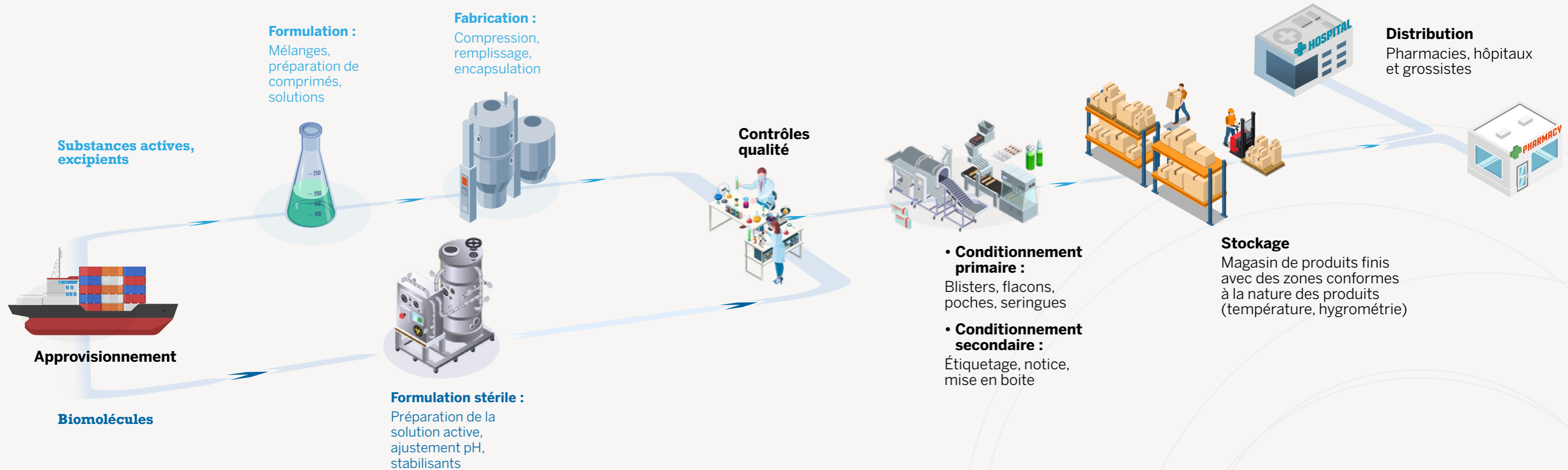


3 
Market Access



4 
Marketing médical et promotion

Médicaments de synthèse



Médicament biologique

NOTRE ÉCOSYSTÈME DE FILIALES

Sothema déploie son développement à travers un réseau de filiales industrielles, commerciales, technologiques et de R&D. Chacune joue un rôle complémentaire dans la concrétisation des ambitions du groupe : produire localement des médicaments répondant aux plus hauts standards, renforcer son ancrage international et élargir son offre thérapeutique.



Prodimedic Une offre complémentaire en dispositifs médicaux

Installée à Had Soualem, Prodimedic est la filiale de Sothema dédiée à la production locale et à la distribution de dispositifs médicaux, un marché en plein essor porté par la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et le développement rapide des infrastructures hospitalières au Maroc. L'intégration verticale portée par Prodimedic repose sur sa capacité à produire localement l'ensemble des composants nécessaires à la fabrication de dispositifs médicaux, à partir de granulés de polymères (PP, PVC) transformés sur place en films, tubes et pièces plastiques techniques. Cette maîtrise des étapes amont du processus industriel permet de réduire la dépendance aux importations et de sécuriser l'approvisionnement de Sothema ainsi que d'autres acteurs du secteur en intrants critiques. Son portefeuille comprendra notamment des poches à sang, des poches vides (urine, soluté, colostomie), des kits chirurgicaux, des unidoses (ophtalmologiques, hygiène nasale) ainsi que des dispositifs de soin de plaies (sparadraps, pansements, compresses).



16 621 m²
de Superficie
couverte



20
millions de poches
vides / an



8
millions de poches
à sang simples

Axess Pharma Un site de référence pour les traitements complexes et innovants

Axess Pharma incarne l'engagement de Sothema à renforcer son positionnement sur des aires thérapeutiques complexes et à forte valeur ajoutée. Spécialisée dans la fabrication de formes sèches, l'unité est conçue pour la manipulation de molécules sensibles, notamment en oncologie et en cardiologie, grâce à des installations classées OEB3 et OEB4 qui répondent aux plus hauts standards de sécurité. Située à Had Soualem, elle joue un rôle clé dans la maîtrise locale de traitements complexes importés jusque-là. Elle s'inscrit également comme un acteur moteur de l'innovation thérapeutique au sein du groupe, avec l'objectif de se positionner comme une référence nationale dans le domaine de l'oncologie.



3 000 m²
de Superficie



2 m
d'unités /an
capacité de production



West Afric Pharma (waph) Une plateforme industrielle et commerciale au service de l'Afrique de l'Ouest

Basée à Dakar, la filiale West Afric Pharma joue un rôle clé dans l'ancrage régional du Groupe. Son activité s'articule autour du conditionnement de formes liquides et sèches, principalement en conditionnement secondaire, ainsi que de la distribution et de la promotion de produits finis pour le compte de ses partenaires, dont Sothema fait partie.



2 ha
de Superficie



Formes sèches
3,7
millions de boîtes /an



Formes liquides
10,1
millions de flacons /an



Ziwig L'innovation diagnostique au service de la santé féminine

Sothema détient une participation dans Ziwig, biotech française spécialisée dans le développement de solutions de diagnostic innovantes en santé féminine. L'entreprise est notamment à l'origine du Ziwig Endotest®, un test salivaire de rupture pour le diagnostic précoce de l'endométriose, basé sur le séquençage des microARN et l'intelligence artificielle.



ASD (Advanced Scientific Developments) La R&D comme levier d'innovation thérapeutique

Basée à Bouskoura, ASD est le centre de recherche en biopharmacie et biotechnologie du groupe. Elle intervient en appui aux activités de développement de nouvelles formulations et à l'optimisation de produits existants. Détenue à 30 % par Sothema, ASD a notamment contribué au développement du premier antibiotique 100 % marocain, Olipen, produit et commercialisé par Sothema.



Leiden Pharma Relais de distribution en Europe

Basée à Amsterdam et détenue à 100% par Sothema, Leiden Pharma est une filiale spécialisée dans la distribution et la commercialisation de produits de santé, incluant des compléments alimentaires et des dispositifs médicaux.



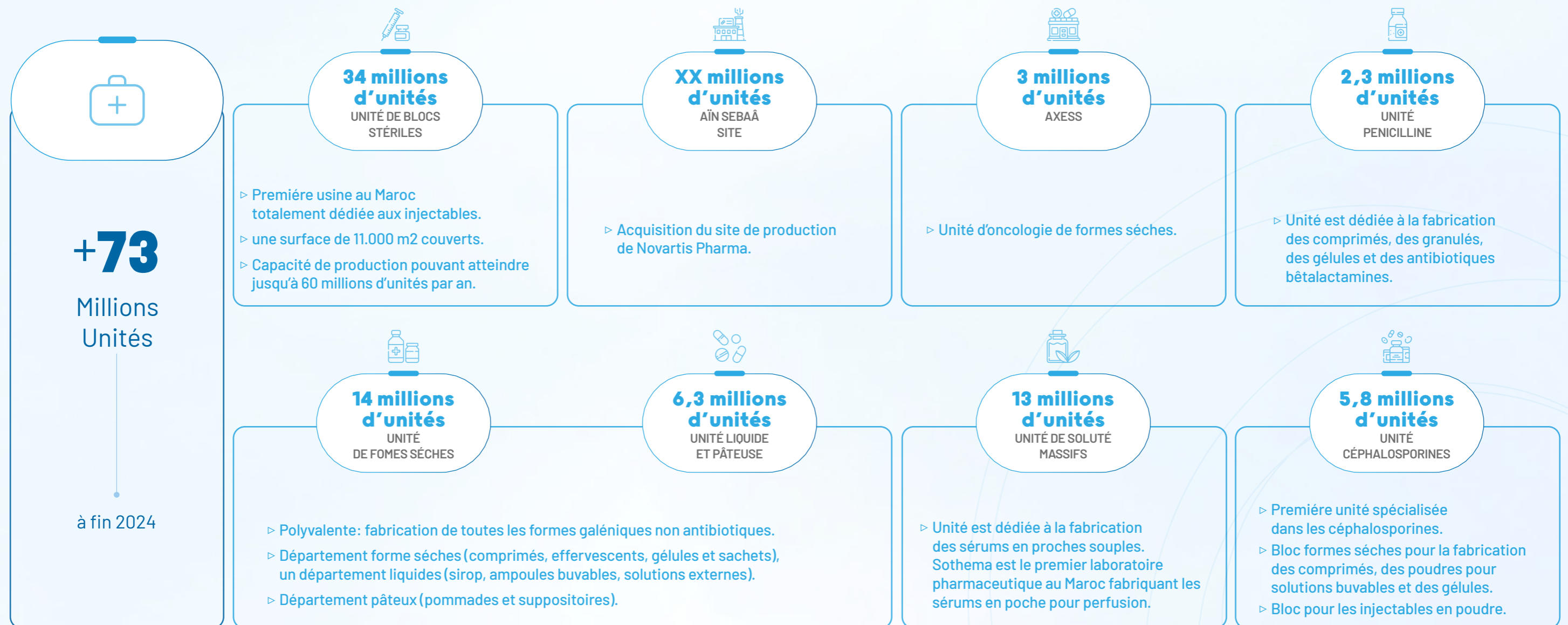
NOTRE INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE SOLIDE POUR SOUTENIR LA CROISSANCE

L'outil industriel de Sothema est l'un des plus complets et des plus performants du secteur pharmaceutique marocain. Avec plus de XX millions d'unités produites en 2024, il repose sur un parc de sites spécialisés, certifiés aux standards internationaux les plus exigeants, et couvre les principales formes galéniques : formes sèches, liquides, pâteuses, stériles et injectables.

Sothema est également reconnue pour sa capacité à produire des médicaments à forte valeur technologique et stratégique. Elle est notamment le seul fabricant

national d'insuline, de gouttes ophtalmiques et de seringues préremplies, et maîtrise des procédés complexes tels que la production de biosimilaires, de formes stériles injectables, d'antibiotiques injectables ou encore de sérums en poche pour perfusion.

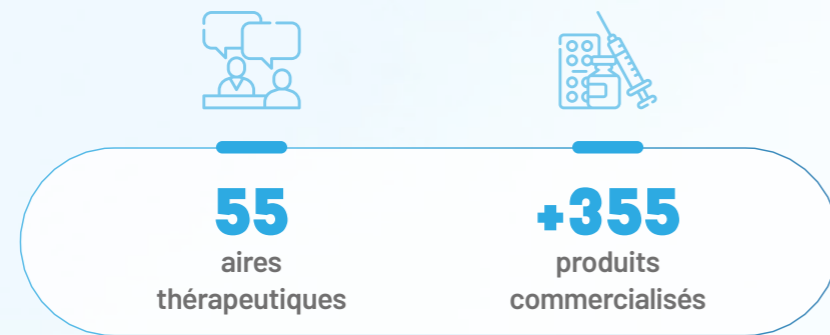
Cette infrastructure est un atout qui permet à Sothema de se diversifier avec agilité et de répondre aux besoins du marché national comme à la demande croissante des marchés internationaux.



UNE COUVERTURE THÉRAPEUTIQUE EN PHASE AVEC LES PRIORITÉS NATIONALES

Sothema intervient sur plus de 55 aires thérapeutiques parmi la centaine répertoriée au Maroc, avec un portefeuille de plus de 355 produits commercialisés. Le Groupe concentre ses efforts sur des domaines à fort impact pour la santé publique, tels que les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'oncologie, la douleur et les maladies auto-immunes.

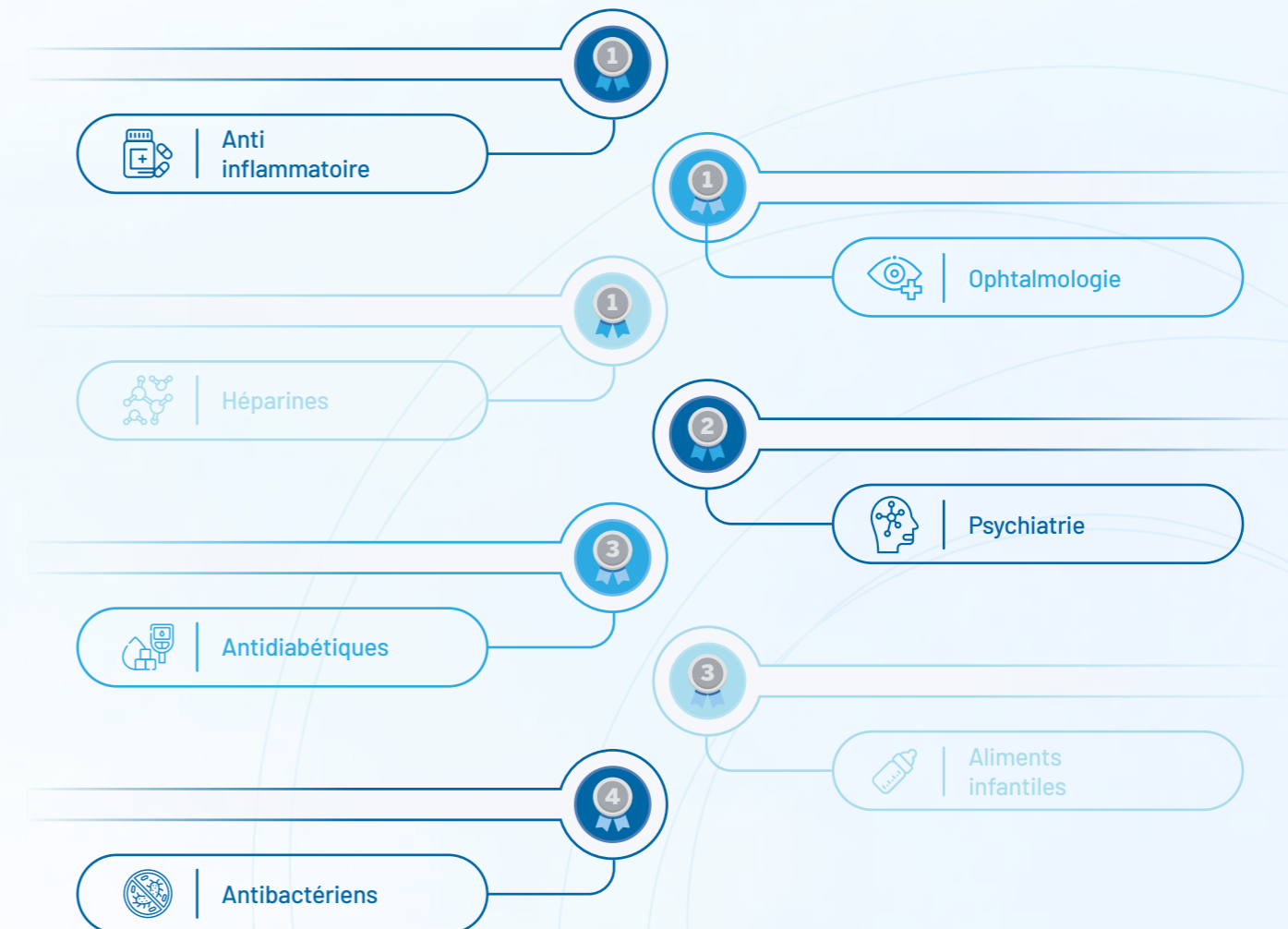
Grâce à cette couverture large et à son expertise reconnue sur plusieurs segments, Sothema figure chaque année sur le podium des laboratoires pharmaceutiques marocains, en termes de ventes sur le marché privé, et se distingue dans de nombreuses classes thérapeutiques majeures.



Classes Thérapeutiques Clès



Classement de Sothema par aire thérapeutique en 2024



UNE STRATÉGIE ALIGNÉE SUR LES PRIORITÉS DE SANTÉ ET LES ENJEUX INDUSTRIELS DU SECTEUR



La stratégie de Sothema s'inscrit dans une vision claire: assurer l'autonomie pharmaceutique du Maroc et des pays du Sud en rendant accessibles des traitements efficaces et innovants. Pour répondre à cette ambition, le groupe articule ses actions autour de quatre axes complémentaires, centrés à la fois sur le renforcement de ses fondamentaux, la valorisation de son potentiel industriel et humain, et l'ouverture à de nouveaux relais de croissance.

La croissance organique des portefeuilles historiques reste un levier prioritaire. Sothema continue de capitaliser sur des segments matures à fort potentiel, dans lesquels elle dispose d'une longue expertise, tout en investissant dans la diversification de son

pipeline à travers le développement ou l'acquisition de médicaments à forte valeur ajoutée, en particulier dans les biothérapies et l'oncologie.

Sothema entend également faire de ses filiales des relais de performance intégrés à sa dynamique de croissance. En favorisant une gestion efficiente et en tirant parti des synergies, le groupe vise à bâtir un modèle plus agile, capable de s'adapter aux spécificités de chaque marché tout en renforçant sa rentabilité globale.

Enfin, l'expansion à l'international, notamment en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient, reste une priorité stratégique. Sothema continue d'explorer de nouvelles opportunités d'implantation et de partenariats.



notre mission

Assurer l'autonomie pharmaceutique du Maroc et des pays de Sud en offrant des traitements efficaces et abordables pour soigner le plus grand nombre.



nos axes stratégiques

AXE 1



CONSOLIDATION
du leadership et croissance organique des portefeuilles

AXE 2



DIVERSIFICATION
du pipeline et lancement de médicaments à forte valeur ajoutée

AXE 3



RENFORCEMENT
de la rentabilité des filiales à travers une gestion efficiente, une amélioration des synergies et une expansion sur de nouveaux marchés

AXE 4



CROISSANCE
externe ciblant aussi bien le Maroc que les marchés prometteurs de l'Afrique

NOTRE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif réunit des profils aux expertises complémentaires, rassemblé autour d'un objectif commun : traduire la vision du groupe en leviers d'action concrets et mesurables. En lien direct avec les priorités stratégiques du groupe, il assure le pilotage de l'ensemble des fonctions clés, qu'il s'agisse du développement industriel, de la performance opérationnelle, de l'innovation produit ou des fonctions support. Sous la présidence de Dr. Lamia Tazi, le comité se distingue par une gouvernance engagée, capable de guider l'entreprise vers des trajectoires durables, au service des patients, des partenaires et de la souveraineté sanitaire.



Les membres du COMEX



Dr. Lamia Tazi
Présidente Directrice Générale

Docteure en pharmacie de l'Université de Liège, Lamia Tazi a intégré Sothema en 1997 en tant que chargée de mission auprès de la Direction générale. Forte de plus de 20 ans d'expérience, elle a successivement occupé les fonctions de Pharmacienne Responsable, Directrice Générale, puis Présidente Directrice Générale. Elle a contribué de manière significative au développement de la société et à sa notoriété, tant au niveau local que régional. Elle représente Sothema au sein de plusieurs groupements professionnels, dont la Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutiques (FMIIIP), l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) et le Club des femmes administrateurs (CFA). Elle siège également dans les conseils d'administration de nombreuses sociétés pharmaceutiques, chimiques et de R&D.



Dr. Ghilziane Khaneboubi
Directrice exécutive
industriel & développement

Docteure en pharmacie de l'Université de Monastir (option biologie), Ghilziane Khaneboubi a rejoint Sothema en 1991 en tant que responsable des affaires réglementaires. Entre 1992 et 1994, elle a dirigé le laboratoire de contrôle et assuré le suivi du système qualité, de la gestion des risques et du management des équipes qualité. En 1998, elle est nommée directrice de la qualité, fonction à partir de laquelle elle contribue à la mise en œuvre de la stratégie qualité du groupe, dans un contexte de forte expansion industrielle. Ce travail a permis à Sothema d'obtenir les accréditations de plusieurs autorités sanitaires européennes et internationales. Après plus de 30 ans de carrière, Dr. Khaneboubi est nommée en 2020 Directrice Exécutive industriel & développement.



M. Mohamed Tazi
Directeur exécutif support

Titulaire d'un diplôme en finances et d'un Master en ingénierie financière de l'ESLSCA Business School à Paris, Mohamed Tazi a rejoint Sothema en 2010 en tant que Directeur support. Au cours des 14 dernières années, il a contribué à la mise à niveau du fonctionnement stratégique et opérationnel de l'entreprise, tout en participant aux décisions structurantes de la société. En 2019, il est nommé Directeur Exécutif support, fonction qui regroupe plusieurs pôles, directions et départements, parmi lesquels le pôle support, le pôle IT, la direction financière et comptable, le contrôle de gestion et les achats techniques.



Dr. Mehdi Zaghoul
Directeur exécutif des opérations

Docteur en médecine de l'Université de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Dr. Mehdi Zaghoul est également titulaire d'un Master en management des industries pharmaceutiques délivré par l'Université Jean Moulin de Lyon, ainsi que d'un Master intitulé European Leadership Program délivré par la Vlerick Management School de Bruxelles. Après avoir occupé des positions de leadership dans des multinationales pharmaceutiques telles que Pasteur, MSD, Sanofi-Aventis et Bayer Schering, Dr. Zaghoul a dirigé Novartis Pharma pendant des années, période durant laquelle il a réussi l'intégration du portefeuille oncologie acquis auprès de GSK. Il a également développé les marchés tunisien et algérien du géant suisse, et contribué à son essor continental. Dr. Zaghoul a été Président de Maroc Innovation & Santé (MIS), représentant les multinationales pharmaceutiques installées au Maroc, et membre du bureau de la Chambre de commerce suisse. Il a rejoint Sothema en 2017 en tant que Directeur Exécutif des opérations et Directeur Général d'Axess Pharma, filiale de Sothema. Il gère l'ensemble des activités de promotion médicale et pharmaceutique de Sothema, ainsi que le commercial et les opérations internationales.

MODÈLE D'AFFAIRES

Nos ressources



Capital humain

- ▷ 1 396 collaborateurs
- ▷ Diversité de profils hautement qualifiés (pharmaciens, médecins, opérateurs qualifiés)



Infrastructure industrielle

- ▷ 8 sites industriels au Maroc et au Sénégal
- ▷ 73 M d'unités produites en 2024
- ▷ Gamme complète de formes galéniques (sèches, liquides, stériles, injectables...)



Portefeuille produits

- ▷ +355 médicaments commercialisés
- ▷ Présence dans 55 aires thérapeutiques



R&D et innovation

- ▷ Développement interne et partenariats de développement externe
- ▷ Centre de recherche ASD



Qualité & conformité

- ▷ Conformité aux normes GMP, GDP, GLP
- ▷ Certifiée par plusieurs autorités sanitaires : France, Belgique, Allemagne, Portugal, pays du GCC
- ▷ Certifications ISO 9001, ISO 14001, ISO 13485



Partenariats

- ▷ Partenariats durables avec les institutions de santé
- ▷ Confiance des professionnels de la santé
- ▷ 40 laboratoires internationaux partenaires



Capital financier

- ▷ 1 684 MMAD Capitaux propres
- ▷ Endettement net maîtrisé, Gearing à 30,3%
- ▷ 77 MMAD Trésorerie

Vision stratégique



Notre mission

- ▷ Assurer l'autonomie pharmaceutique du Maroc et des pays de Sud en offrant des traitements efficaces et abordables pour soigner le plus grand nombre.



Atouts

- ▷ Positionnement de leader au niveau national
- ▷ Expertise reconnue au Maroc comme à l'international
- ▷ Une vision axée sur l'innovation



Nos défis et opportunités

- ▷ Indépendance pharmaceutique
- ▷ Réglementation et conformité
- ▷ Impact CSU : hausse de la consommation moyenne de médicaments et des dispositifs médicaux
- ▷ Politique nationale primant le Made In Morocco
- ▷ Accessibilité aux soins

Nos valeurs



Intégrité



Engagement



Collaboration



Performance



Créativité

Notre création de valeur



Pour les patients / la société

- ▷ Gamme de produits très large, couvrant la majeure partie des besoins
- ▷ Médicaments produits localement à des prix accessibles
- ▷ 1800 patients bénéficiaires du programme d'éducation thérapeutique



Pour les collaborateurs

- ▷ 366 MMAD Masse salariale
- ▷ 2,33 jour/homme de formation
- ▷ 85% des salariés ayant bénéficié d'une formation



Pour l'environnement

- ▷ Maîtrise des rejets liquides et des déchets
- ▷ 95% substitution du propane grâce à la centrale thermique à biomasse
- ▷ Réduction de 14% des émissions de CO₂



Impact économique

- ▷ 321 MMAD Chiffre d'affaires à l'export
- ▷ 112 MMAD d'investissements
- ▷ 178 MMAD Impôts et taxes



Pour les actionnaires

- ▷ 16% ROE
- ▷ 28 MAD Dividende par action



2
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

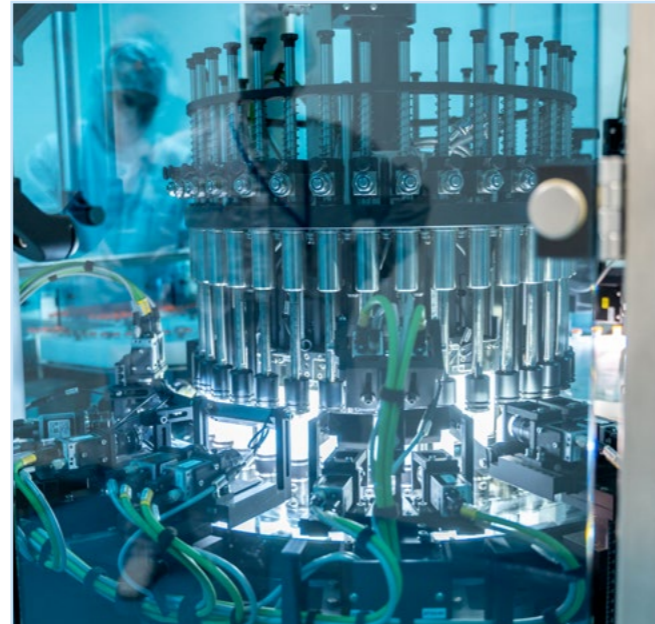
CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SECTORIEL

Vers une souveraineté pharmaceutique renforcée

Le contexte post-pandémique a replacé la question de la souveraineté sanitaire au cœur des priorités nationales. Le secteur pharmaceutique marocain y joue un rôle stratégique, à la fois comme pilier industriel et levier d'accès aux soins.

Le contrat-programme 2022-2027, conclu entre l'État et les acteurs de la filière, s'inscrit dans cette dynamique avec des engagements portant notamment sur :

- ▷ L'accélération des procédures réglementaires avec la création de l'Agence nationale du médicament
- ▷ Le soutien à la fabrication locale et à l'entrepreneuriat industriel ;
- ▷ La facilitation de l'accessibilité économique des médicaments ;
- ▷ Le développement des essais cliniques, de la bioéquivalence, de la formation et du transfert de compétences.



Objectifs du contrat programme 2022-2027



6 000
créations d'emplois directs



10 000
créations d'emplois indirects



31 Md MAD
de chiffre d'affaires à horizon 2027



10 Md MAD
de réduction du déficit commercial du secteur



Selon une étude publiée par le Policy Center for the New South¹, le Maroc compte aujourd'hui plus de 50 établissements pharmaceutiques industriels (EPI), et couvre près de 80 % de ses besoins en médicaments. Il se positionne comme le deuxième producteur en Afrique, après l'Afrique du Sud, et le cinquième dans la région MENA.

¹ Henri-Louis Védie, La filière pharmaceutique industrielle du Maroc est-elle prête à relever le défi de la souveraineté sanitaire ?, Policy Brief n° 37/24, Policy Center for the New South, juillet 2024.



une mobilisation concrète au service du « Made in Morocco »

En ligne avec les objectifs nationaux, Sothema s'engage pour renforcer l'intégration industrielle du secteur pharmaceutique. À l'occasion de la Journée nationale de l'industrie, Mme Lamia Tazi, Présidente de Sothema et Vice-présidente de la Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutiques (FMIIP), est intervenue lors d'un panel consacré aux écosystèmes industriels, où elle a plaidé pour la création d'un incubateur dédié à l'innovation pharmaceutique. Elle a également signé, au nom de la FMIIP, une convention avec trois fédérations industrielles stratégiques (chimie, plasturgie, arts graphiques et emballage) pour renforcer les synergies entre secteurs et promouvoir une intégration verticale au service du « Made in Morocco ».



Sothema en champion du « Made in Morocco » dans l'émission 45 minutes

Dans le cadre de l'émission 45 minutes, enquête télévisuelle diffusée sur la première chaîne nationale, Sothema a été citée comme modèle de l'entreprise nationale engagée dans la promotion du Made in Morocco, favorisant la production locale, l'innovation et l'emploi et contribuant à la souveraineté nationale.



Une croissance portée par la réforme du système de santé

Deux réformes majeures sont venues renforcer la dynamique du marché intérieur : la généralisation de la couverture médicale à l'ensemble des citoyens marocains, et la suppression de la TVA sur les médicaments, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024.

La première représente un tournant majeur pour l'écosystème de santé. En élargissant l'accès aux soins, elle ouvre la voie à une hausse significative de la consommation de médicaments, dans un pays où les dépenses de santé par habitant restent inférieures à celles observées dans des pays comparables de la région MENA.

La suppression de la TVA vise quant à elle à alléger le coût des traitements pour les patients. Elle entraîne toutefois un effet mécanique sur la trésorerie des industriels, en augmentant leur besoin en fonds de roulement, du fait de la non-récupérabilité de la TVA sur les intrants.

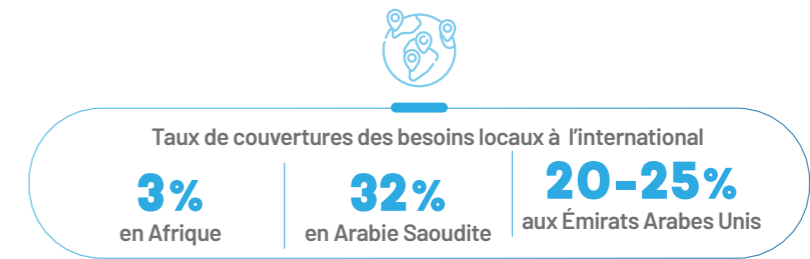
Un potentiel export encore sous-exploité

Aujourd'hui, moins de 10 % de la production pharmaceutique marocaine est destinée à l'exportation, une proportion modeste au regard du potentiel que représentent le continent africain et le Moyen-Orient. L'Afrique ne produit que 3 % des médicaments qu'elle consomme, alors qu'elle concentre près de la moitié de la charge mondiale de morbidité. Ce déséquilibre structurel crée un besoin massif d'importations de produits de santé.

Du côté du Moyen-Orient, la production locale de médicaments demeure globalement limitée, avec une forte dépendance aux importations dans la majorité des pays. Seule l'Arabie

Saoudite, qui vise à porter la couverture de ses besoins à 40-50 % d'ici 2030 contre 32% aujourd'hui, et les Émirats Arabes Unis, qui couvrent 20 à 25% de leurs besoins, se distinguent par des initiatives industrielles plus avancées.

Dans cet environnement, les industriels marocains bénéficient d'un avantage concurrentiel important: proximité géographique, savoir-faire reconnu, coûts maîtrisés et production conforme aux standards internationaux. Le Moyen-Orient, à l'instar de l'Afrique, représente donc des relais de croissance stratégiques pour accompagner l'ambition export de l'industrie pharmaceutique marocaine.



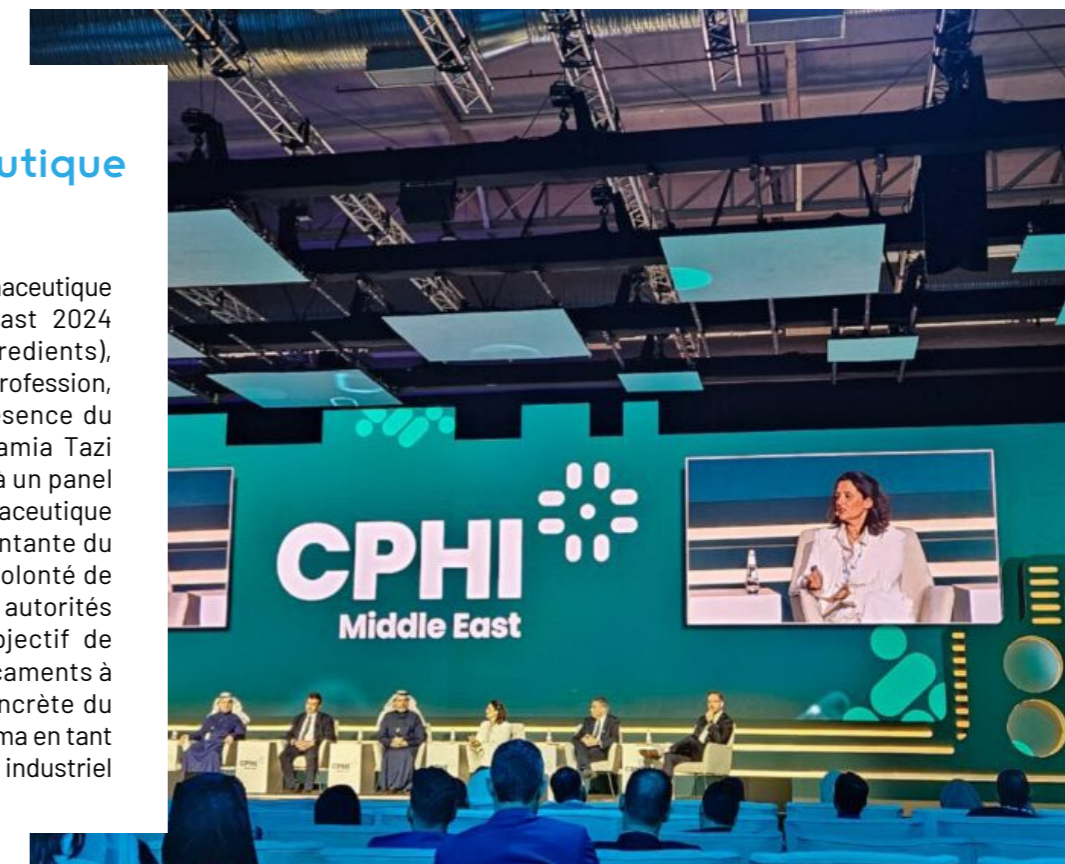
Les génériques et les biosimilaires : levier d'accessibilité et de compétitivité

Le développement des médicaments génériques et des biosimilaires constitue un levier essentiel pour améliorer l'accessibilité aux soins et réduire les dépenses de santé. Ils génèrent chaque année des économies significatives, en constante progression. Bien que leur part de marché augmente régulièrement, des marges de croissance importantes subsistent, notamment dans le contexte de la généralisation de la couverture médicale. Au Maroc, la quasi-totalité des génériques est produite localement, faisant de ce segment un pilier du « Made in Morocco » et un vecteur stratégique de souveraineté sanitaire.



Sothema représente le secteur pharmaceutique national au CPHI Middle-East

Sothema a représenté l'industrie pharmaceutique marocaine lors du CPHI Middle East 2024 (Convention on Pharmaceutical Ingredients), principal rendez-vous régional de la profession, organisé à Riyad. En plus de la présence du groupe à travers un stand, Mme Lamia Tazi est intervenue en tant que speaker à un panel consacré à la création d'un hub pharmaceutique en Arabie Saoudite. Unique représentante du secteur marocain, elle a affirmé la volonté de Sothema de s'engager aux côtés des autorités saoudiennes pour soutenir leur objectif de porter la fabrication locale de médicaments à 50 % d'ici 2030. Une illustration concrète du positionnement stratégique de Sothema en tant qu'investisseur potentiel et partenaire industriel régional.



ACTEUR IMPLIQUÉ DANS LES GRANDES RENCONTRES DU MONDE DE LA SANTÉ



Soutien aux communautés médicales

Sothema participe activement aux événements des principales spécialités médicales, avec une attention particulière portée aux pathologies à fort impact de santé publique comme l'oncologie ou la cardiologie. Cette implication contribue à la diffusion des bonnes pratiques de prise en charge, à la formation continue des médecins, à la mise en réseau des professionnels.

Dans ce cadre, Sothema sponsorise plusieurs congrès tels que ceux de la Société Marocaine de Cardiologie, de la Société Marocaine du Cancer ou de l'Association Marocaine d'Oncologie Médicale, Sothema contribue à faire progresser les connaissances médicales et à soutenir la formation continue des médecins. Elle a participé également cette année à des initiatives régionales et internationales, comme le congrès Exiom sur l'oncologie en Méditerranée qui s'est tenu à Istanbul. En parallèle, le groupe soutient les initiatives portées par les sociétés savantes, les associations médicales et les ONG spécialisées.

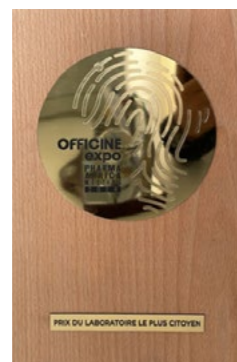
Ces événements représentent aussi une opportunité de valoriser les solutions thérapeutiques de Sothema auprès des professionnels de santé et de renforcer leur connaissance des produits du groupe.



Un engagement constant aux côtés des pharmaciens

Acteur historique de la production pharmaceutique au Maroc, Sothema entretient une relation étroite avec les professionnels de la pharmacie d'officine et hospitalière. Sa participation régulière aux principales manifestations de la profession, telles que l'Officine Expo, la Journée pharmaceutique de Casablanca JPIC ou encore les journées Med Expo, témoigne de sa volonté d'accompagner l'évolution du métier et de renforcer la place du pharmacien dans le système de santé. Ces événements constituent aussi des opportunités pour promouvoir ses différentes gammes de produits et d'échanger avec les officinaux autour de leurs besoins et des thèmes d'actualités.

En 2024, Sothema a reçu le trophée du laboratoire le plus citoyen lors de l'Officine Expo, une distinction qui récompense son engagement de long terme en faveur des professionnels de santé, en particulier les pharmaciens d'officine, qu'elle accompagne notamment à travers des actions de formation continue.



Création d'espaces de dialogue

Au-delà de sa participation aux grands congrès médicaux, Sothema initie également ses propres événements qui offrent un cadre privilégié d'échange autour des enjeux thérapeutiques. Ces initiatives renforcent le lien avec les professionnels de santé et consolident le positionnement du groupe sur des aires thérapeutiques ciblées.

Les tables rondes : un format de proximité apprécié

Sothema organise régulièrement des tables rondes au sein des établissements hospitaliers, en partenariat avec leurs équipes médicales. Ces échanges rassemblent des spécialistes de plusieurs disciplines, autour de cas cliniques concrets. Ces formats de proximité permettent de maintenir un dialogue direct avec les praticiens et d'accompagner l'évolution des standards de prise en charge.

Sothema Psychiatry Day : un rendez-vous de référence

Initiative phare du groupe, le Sothema Psychiatry Day s'est imposé en trois éditions comme un rendez-vous incontournable pour la communauté des psychiatres au Maroc. L'édition 2024, a réuni plus de 140 praticiens nationaux et internationaux autour d'un programme dense, et a été animée par des figures de renommée mondiale, dont le Pr Sir Robin Murray (King's College, Londres), le Pr Olivier Bonnot (Paris-Saclay), le Pr Allan Young (King's College, Londres) et le Pr Jallal Toufiq (Université de Rabat, ONU).

En parallèle des sessions scientifiques, une visite virtuelle des unités industrielles du groupe a permis aux participants de mieux appréhender les capacités de production et les engagements qualité de Sothema. Cet événement confirme chaque année l'ambition du groupe de se positionner en tant que partenaire de référence dans le domaine de la psychiatrie au Maroc et en Afrique, au service des médecins comme des patients.



DIVERSIFICATION ET INNOVATION

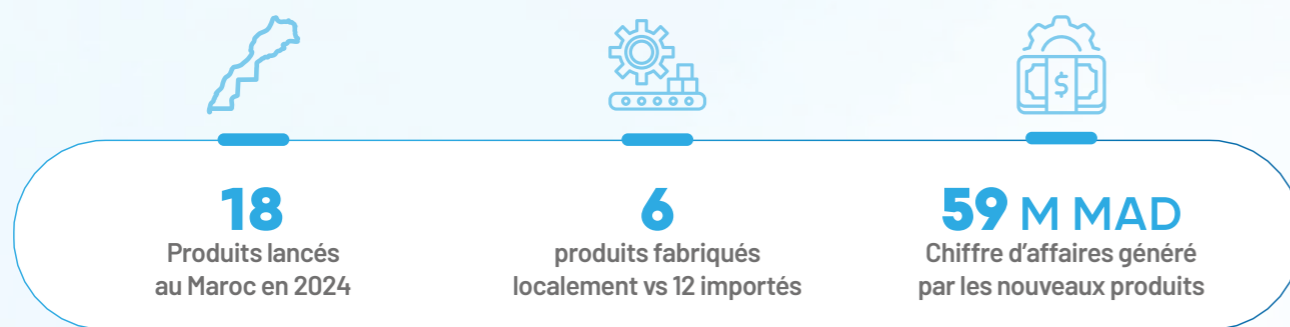
L'extension du portefeuille produits

Conformément à sa stratégie de diversification et de consolidation de ses positions stratégiques, Le groupe continue de capitaliser sur ses segments historiques en particulier les maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension ou la rhumatologie, tout en élargissant son offre à de nouvelles aires thérapeutiques à forte valeur ajoutée, dont l'oncologie.

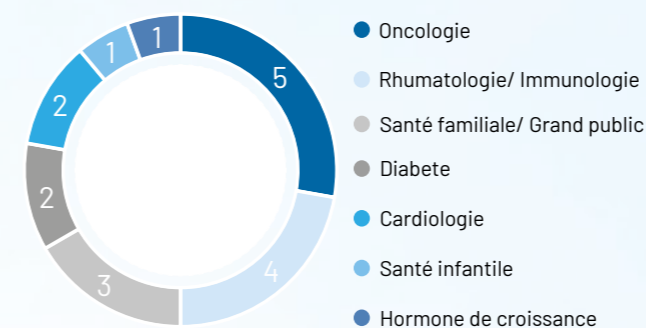
En 2024, Sothema a enrichi son portefeuille avec le lancement de 18 nouvelles références au Maroc, dont notamment :

- ▶ Le lancement du premier générique au Maroc à base de sitagliptine, utilisé dans la prise en charge du diabète de type 2 ;
- ▶ L'introduction de nouveaux principes en oncologie ;
- ▶ L'élargissement du portefeuille OTC (Over the Counter) avec les compléments alimentaires de la gamme LeidLife, et des dispositifs médicaux.

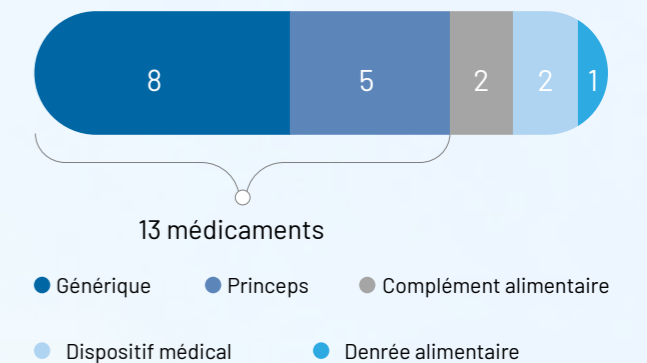
L'ensemble de ces nouveaux produits a généré un chiffre d'affaires de 59 M MAD. Les traitements dédiés au diabète et à l'hypertension ont notamment connu une forte pénétration du marché, confirmant la pertinence de ces choix.



Répartition par aire thérapeutique



Répartition par type de produits



Les perspectives de lancement de produits en 2025

En 2025, le groupe prévoit 15 nouveaux lancements au Maroc, avec la poursuite du développement dans ses aires de spécialisation: oncologie, système cardiovasculaire, santé mentale, rhumatologie. Parmi lesquels figurent notamment un blockbuster biosimilaire en oncologie, des innovations dans le traitement de la sclérose en plaques ou dans les traitements à base de cannabis médical, ainsi que plusieurs compléments alimentaires et dispositifs médicaux.



Vers une avancée thérapeutique majeure dans la sclérose en plaques

En 2025, Sothema lancera au Maroc le premier médicament à base de glatiramère acétate, destiné au traitement de la sclérose en plaques rémittent-récurrente.

À ce jour, aucun médicament princeps ni générique contenant cette molécule n'est disponible sur le marché marocain. Le glatiramère acétate se distingue par un mécanisme d'action différent de celui des traitements actuellement disponibles au Maroc, qui sont principalement à base d'interférons. Il agit en rééquilibrant la réponse immunitaire, et contribue

à réduire la fréquence des poussées et à ralentir la progression de la maladie, tout en présentant un profil de tolérance favorable.

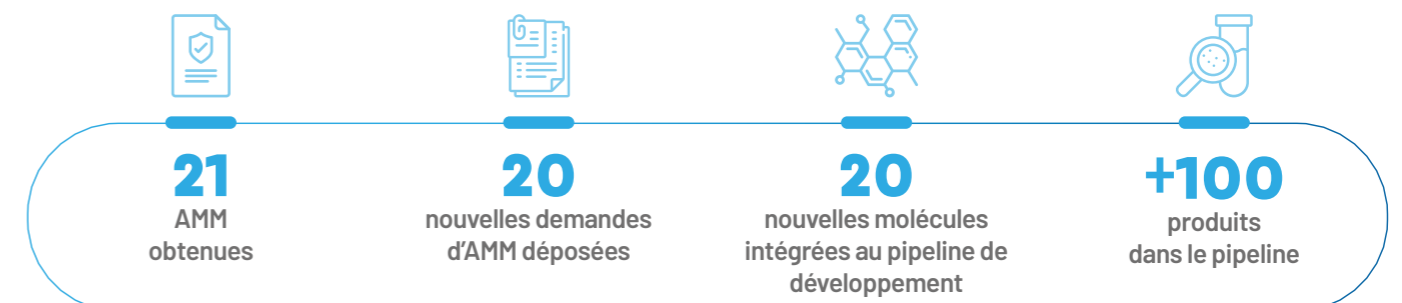
Cette nouvelle alternative permettra d'élargir les options thérapeutiques pour les neurologues marocains et d'offrir aux patients une prise en charge mieux adaptée à certains profils cliniques, notamment en cas d'intolérance ou de contre-indication aux interférons. Produit localement, ce médicament contribuera également à améliorer l'accessibilité et à réduire les coûts pour les patients et les systèmes de santé.



Une dynamique réglementaire soutenue et un pipeline porteur

Cette année, Sothema a poursuivi l'intensification de ses démarches réglementaires, avec 21 autorisations de mise sur le marché (AMM) obtenues et 20 nouveaux dossiers déposés. En parallèle, 20 molécules ont été intégrées au pipeline de développement.

Au-delà des réalisations annuelles, Sothema dispose d'un pipeline de plus d'une centaine de produits à différents stades de développement, qui viendront nourrir les lancements à court et moyen terme, en cohérence avec la stratégie de diversification engagée.



Accélérer le Time to Market : un enjeu stratégique

Dans le secteur pharmaceutique, les délais de mise sur le marché sont structurellement longs, afin de garantir la sécurité, l'efficacité et la conformité réglementaire des traitements. Pour autant, il est essentiel que ces délais ne soient pas alourdis par des lenteurs internes, au risque de retarder l'accès aux médicaments pour les patients.

Dans un environnement aussi concurrentiel, la rapidité de mise à disposition d'un médicament est devenue un facteur de différenciation majeur. Il s'agit de capter les opportunités commerciales au moment le plus opportun, notamment sur des segments thérapeutiques à fort potentiel ou encore peu desservis. C'est dans cette optique que Sothema a

engagé, il y a deux ans, un chantier structurant visant à piloter et à optimiser son Time to Market. L'objectif est de fluidifier l'ensemble du processus, de l'identification de la molécule au lancement effectif sur le marché.

La mise sur le marché d'un nouveau produit mobilise de nombreux acteurs internes et externes, et s'organise autour de plusieurs phases : sourcing, faisabilité, enregistrement, pré-lancement et internationalisation. Grâce à une meilleure coordination et à l'anticipation des jalons critiques, le groupe concentre aujourd'hui ses efforts sur la réduction des délais internes. Les phases réglementaires, quant à elles, demeurent soumises à des durées incompressibles pouvant aller de 24 (importation) à 30 mois (fabrication locale).

Comment Sothema sélectionne ses futures molécules

Chaque année, Sothema réalise une veille stratégique sur les tendances thérapeutiques, les innovations moléculaires et les besoins médicaux non couverts. Sur cette base, plusieurs molécules sont analysées et filtrées selon plusieurs critères: pertinence médicale, faisabilité industrielle, et viabilité économique.

Un comité interne valide ensuite les priorités de développement pour alimenter un pipeline aligné sur les enjeux de santé publique et la stratégie du groupe.

Phases de mise sur le marché d'un produit pharmaceutique

PHASE 1



Confirmation d'intérêt

Sourcing du partenaire, analyse du potentiel et validation du projet

PHASE 2



Évaluation et contractualisation

Analyse financière, audit du dossier réglementaire et négociation et signature du contrat

PHASE 3



Préparation et soumission réglementaire

Préparation et dépôt du dossier d'AMM

PHASE 4



Pré-lancement et obtention du prix

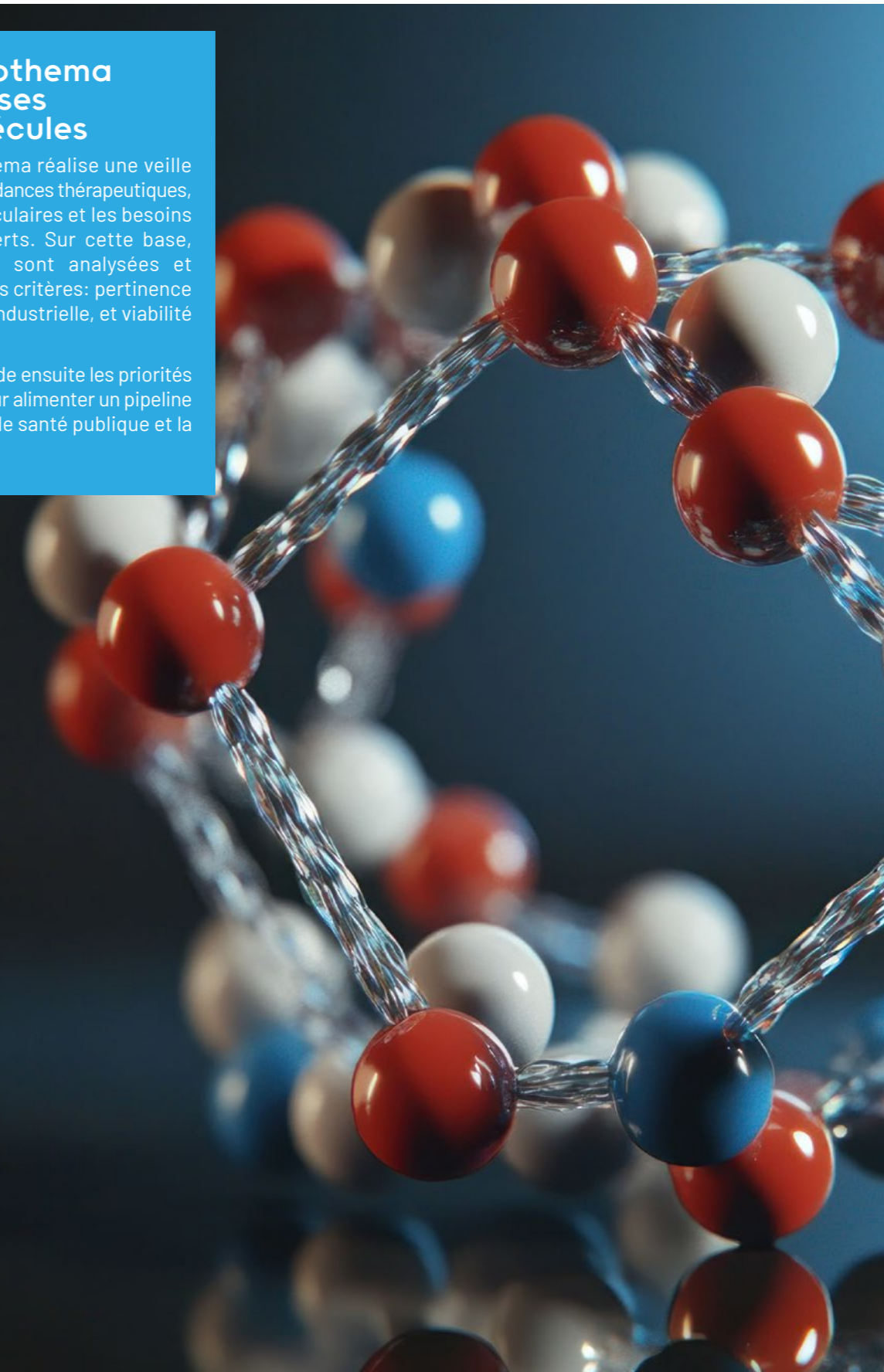
Plans marketing & supply chain, obtention du prix public de vente et du remboursement

PHASE 5



Extension à l'international

Dépôt des dossiers dans les pays cibles (Afrique et Moyen Orient)



INNOVATION ET R&D



Développement du cannabis médical

Le nouveau cadre réglementaire de la filière cannabis

Le développement du cannabis médical ouvre une nouvelle page pour l'industrie pharmaceutique au Maroc. Longtemps en débat, ce sujet a franchi un cap décisif depuis 2023, avec la mise en place d'un cadre réglementaire opérationnel qui permet aux industriels d'explorer le potentiel thérapeutique de cette plante dans un démarche strictement encadrée et réservée aux acteurs autorisés par l'Agence Nationale de Réglementation des Activités Relatives au Cannabis (ANRAC). La législation prévoit un circuit contrôlé, de la culture à la distribution, avec l'obligation de traçabilité à chaque étape.

Les perspectives du cannabis médical

Le cannabis contient plus d'une centaine de cannabinoïdes, parmi lesquels le THC (tétrahydrocannabinol), molécule psychoactive, et le CBD (cannabidiol), qui ne présente pas d'effet psychotrope, mais possède des propriétés thérapeutiques démontrées. Ces molécules sont utilisées sous forme de médicaments ou de dispositifs de santé pour des indications telles que l'épilepsie, les douleurs chroniques, les troubles du sommeil, l'anxiété ou encore les effets secondaires des chimiothérapies.

Le projet de Sothema

Sothema fait partie des premiers laboratoires marocains à s'engager dans le développement du cannabis médical, avec une approche exclusivement thérapeutique et une exigence de rigueur comparable à celle appliquée à tout autre médicament. Dès 2023, le groupe a lancé un projet visant à bâtir une filière intégrée, de la plantation à la formulation. Cette démarche inclut l'accompagnement de producteurs pour la certification de leurs terres, le contrôle qualité des plants, ainsi que l'investissement dans des équipements d'extraction conformes aux standards pharmaceutiques.

À ce jour, les premières récoltes ont été réalisées et les phases de développement galénique sont en cours. Un premier médicament, destiné au traitement de l'épilepsie pédiatrique résistante, est en développement, avec une étude clinique prévue en partenariat avec le service de pédiatrie du CHU de Tanger. Le groupe explore également d'autres indications à fort enjeu thérapeutique, notamment les soins palliatifs, l'oncologie, la psychiatrie et la neurologie.



Un sujet d'actualité au cœur des débats

En 2024, le groupe a participé à un atelier organisé par la FMIIP, réunissant l'ANRAC, la DMP et plusieurs acteurs institutionnels pour faire le point sur la réglementation en cours et les opportunités thérapeutiques du cannabis. Par ailleurs, lors de la troisième édition du Sothema Psychiatry Day, une conférence intitulée "Cannabis: from use to regulation, where do we stand?" est venue éclairer les praticiens sur les avancées cliniques, les enjeux de régulation et les perspectives thérapeutiques, notamment en psychiatrie.

Un engagement actif pour faire progresser la recherche

Sothema poursuit une politique volontariste de soutien à la recherche et à l'innovation, en nouant des partenariats avec des institutions scientifiques nationales. Cette année, un accord a été conclu avec la Fondation Mohammed VI des Sciences de la Santé. Il s'articule autour de plusieurs axes: le développement de nouvelles solutions thérapeutiques accessibles, notamment dans le domaine des génériques et biosimilaires ; la promotion de l'innovation diagnostique et médicale ; et le renforcement des capacités industrielles. Une convention a également été signée avec la la FRDISI (Fondation de Recherche, de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie), dans le but d'accompagner de jeunes doctorants marocains dans leurs travaux de recherche, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique.



Prendre part aux réflexions qui dessinent la santé de demain

En parallèle de ses partenariats académiques, Sothema s'engage dans les grands forums dédiés à l'innovation, afin de rester à la pointe des évolutions technologiques, notamment dans le domaine de la santé numérique, de l'intelligence artificielle et des biotechnologies.

Dans le cadre de la deuxième édition du eHealth Forum, dont le groupe a été business partner, Sothema a réaffirmé son soutien au développement des soins de santé numériques. L'événement, qui a réuni décideurs publics, experts et startups innovantes, a permis de favoriser le dialogue autour des transformations à venir du système de santé. À l'échelle continentale, la PDG du groupe, Mme Lamia Tazi, est intervenue lors du Qatar Africa Business Forum sur le thème « L'intelligence artificielle et l'avenir des soins en Afrique ». Au cours du débat, les panélistes ont abordé à la fois les opportunités et les défis qu'offre l'IA pour améliorer l'accès aux soins sur le continent africain.



Une nouvelle fonction stratégique : le Market Access

Créé en 2024, le département Market Access a pour mission de faciliter l'accès des patients aux médicaments. Il assure la liaison entre les autorités de santé, les professionnels, les organismes payeurs et les partenaires du système de soins, afin d'anticiper et lever les freins liés au remboursement et à l'accessibilité des traitements innovants.



Obtenir l'inscription au remboursement : un enjeu clé

L'une des missions principales du département Market Access consiste à obtenir l'inscription des nouveaux médicaments sur la liste des produits remboursés auprès des autorités compétentes, à savoir, la DMP, L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM), la CNSS et les assureurs privés. Il s'agit d'un important travail de fond qui implique des échanges réguliers avec les parties prenantes, la présentation d'études pharmaco-économiques solides, et la défense du bien-fondé médical de l'inscription du traitement au remboursement.

Faciliter l'accès avant remboursement

Dans l'attente de la reconnaissance officielle par les autorités ou pour les patients ne remplissant pas toutes les conditions de prise en charge, le Market Access coordonne les demandes d'autorisations exceptionnelles auprès de l'ANAM. Ces dérogations permettent un accès temporaire, au cas par cas, basé sur des dossiers médicaux individualisés. Sothema accompagne ces démarches de manière indirecte, via des échanges avec les autorités pour expliciter les bénéfices thérapeutiques et renforcer la compréhension des enjeux liés au produit.

Soutenir les patients grâce aux programmes d'accès

Pour les traitements particulièrement coûteux, notamment en oncologie, hématologie ou maladies auto-immunes, le Market Access met en œuvre des Programmes d'Accès Patient (PAP). Inspirés des pratiques des laboratoires internationaux, ces dispositifs, réalisés en partenariat avec des prestataires spécialisés, sur critères d'éligibilité, permettent à Sothema de couvrir tout ou partie du reste à charge. Ces programmes offrent une solution concrète aux patients en situation précaire ou couverts par des mutuelles insuffisantes, limitent l'abandon de traitement pour raisons financières et garantissent une plus grande équité d'accès aux soins.



CONSOLIDATION DE LA PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL

Le développement international reste un axe majeur de la stratégie de croissance de Sothema. Le groupe entend renforcer son rôle d'acteur régional de référence, en Afrique comme au Moyen-Orient. Cette année cette ambition s'est traduite par des partenariats institutionnels solides et un ancrage local renforcé.



Favoriser la collaboration avec les centrales d'achat publiques

Sur le continent africain, Sothema mise sur une coopération étroite avec les centrales d'achats publiques, qui jouent un rôle clé dans la structuration des systèmes de santé nationaux. En 2024, le groupe a renforcé ses relations avec deux partenaires majeurs : la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Consommables Médicaux (CAMEC) en Mauritanie,

à travers la signature d'un mémorandum d'entente, et la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA) au Sénégal. Ces partenariats permettent au groupe de s'inscrire durablement dans les politiques de santé publique des pays où il est présent à l'export, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire à travers la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP).

Développer la présence locale sur les marchés prioritaires

Au-delà des canaux institutionnels, Sothema mise sur une présence directe sur le terrain pour mieux appréhender les spécificités locales et établir des relations de confiance avec les écosystèmes de santé. L'ouverture de bureaux de représentation en Côte d'Ivoire et en Arabie Saoudite vise à renforcer les liens avec les acteurs privés et à élargir la gamme de produits commercialisés sur ces marchés stratégiques. Ces implantations jouent également un rôle de relais pour le développement régional, notamment au Moyen-Orient, où Sothema est très active à travers les appels d'offres du Conseil de Coopération du Golfe. Parallèlement, le groupe poursuit l'étude d'opportunités d'investissements industriels, notamment dans la région du Golfe.



Pénétrer de nouveaux marchés

Sothema poursuit l'exploration de marchés à fort besoin en produits pharmaceutiques, notamment dans des zones où les enjeux de santé publique sont critiques. En Irak, le groupe s'est positionné en 2024, comme un partenaire fiable des autorités sanitaires grâce à une collaboration directe avec le ministère de la Santé. Cela s'est traduit par la signature d'un premier contrat de fourniture de morphine et l'enregistrement de 25 nouveaux produits.

FAIRE DES FILIALES DES RELAIS DE CROISSANCE INTÉGRÉS

Conformément à sa stratégie de développement, Sothema continue de structurer ses filiales comme des relais de performance pleinement intégrés à sa dynamique de croissance. Chacune d'elles contribue, à son échelle, à la diversification des activités et à l'élargissement de l'empreinte du groupe sur ses marchés.

Cette année, West Afric Pharma a renforcé ses capacités avec l'installation d'une nouvelle ligne de production de formes liquides. Sur le plan commercial, un projet de développement de portefeuille a été signé avec un partenaire indien, autour de la distribution de plus de 40 références.

De son côté, Axess Pharma a franchi une étape importante avec la fabrication des premiers lots de validation d'un anticancéreux, en vue d'un lancement en 2025. Par ailleurs, plusieurs de ses projets ont bénéficié en 2024 de dispositifs de soutien public, notamment les programmes Tatwir et Mouwakaba, dans le cadre de l'innovation industrielle et de l'amélioration des performances opérationnelles.

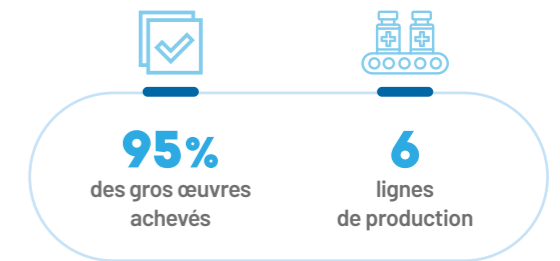


Démarrage de la production en 2026 pour Prodimedica

L'activité de Prodimedica complète l'offre du groupe sur le segment des dispositifs médicaux, un marché à fort potentiel encore peu industrialisé au Maroc. Le chantier de construction de la future unité industrielle a bien progressé en 2024 avec l'achèvement de 95% des gros œuvres ainsi que le lancement des lots techniques (électricité, fluides, traitement d'eau). Le démarrage de l'activité est prévu en 2026.

Une sixième ligne dédiée aux traitements de plaies est venue compléter cette année les 5 lignes de production initialement prévues : plasturgie, poches à sang, poches vides, kits chirurgicaux et formes liquides stériles.

L'adhésion récente de Prodimedica à la Fédération Marocaine des Industries de la Santé (FMIS) marque également son intégration dans l'écosystème national et sa volonté d'agir comme un acteur du développement industriel local dans le secteur médical.



Progrès de ZIWIG: Reconnaissance internationale et production à grande échelle

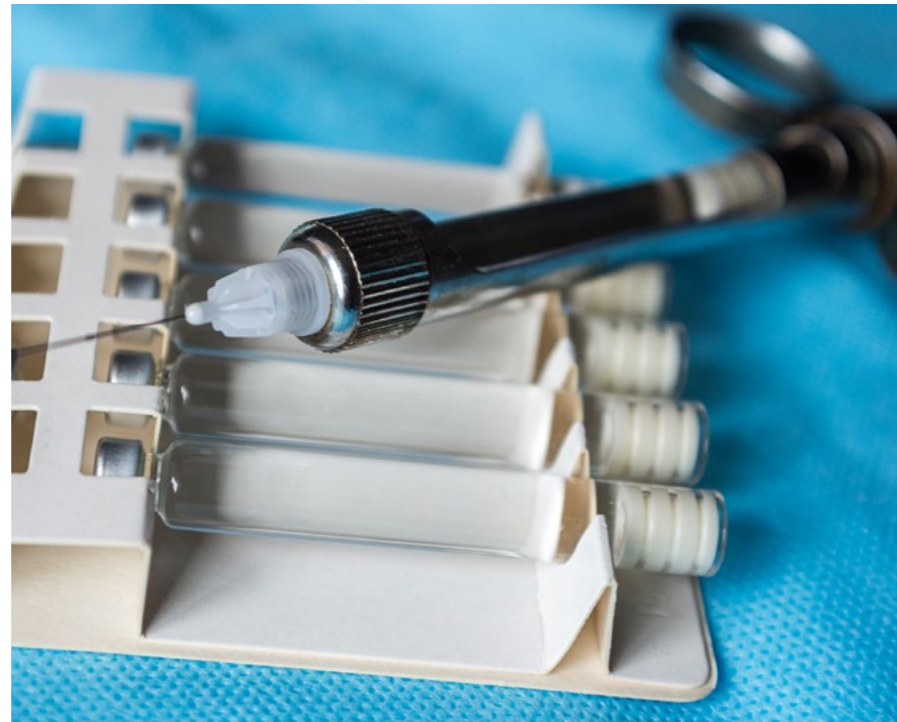
En 2024, ZIWIG a ouvert un centre de production de grande capacité dédié à son test salivaire de diagnostic de l'endométriose. Parallèlement, le test a continué à susciter un fort intérêt institutionnel. Après avoir obtenu le remboursement dans plusieurs pays européens, dont la Suisse et la Suède, il a été approuvé en France, un pays dont les décisions en matière de santé influencent souvent les autres marchés européens. À cette occasion, la ministre française de la Santé s'est rendue sur le site de production, saluant une innovation révolutionnaire et confirmant l'intérêt des pouvoirs publics pour cette avancée médicale. ZIWIG poursuit désormais ses démarches d'enregistrement dans d'autres pays et prépare les prochaines étapes de son développement international.



INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS STRUCTURANTS

Des technologies innovantes pour introduire de nouvelles formes galéniques

Grâce à son expertise industrielle reconnue et à sa culture de l'innovation, Sothema n'hésite pas à investir dans de nouvelles technologies et se positionner sur des segments à forte technicité, peu explorés localement, afin de répondre aux besoins thérapeutiques les plus exigeants. En 2024, le groupe a engagé des investissements industriels pour introduire deux nouvelles formes galéniques encore inédites au Maroc, dont les carpules injectables, utilisées notamment pour l'anesthésie locale en cabinet dentaire ou en chirurgie. Cet investissement permettra, dès 2027, de produire localement des solutions jusqu'ici importées.



Une digitalisation accélérée de la chaîne industrielle

Sothema poursuit la digitalisation de ses opérations industrielles dans une logique d'excellence opérationnelle. En 2024, plusieurs chantiers ont été lancés, afin de renforcer l'efficacité, la traçabilité et l'analyse en temps réel des performances industrielles.

Au niveau de la supply chain, un nouveau logiciel de planification a été intégré cette année pour mieux piloter les flux, anticiper la demande et limiter les risques de rupture de stock.

En parallèle, le groupe a amorcé le déploiement d'une GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) sur l'ensemble de ses sites. L'année 2024 a été consacrée à la définition des besoins, à la priorisation des équipements et à l'investissement, tandis que le

déploiement opérationnel est prévu en 2025. Ce système a pour objectif d'optimiser la maintenance préventive, prolonger la durée de vie des équipements et réduire les arrêts non planifiés.

Enfin, une vingtaine de machines critiques ont été équipées de capteurs intelligents (IoT) pour automatiser la collecte de données industrielles en temps réel : consommation énergétique, temps d'arrêt, taux de rejet, performance par batch, etc. Ces données, exploitables par les équipes de production et les managers via des outils d'analyse alimentent progressivement un système d'intelligence industrielle qui a pour objectif d'améliorer la réactivité et la performance globale des unités de production.



Un dispositif logistique renforcé pour accompagner la croissance

Sothema dispose d'un système de stockage d'une capacité globale de plus de 16 000 palettes, réparties entre matières premières et produits finis, entièrement digitalisé de la préparation jusqu'à la livraison via un WMS (Warehouse Management System). Conformément aux exigences du secteur pharmaceutique, l'ensemble des zones de stockage est soumis à un strict contrôle de température, d'humidité et de sécurité, et garantit la qualité et la traçabilité des produits tout au long de la chaîne logistique. En 2024, le dispositif s'est enrichi d'un nouveau magasin de type Very Narrow Aisle (VNA), d'une capacité de 5 700 palettes, optimisé pour un stockage haute densité et des opérations de réapprovisionnement plus rapides.





3
**RAPPORT
ESG**

Méthodologie et périmètre du rapport

Le rapport ESG de Sothema permet à l'entreprise de rendre compte de ses engagements en matière environnementale, sociale, sociétale et de gouvernance, conformément aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019, en s'appuyant sur les orientations du référentiel du Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que sur les principes de la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises. Le périmètre couvert par ce rapport concerne les activités propres de Sothema, à l'exclusion de ses filiales, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Les thématiques traitées dans ce rapport incluent, l'impact environnemental des opérations de Sothema, son action sociale et sociétale, ainsi que les pratiques mises en place en matière de gouvernance. Les données présentées proviennent des échanges avec les différentes parties prenantes internes, des systèmes d'information ainsi que des reportings internes réalisés durant l'année et consolidés au 31 décembre 2024. Les indicateurs ont fait l'objet d'un contrôle de cohérence par l'équipe dédiée au projet ESG, et le contenu final du rapport a été validé par les membres du Comité de Direction de Sothema.

UNE VISION DURABLE POUR LA SANTÉ DE DEMAIN

Le développement durable est inscrit au cœur de l'histoire et de la culture de Sothema. Il constitue un pilier fondamental de son modèle opérationnel. L'entreprise déploie une démarche qui vise à intégrer les principes de durabilité dans l'ensemble de ses activités, avec pour objectif de répondre aux besoins actuels et futurs en matière de santé et de créer de la valeur partagée. Cet engagement se traduit par des priorités claires : faciliter l'accès aux soins, accompagner le développement de ses collaborateurs, limiter son empreinte environnementale et renforcer les standards de gouvernance. Face aux enjeux sanitaires majeurs de la région, Sothema agit pour un système de santé plus accessible, équitable et durable.

Consultation des parties prenantes et analyse de matérialité

Dans le cadre de sa démarche ESG, Sothema a engagé une première analyse de matérialité pour identifier et hiérarchiser les enjeux les plus significatifs pour son activité et ses parties prenantes. Cette démarche conduite selon les principes de la norme ISO 26000 a permis de rapprocher les priorités stratégiques de l'entreprise des attentes exprimées par ses parties prenantes, tout en tenant compte des spécificités du secteur pharmaceutique.

Afin de consulter ses parties prenantes les plus significatives, l'entreprise a mobilisé l'ensemble de ses collaborateurs en interaction directe avec ses différentes parties prenantes à travers des entretiens approfondis. En complément, un benchmark national et international ainsi qu'une revue documentaire ont permis d'identifier un ensemble d'enjeux potentiels, selon des thématiques

prioritaires. Ces enjeux ont été soumis à l'appréciation des membres du Comité de Direction, selon des critères liés à la performance, le niveau de risque et les opportunités qu'ils présentent. Cette évaluation a permis de mesurer leur maturité et leur importance stratégique pour l'entreprise, en vue d'alimenter la construction et le déploiement de sa politique ESG.

L'analyse approfondie réalisée dans le cadre de cette étude de matérialité a permis d'identifier 11 enjeux clés qui ont conduit à l'élaboration de la démarche ESG de Sothema, structurée autour de trois grands axes d'engagement qui constituent le socle stratégique guidant la mise en œuvre et le déploiement d'actions concrètes destinées à amplifier l'impact positif de Sothema sur son écosystème global.

Notre démarche ESG

La démarche ESG à partir des résultats de l'analyse de matérialité, s'articule autour de trois grands axes stratégiques :

► **Un engagement sociétal** : Informer, former et accompagner les patients et les professionnels de santé, à travers de l'éducation thérapeutique, des campagnes de dépistage de certaines maladies et des programmes de renforcement des compétences destinés aux pharmaciens d'officine. Garantir la qualité et la sécurité des produits tout au long de la chaîne de valeur.

► **Une responsabilité environnementale** : Réduction de l'empreinte environnementale de l'ensemble activités opérationnelles et promotion de l'efficacité énergétique.

► **Un engagement social** : Promouvoir, la santé, la sécurité et le bien-être des collaborateurs. S'impliquer auprès des communautés locales à travers des actions solidaires ciblées.

Ces axes sont soutenus par une gouvernance rigoureuse, fondée sur la transparence, l'éthique et une gestion proactive des risques, qui garantissent la cohérence et l'efficacité des engagements ESG de Sothema.

Importance « business » de l'enjeu sur sothema

Très significatif



Significatif



Significatif

Très significatif

Niveau d'attente des parties prenantes

Hierarchie des enjeux matériels

- A. Accès aux médicaments
- B. Rémunération & Gestion des carrières
- C. Dialogue social
- D. Santé et sécurité des Sothémiens

K. Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des personnes en situation de handicap

- E. Economie d'énergie
- F. Valorisation des déchets et recyclage
- G. Promotion de la fonction contrôle interne et risk management
- H. Promotion de la parité homme-femme
- I. Déontologie et lutte contre la corruption
- J. Achats responsables

INFORMER, FORMER ET ACCOMPAGNER LES PATIENTS ET LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Éducation thérapeutique : accompagner au-delà du médicament

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, Sothema place l'accompagnement des patients au cœur de ses priorités et réaffirme sa vision d'une industrie pharmaceutique proche du terrain, qui soigne aussi par l'écoute, l'information et la pédagogie.

La démarche d'éducation thérapeutique mise en place par le groupe permet aux patients atteints de maladies chroniques d'acquérir ou de renforcer les compétences nécessaires à la gestion de leur pathologie au quotidien à travers la compréhension de la maladie, l'interprétation des résultats, la maîtrise des gestes techniques ou encore l'adaptation des habitudes de vie.

Sothema demeure à ce jour le seul laboratoire pharmaceutique marocain à proposer un programme structuré d'éducation thérapeutique. Ce programme se distingue par la diversité des publics touchés, la richesse des formats (individuels ou collectifs, en présentiel ou distanciel) et la collaboration avec les parties prenantes locales.

En 2024, 1800 patients ont bénéficié de séances animées par une éducatrice médicale de Sothema. Ces sessions se sont tenues dans des cadres variés tels que les cabinets médicaux, les services hospitaliers, les centres de santé, les bureaux municipaux ou encore les entreprises. Un effort particulier est déployé en faveur des patients en situation de handicap.

Parmi les actions menées, des sessions ont été organisées autour du thème « Diabète et Ramadan »,



à Casablanca et à Nouaceur, en partenariat avec les Bureaux Municipaux d'Hygiène. Ces ateliers ont permis d'aborder des sujets concrets comme la gestion du jeûne, la prévention des complications et la maîtrise des gestes techniques, notamment les injections. En marge de ces événements, des actions complémentaires ont été menées en collaboration avec d'autres laboratoires, incluant des analyses biologiques et la distribution de matériel adapté, comme des sacs isothermes pour l'insuline.

Le succès du programme se manifeste à travers un intérêt grandissant des professionnels de santé, qui sollicitent de plus en plus souvent Sothema pour animer de nouvelles sessions. En parallèle, les efforts de prospection déployés ont permis d'élargir le réseau, avec l'adhésion de 100 nouveaux médecins au programme en 2024.



Mobilisée pour la prévention et le dépistage précoce des cancers féminins

Convaincue que le combat contre le cancer commence par une meilleure information et un diagnostic précoce, Sothema s'engage aux côtés d'autres acteurs de la santé pour sensibiliser la population, en particulier les femmes, aux enjeux de prévention. Le groupe contribue chaque année à des campagnes autour de pathologies majeures comme le cancer du sein.

En 2024, Sothema a renouvelé son soutien aux initiatives du groupe Oncologie et Diagnostic du Maroc (ODM), à l'occasion d'Octobre Rose. Ce partenariat s'est notamment traduit par l'organisation de journées portes ouvertes de dépistage au centre El Kindy, et par la participation à une marche solidaire à Agadir visant à sensibiliser largement sur l'importance du diagnostic précoce. En plus de garantir l'accessibilité des traitements oncologiques, le groupe soutient toutes les initiatives qui contribuent au bien-être et à la qualité de vie des patientes tout au long de leur parcours de soins.



Renforcer les compétences des pharmaciens d'officine

Le secteur officinal connaît des transformations importantes, entre évolutions réglementaires, montée en puissance du digital et attentes croissantes des patients. Pour accompagner les pharmaciens, Sothema a poursuivi son programme de formation continue intitulé Pharmacien, manager de son officine, lancé en 2023.

La deuxième édition de ce cycle s'est tenue en 2024 à Tanger, en partenariat avec le syndicat local, et a réuni 120 pharmaciens autour de trois modules complémentaires : gestion du risque fiscal dans le cadre de la nouvelle loi 2024, marketing digital appliqué à l'expérience patient, et initiation à la Programmation Neuro-Linguistique (PNL) pour optimiser la communication en officine.

Ce programme a été salué par les participants et les représentants de la profession, qui ont exprimé le souhait d'en faire un rendez-vous régulier.



QUALITÉ ET SÉCURITÉ TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Veiller à la conformité aux standards internationaux des processus qualité

Dans un secteur aussi réglementé que l'industrie pharmaceutique, la conformité aux standards qualité constitue à la fois un prérequis et un levier de compétitivité, en particulier pour l'export. Chaque pays impose ses propres certifications, délivrées après audit des sites de fabrication. Sothema veille à maintenir un haut niveau de conformité réglementaire sur l'ensemble des régions où elle opère, en assurant le renouvellement régulier des certifications exigées.

Le groupe est certifié selon les normes GMP (Bonnes Pratiques de Fabrication), GDP (Bonnes Pratiques de Distribution) et GLP (Bonnes Pratiques de Laboratoire).

Les sites de production sont agréés par les autorités sanitaires de plusieurs pays : Maroc, France, Allemagne, Belgique, Portugal, Arabie Saoudite, Irak, et Brésil. En 2024, Sothema a procédé au renouvellement de l'ensemble de ses certifications GMP, à la fois auprès des autorités marocaines et des agences sanitaires partenaires comme la SFDA en Arabie Saoudite, le ministère irakien de la Santé, ou encore l'agence portugaise du médicament.

Le groupe détient également plusieurs certifications ISO, dont l'ISO 9001:2000 pour la qualité, l'ISO 14001 pour l'environnement, et l'ISO 13485, spécifique aux dispositifs médicaux. Cette dernière, renouvelée en 2024, est essentielle pour servir des marchés réglementés comme l'Europe ou le Brésil, notamment dans les segments des seringues préremplies.



Des audits réguliers pour maintenir l'exigence

En moyenne, Sothema est soumise à 1 à 2 audits qualité par mois, réalisés soit par des autorités réglementaires marocaines ou étrangères, soit par des laboratoires partenaires dans le cadre d'activités de façonnage. Ces audits sont essentiels pour conserver les autorisations de fabrication et garantir la mise à disposition de produits sûrs et conformes sur les marchés nationaux et internationaux.





Garantir la sécurité des patients

Dans le secteur pharmaceutique, la sécurité des patients ne se limite pas à la qualité de fabrication. Elle implique une vigilance qui s'étend à la phase de distribution jusqu'à post-commercialisation. La démarche de Sothema repose sur un ensemble de dispositifs réglementaires, organisationnels et technologiques visant à prévenir, détecter et traiter tout événement susceptible d'altérer la qualité ou la sécurité d'un médicament.

Un système de pharmacovigilance structuré

Conformément à la loi 17-04 et à la circulaire ministérielle de 2016, Sothema dispose d'un département de pharmacovigilance autonome, piloté par une personne qualifiée, chargée de recueillir, analyser et transmettre aux autorités compétentes tout effet indésirable suspecté. Ce système fonctionne 24h/24 et 7j/7, via différents canaux de déclaration : appels téléphoniques, notifications écrites ou formulaire en ligne disponible sur le site web de Sothema. La surveillance s'étend également à la littérature scientifique ainsi qu'aux réseaux sociaux. Le dispositif s'appuie sur un personnel spécifiquement formé à réception des notifications et à la détection d'alertes de sécurité. Des indicateurs de performance assurent le respect des délais réglementaires, et chaque cas signalé fait l'objet d'un suivi, pouvant conduire à la révision des notices ou à des mises à jour des données cliniques.

Des responsabilités contractuelles clairement définies

Dans le cadre de ses partenariats, Sothema formalise ses engagements par des contrats de pharmacovigilance (Safety Data Exchange Agreement - SDEA). Ces accords définissent les responsabilités respectives en matière de déclaration et de suivi des effets indésirables. Même lorsque les produits sont développés sous licence, la responsabilité juridique de l'AMM incombant à Sothema l'oblige à notifier ses partenaires dans des délais précis. Le respect de ces délais est régulièrement audité par les laboratoires donneurs d'ordre.

Prévention des risques

Au-delà du suivi des effets indésirables une fois les produits sur le marché, Sothema adopte une approche préventive en amont. En 2024, des réunions de coordination ont été instaurées entre les départements médical, réglementaire et pharmacovigilance afin de construire, dès les premières phases de développement, les plans de gestion des risques (PGR) pour les nouveaux médicaments. Cette collaboration permet d'identifier les risques potentiels, d'anticiper les exigences réglementaires spécifiques à chaque marché, et de définir les mesures de surveillance à mettre en place à chaque étape du cycle de vie.

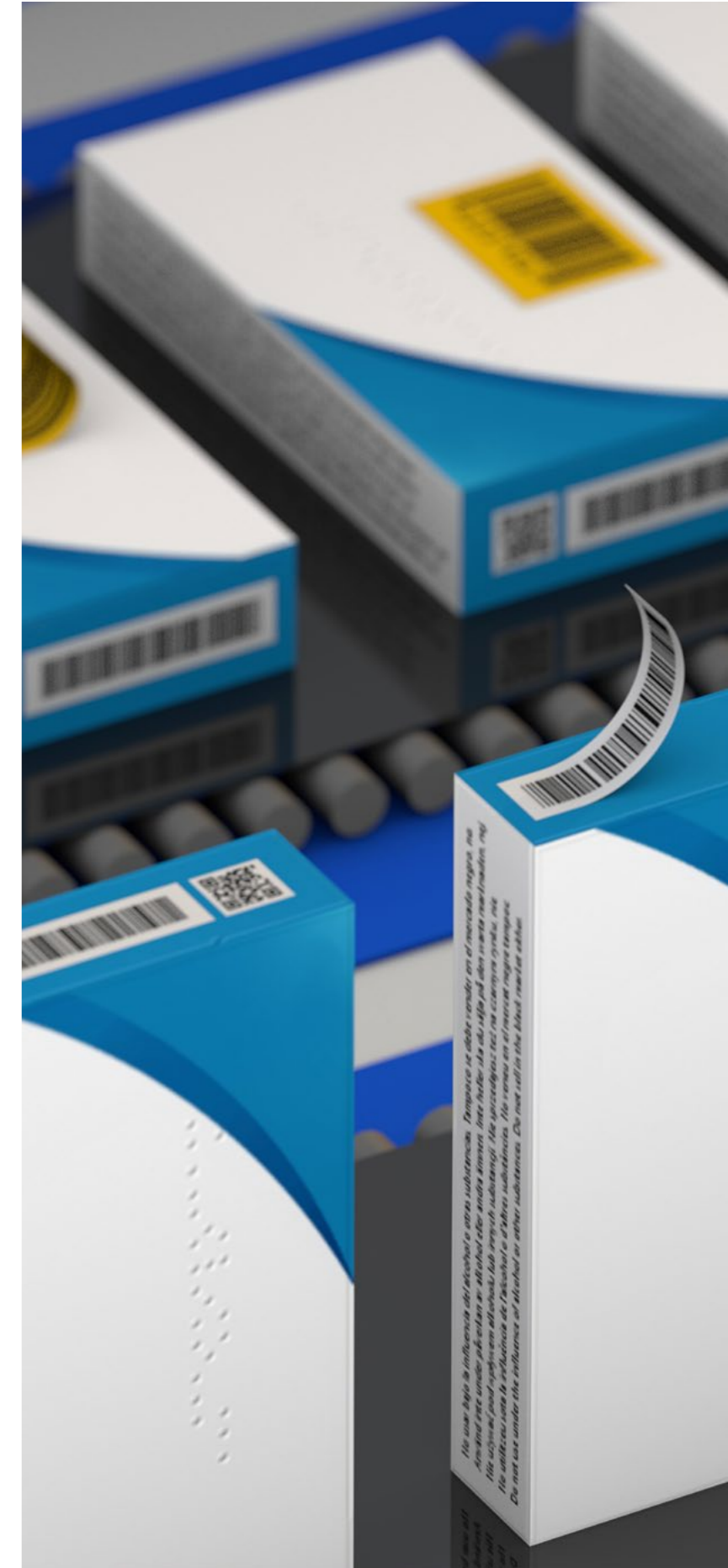
Prévention de la contrefaçon

La contrefaçon de médicaments constitue un risque majeur pour la santé publique à l'échelle mondiale. Pour y faire face, de nombreux pays exigent aujourd'hui des dispositifs de traçabilité avancés, tels que la sérialisation (code unique et non reproductible pour chaque boîte). Ces exigences sont notamment en vigueur dans l'Union européenne et au sein du Conseil de Coopération du Golfe.

Sothema a investi dans une ligne de sérialisation, permettant d'apposer ces identifiants uniques sur les produits destinés à l'export. Ces codes sont ensuite enregistrés dans des bases de données centralisées, accessibles aux autorités de santé et aux pharmaciens pour authentifier chaque boîte de médicament à sa délivrance.

Le groupe met également en œuvre des solutions d'agrégation, qui assurent la traçabilité de chaque unité de vente depuis la palette jusqu'à la boîte individuelle. Cette architecture de données hiérarchisée renforce le contrôle logistique à l'arrivée des marchandises, notamment dans les ports et aéroports.

Grâce à ses dispositifs, le groupe anticipe d'ores et déjà les évolutions réglementaires locales, même si la généralisation de ces exigences sur le marché marocain nécessitera à terme des investissements en infrastructures et des adaptations sur l'ensemble des lignes de production



S'ENGAGER POUR UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL MAÎTRISÉ

Sothema agit pour réduire l'empreinte environnementale de ses activités, en conformité avec les standards internationaux. Sa politique repose sur la prévention de la pollution, le respect de la conformité réglementaire, l'amélioration continue des performances environnementales et le partage des bonnes pratiques au sein de la profession.

Les 6 axes de la politique environnementale de Sothema

Gaz à effet de serre

Réduction des émissions sur l'ensemble des activités, y compris les fonctions support.

Achats responsables

Priorité donnée aux matières premières et équipements recyclables ou à faible impact environnemental.

Déchets

Réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation énergétique, y compris pour les produits pharmaceutiques périmés.

Énergie

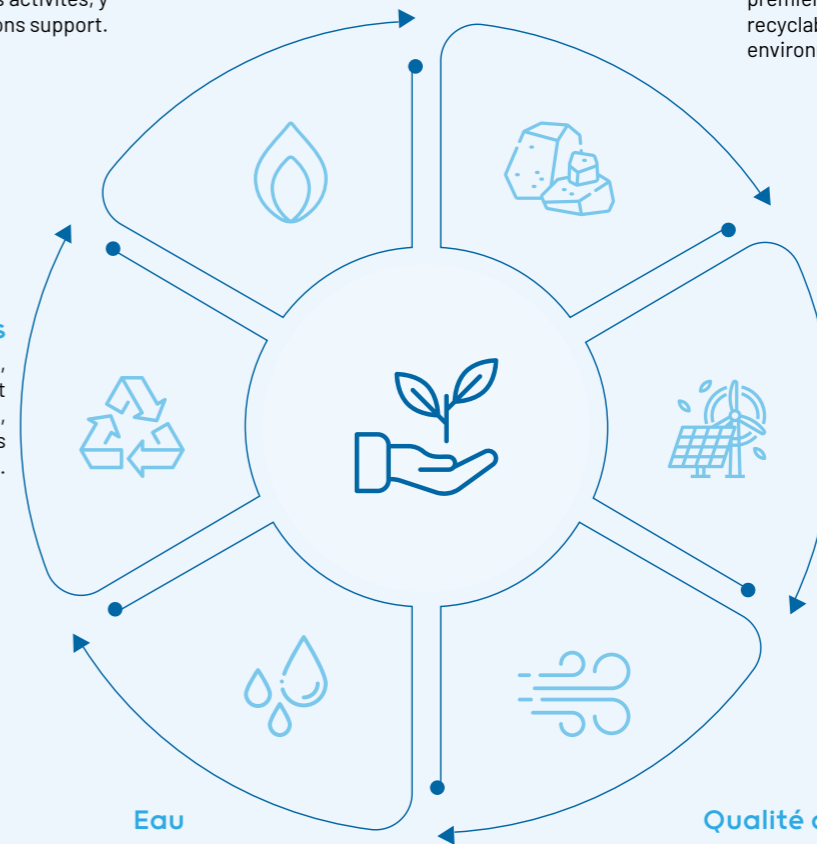
Optimisation des consommations et intégration progressive des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Eau

Gestion rationnelle de la ressource, tant au niveau industriel que pour les usages internes.

Qualité de l'air

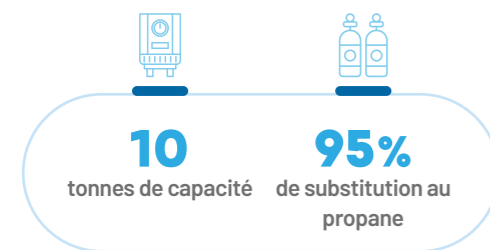
Maintien de normes strictes pour garantir une qualité de l'air conforme dans tous les environnements de travail.



Performance énergétique et mix bas carbone

Une première année pleine pour la chaudière biomasse

Mise en service au dernier trimestre 2023, la chaudière biomasse a permis à Sothema de couvrir en 2024 l'ensemble de ses besoins en vapeur, avec une substitution de 95 % au propane, les 5 % restants étant utilisés en secours en cas de panne ou d'approvisionnement défaillant. D'une capacité de 10 tonnes, ce dispositif fonctionne grâce à un approvisionnement en grignons et autres déchets végétaux. Fort du succès de ce modèle, Sothema envisage également la mise en place d'une seconde chaudière biomasse, aujourd'hui à l'étude, afin de sécuriser l'approvisionnement et renforcer son autonomie énergétique.



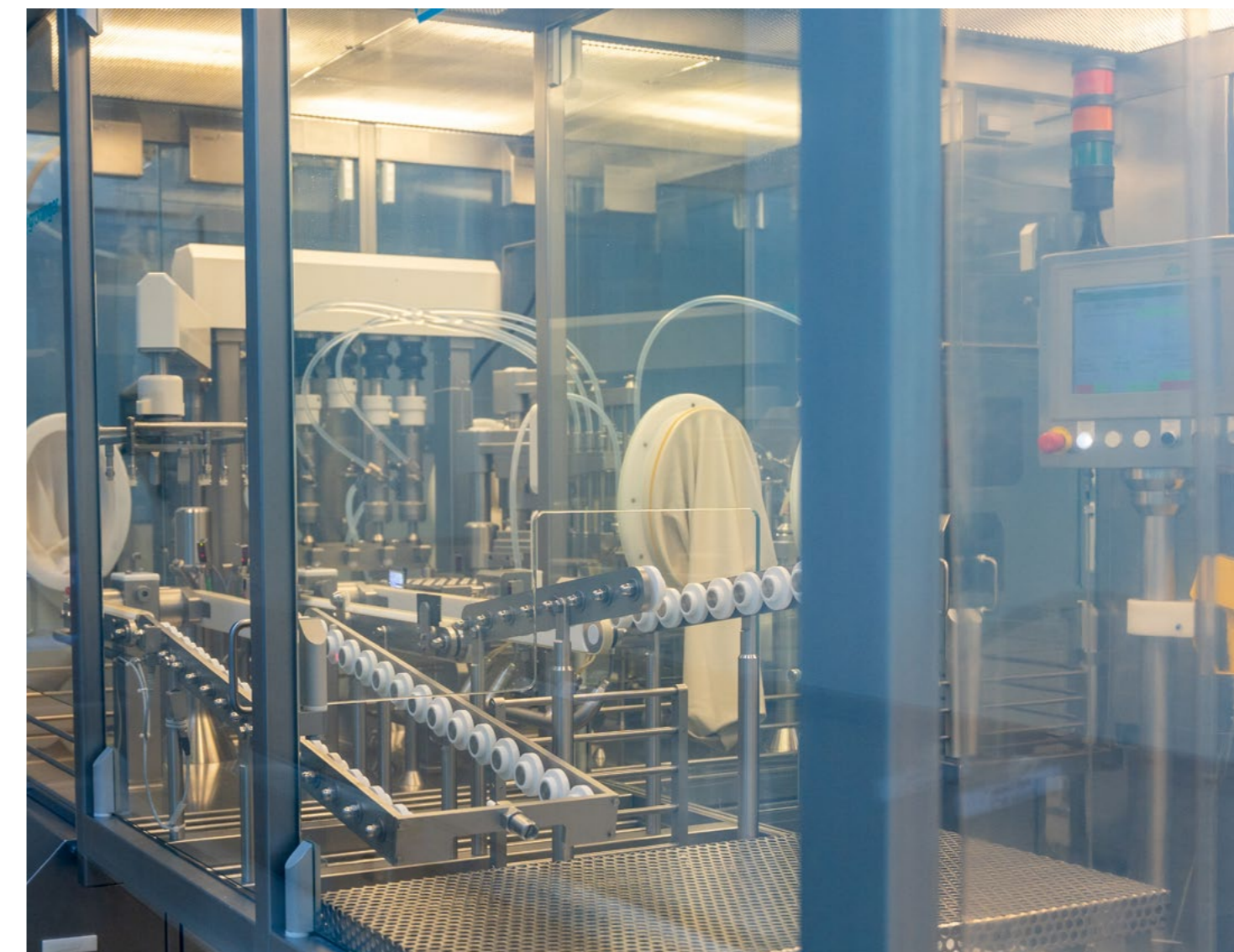
Un audit énergétique mené avec l'IFC

Dans le cadre du partenariat initié entre la Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIIP) et l'International Finance Corporation (IFC), Sothema a lancé en 2024 un audit énergétique approfondi couvrant trois de ses sites industriels stratégiques : l'unité des blocs stériles, l'unité des solutés massifs et l'unité des céphalosporines. L'audit s'est également étendu à l'ensemble des installations énergétiques, incluant les chaudières, les systèmes de traitement d'eau et de climatisation.

Ce diagnostic détaillé a permis d'identifier les principaux leviers d'optimisation, aussi bien sur le plan des équipements que de l'organisation des flux. Les recommandations issues de cette mission ont donné lieu à un programme d'investissement dont l'enveloppe est estimée entre 4 et 6 millions de dirhams d'ici 2026. Parmi les actions envisagées figurent l'optimisation du

rendement énergétique des équipements industriels, la rationalisation des plages de fonctionnement des unités et la réduction des consommations en eau, électricité et vapeur.

Grâce à ces efforts conjoints sur le mix énergétique et la performance des installations, l'empreinte carbone de Sothema a diminué de 14 % en un an, passant de 0,27 kg à 0,21 kg de CO₂ par unité produite.



Vers la certification ISO 50001 pour renforcer la performance énergétique

Sothema est certifiée ISO 14001 depuis 2019 pour son système de management environnemental, un cadre exigeant qui implique des revues annuelles de conformité. Depuis 2023, le groupe s'est engagé dans une nouvelle étape avec l'objectif d'obtenir la certification ISO 50001 en 2026. Cette norme encadre les pratiques de gestion de l'énergie et vise à structurer les démarches d'optimisation, tant sur les équipements que sur les process industriels. Elle permettra également à Sothema de renforcer sa compétitivité auprès de ses donneurs d'ordres, notamment à l'export, où la performance énergétique devient un critère différenciant.



Maîtrise de la ressource en eau



Les besoins en eau du secteur pharmaceutique sont particulièrement élevés, notamment en raison des opérations de nettoyage, de stérilisation et de purification. Consciente de ces enjeux, et compte tenu du contexte national de stress hydrique, Sothema a engagé plusieurs leviers d'optimisation à différents niveaux de son cycle de production.

L'eau issue des opérations de production ou de nettoyage est systématiquement traitée par décantation directement sur site. Ce procédé physique permet de séparer les résidus, sans ajout de produits chimiques, et de disposer d'une eau qui peut être réintroduite dans le réseau, conformément aux normes environnementales.

Suite à l'audit réalisé par l'IFC, des optimisations sont en cours de mise en œuvre afin de pouvoir réutiliser l'eau pour des usages secondaires comme l'arrosage

des espaces verts, les installations sanitaires ou encore la production d'eau glacée pour le refroidissement des machines.

Par ailleurs, afin d'améliorer le rendement du processus de purification de l'eau, indispensable pour atteindre les standards de qualité pharmaceutique, Sothema a investi en 2024 dans de nouveaux équipements permettant de réduire significativement les taux de rejet qui pouvaient atteindre jusqu'à 50 % dans les installations classiques.



Gestion responsable des déchets

Dans le secteur pharmaceutique, la gestion des déchets représente un enjeu environnemental, sanitaire et réglementaire. En conformité avec les exigences nationales et les standards du secteur, Sothema applique une politique de traitement différencié en fonction de la nature des déchets générés, afin de garantir à la fois la sécurité des opérations, la maîtrise des risques et la réduction de l'impact environnemental.

Les déchets solides non contaminés, tels que les emballages ou matériaux sans contact avec les produits pharmaceutiques, font l'objet d'un tri en vue de leur revalorisation.

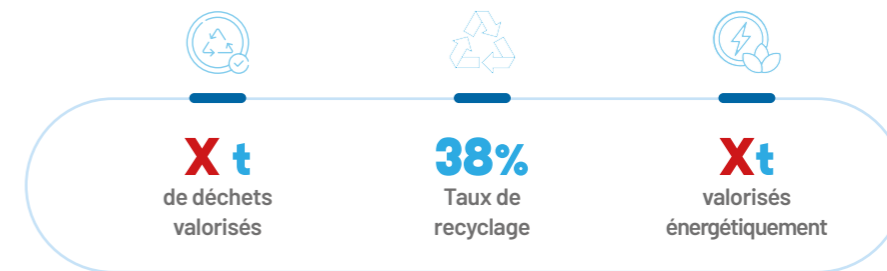
Les déchets contaminés, y compris ceux classés à usage strictement réglementé, sont confiés à des prestataires spécialisés, qui procèdent à leur élimination afin d'empêcher toute forme de réutilisation accidentelle ou frauduleuse.

Les opérations de destruction sont réalisées sous la supervision des autorités sanitaires locales, notamment pour les substances stupéfiantes.

Sothema assure également la reprise des médicaments périmés provenant de ses propres stocks auprès des pharmacies et des grossistes. Ces retours sont triés puis intégrés dans la filière de destruction ou de revalorisation selon leur nature.

Les déchets biologiques issus des zones stériles et des contrôles environnementaux suivent un circuit dédié et sont détruits par autoclave, avant d'être mis dans des contenants spécifiques scellés, puis pris en charge par un prestataire spécialisé.

Cette politique a permis au groupe de porter son taux global de recyclage à 38 % en 2024, contre 31 % l'année précédente.



RESPONSABILITÉ SOCIALE & SOCIÉTALE

Le capital humain, socle de la performance

Chez Sothema, le développement humain est considéré comme un levier au service de la performance, de la qualité et de l'innovation. Dans un secteur aussi exigeant que celui de la santé, l'excellence opérationnelle repose d'abord sur les femmes et les hommes qui portent au quotidien les engagements du groupe. La politique RH vise à créer un environnement propice à l'épanouissement personnel et professionnel, fondé sur le respect, l'équité, l'inclusion et l'écoute.

Une culture de proximité et d'écoute

Pour favoriser un dialogue social ouvert et durable, Sothema déploie plusieurs dispositifs d'écoute interne. Un baromètre social est réalisé régulièrement afin de mesurer le niveau d'engagement, identifier les attentes des collaborateurs et orienter les actions d'amélioration continue.

Des rencontres internes baptisées « **Binatna** » sont organisées de manière trimestrielle, réunissant la Présidente Directrice Générale, le Directeur du Capital Humain, les représentants du personnel et

des collaborateurs issus de différents services et niveaux hiérarchiques. Ces échanges directs et sans filtre permettent d'aborder les préoccupations du terrain et de renforcer la confiance mutuelle. En parallèle, des événements fédérateurs comme la « **Journée du Sothémien** » ou « **la Journée des Cadres** » contribuent à renforcer la cohésion et à faire vivre les valeurs du groupe dans un esprit de convivialité et d'appartenance.



Une politique de formation alignée sur les enjeux stratégiques

La formation constitue un pilier essentiel de la gestion des talents chez Sothema. Elle répond à un double enjeu : accompagner la montée en compétences dans un secteur en constante évolution, et garantir la continuité des savoir-faire à travers des plans de succession ciblés. Le plan de formation est directement adossé à l'identification des postes clés et aux besoins de relève. Il mobilise à la fois des modules techniques (**hard skills**) et comportementaux (**soft skills**), dans une logique de développement global des collaborateurs. En 2024, 2,33 jours/homme de formation ont été dispensés au profit de 85% des collaborateurs.



2,33

jours/homme de formation en 2024



85%

des salariés bénéficiaires de formation

Miser sur le leadership pour renforcer la performance collective

En 2024, Sothema a lancé un partenariat stratégique avec Crestcom International, référence mondiale dans la formation en leadership, afin de renforcer les compétences managériales et soutenir sa dynamique de croissance. Ce programme sur-mesure accompagne les managers tout au long de l'année à travers des modules ciblés, mêlant pratiques concrètes, coaching et développement personnel.



Renforcer l'expertise médicale des équipes

Dans le secteur pharmaceutique, la maîtrise des connaissances médicales est essentielle à la crédibilité, à la conformité réglementaire et à la performance commerciale. C'est pourquoi, en plus des compétences techniques et managériales, Sothema accorde une attention particulière au développement des compétences médicales de ses collaborateurs. En 2024, 956 heures de formation ont été dispensées par l'équipe médicale interne. Ces sessions visent à renforcer la compréhension des indications, des mécanismes d'action et des protocoles de prise en charge associés aux produits du groupe, en intégrant les dernières recommandations cliniques et les dernières études scientifiques.



956

heures de formation médicale



Diversité & inclusion

La diversité et l'inclusion font partie intégrante de la culture managériale de Sothema. Le groupe s'attache à garantir l'égalité des chances à chaque étape du parcours professionnel, en veillant à créer un environnement respectueux des différences et propice à l'épanouissement de tous les collaborateurs.

Cette ambition se traduit concrètement par une forte représentation des femmes aux postes de responsabilité. Au sein des instances dirigeantes, notamment le comité de gestion et le Comité exécutif, la parité dépasse

largement les standards habituellement constatés dans le secteur.

Sothema veille également à ce que les processus de recrutement, de rémunération et de développement soient fondés exclusivement sur les compétences, sans distinction de genre, d'origine ou de parcours. Cette exigence d'équité contribue à renforcer l'engagement des équipes et à faire émerger des talents issus d'horizons variés, au service d'une performance durable et inclusive.



41%

des employés sont des femmes



50%

des membres du COMEX sont des femmes



33%

des membres du CODIR sont des femmes



33%

des membres du Conseil d'administration sont des femmes

Valoriser les parcours féminins au sein de Sothema

Sothema a également choisi de collaborer avec Yemma Magazine, un média marocain engagé sur les questions de leadership féminin, pour mettre en lumière les parcours de ses collaboratrices. Cette initiative prend la forme de portraits valorisant l'engagement, les responsabilités et les trajectoires professionnelles de femmes occupant des fonctions clés au sein du groupe.



Un engagement incarné au plus haut niveau

L'engagement de Sothema en faveur de la diversité et de l'égalité des chances se reflète aussi dans les prises de parole de sa direction. En 2024, la PDG du groupe, Mme Lamia Tazi, a été invitée à intervenir lors de la conférence « Empowering Women, Driving Change », organisée par la Bourse de Casablanca dans le cadre de l'initiative mondiale « Ring the Bell for Gender Equality ». En tant que femme dirigeante d'une société cotée au Maroc, Mme Tazi a partagé sa vision du leadership au féminin et a rappelé l'importance de renforcer la présence des femmes aux postes de décision.

Valoriser la diversité des compétences

Sothema considère la diversité des parcours et des expertises comme un moteur essentiel de l'innovation. En 2024, cette vision s'est traduite par la signature d'une convention de partenariat avec l'ESITH, grande école nationale de formation d'ingénieurs. Cet accord vise à renforcer l'employabilité des jeunes diplômés et à encourager la collaboration autour de projets liés à la R&D, à l'innovation, à la durabilité et à la responsabilité sociétale.





Santé & sécurité au travail

Sothema accorde une attention particulière à la sécurité et à la prévention des accidents du travail à travers une organisation dédiée. Le groupe dispose d'un service médico-social comprenant un médecin du travail, une assistante sociale et une infirmière, ainsi qu'un service HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) chargé de superviser les risques professionnels. Le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) constitue également un levier d'anticipation et de traitement des problématiques identifiées sur le terrain.

Les risques professionnels chez Sothema restent limités par rapport à d'autres secteurs industriels. En 2024, le groupe a enregistré 10 accidents du travail majoritairement sans gravité et rarement liés à l'utilisation de machines complexes.

L'entreprise applique également des procédures strictes en matière de sécurité sur les chantiers, notamment lors de la construction d'un nouveau magasin ou de l'extension d'une unité. Ces mesures s'appliquent aussi bien aux salariés qu'aux intervenants externes, garantissant un environnement de travail encadré et sécurisé.

La sensibilisation et la formation à la sécurité sont des priorités. Sothema organise régulièrement des sessions de formation animées par le service HSE et fait appel à des experts externes pour renforcer les connaissances du personnel sur les bonnes pratiques en matière de sécurité au travail.

Un engagement social tourné vers les collaborateurs et leurs familles

Sothema veille à renforcer sa politique sociale par des actions concrètes en faveur du bien-être de ses collaborateurs et de leurs proches. En 2024, deux initiatives majeures ont illustré cet engagement.

D'une part, à l'occasion d'Octobre Rose, une session de sensibilisation au cancer du sein a été organisée par le service médico-social, en partenariat avec la Direction du Capital Humain. Animée par le Pr. Mohamed Ennachit, gynécologue, cette conférence a réuni de nombreuses collaboratrices dans les locaux du siège, et a été retransmise en direct sur les plateformes internes. L'événement a permis d'aborder les enjeux de prévention, de diagnostic précoce et de soutien psychologique autour de cette pathologie.

D'autre part, le programme Minhaty, lancé en 2023, a connu sa deuxième édition avec l'attribution de bourses d'études supérieures à trois nouveaux lauréats du baccalauréat, enfants de collaborateurs. Sélectionnés selon des critères académiques et sociaux, ces jeunes bénéficient d'un accompagnement financier durant tout leur parcours universitaire. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'encourager l'excellence et de soutenir la réussite des enfants des collaborateurs.



Encourager le bien-être par le sport

Avec la conviction qu'un collaborateur épanoui est un vecteur d'engagement durable et de performance, Sothema promeut la santé physique et mentale à travers le développement d'initiatives autour du sport, ouvertes aux collaborateurs et à leurs familles.

En 2024, cette dynamique s'est traduite par plusieurs actions concrètes : prise en charge des activités de l'Académie Sothema de football pour les enfants des collaborateurs, parrainage de la participation de salariés à plusieurs marathons nationaux et internationaux, sponsoring du tournoi de mini-foot «Feu Omar Tazi», et soutien au Rallye des 4 Elles, événement sportif féminin.

Sothema a également pris part à une conférence sur le sport en entreprise, organisée par le groupe Les Inspirations Éco. À cette occasion, le Directeur du Capital Humain est revenu sur l'engagement de la direction à encourager la pratique sportive, reconnue pour ses effets positifs sur la prévention, la cohésion et la qualité de vie au travail.

Indicateurs RH

Répartition de l'effectif global par genre

	2022	2023	2024
Femmes	580	551	572
Hommes	777	804	824
Total effectif	1.357	1.355	1.396

Répartition de l'effectif permanent par genre

	2022	2023	2024
Femmes	418	399	397
Hommes	569	567	571
Total effectif	987	966	968

Répartition de l'effectif global par nature du contrat de travail (CDI, CDD, interim...)

	2022	2023	2024
CDD	64	84	80
CDI	923	882	888
INTERIM	370	389	428
ANAPEC	0	0	0
Total effectif	1.357	1.355	1.396

Répartition de l'effectif permanent par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre

	2022	2023	2024
Femmes direction	42	43	43
Femmes cadres	68	66	64
Femmes non cadres	308	290	290
Total femmes	418	399	397
Hommes direction	50	45	51
Hommes cadres	74	75	87
Hommes non cadres	445	447	433
Total hommes	569	567	571
Total effectif	987	966	968

Répartition de l'effectif global par branche d'activité

	2022	2023	2024
Pôle support	94	91	96
Pôle industriel	607	592	588
Pôle des opérations	286	283	284
Total effectif	987	966	968

Répartition par ancienneté

	2022	2023	2024
0 - 2 ans	424	400	371
2 - 5 ans	283	292	342
5 - 10 ans	213	240	256
10 - 12 ans	46	36	49
12 - 20 ans	207	203	169
20 - 25 ans	57	67	98
25 ans et plus	127	117	111
Total effectif	1 357	1 355	1 396

Formation globale

	2022	2023	2024
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	78%	30%	85%
Budget formation en % de la masse salariale	0,31%	0,19%	0
Nombre de jours de formation / salarié	2,13	1,17	2,33

Évolution de l'emploi

	2022	2023	2024
Nombre de recrutements - direction	9	12	19
Nombre de recrutements - cadres	23	15	28
Nombre de recrutements - non cadres	82	53	59
Nombre de recrutements total	114	80	106
Nombre de démissions - direction	4	3	6
Nombre de démissions - cadres	9	10	8
Nombre de démissions - non cadres	27	38	40
Nombre de démissions total	40	51	54
Nombre de licenciements - direction	0	4	3
Nombre de licenciements - cadres	1		6
Nombre de licenciements - non cadres	17		7
Nombre de licenciements total (Départ Négocié)	18	4	16

Dialogue social

	2022	2023	2024
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	12	12	12
Nombre de litiges sociaux individuels	0	0	0
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
Nombre de litiges sociaux total	0	0	0

Santé & Sécurité au travail

	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail	7	8	8
Taux de fréquence des accidents	3	3,89	3,81
Taux de gravité des accidents	0	0,14	0,12
Actions de formation en sécurité en faveur des salariés	7	7	7

Contribution au développement des communautés locales

	2022	2023	2024
Taux d'emploi local	25	2	3



IMPACT SOCIÉTAL

Chez Sothema, l'engagement sociétal ne se limite pas à des actions institutionnelles: il s'incarne aussi à travers l'implication directe des collaborateurs. Le groupe soutient des initiatives à impact social, éducatif et environnemental, portées par les collaborateurs eux-mêmes. C'est le cas notamment du mécénat participatif, mis en place avec l'appui de la Direction du Capital Humain, qui accompagne des projets menés par deux groupes internes très actifs.

L'association Qafilat Kouloub Al Rahma, composée à plus de 90% de collaborateurs de Sothema, mène chaque année entre 8 et 12 actions humanitaires ou sociales : réhabilitation d'écoles rurales, soutien aux centres de protection des jeunes filles (notamment via l'organisation d'un festival dédié), ou encore campagnes de solidarité. Des actions de sensibilisation écologique destinées aux enfants sont également organisées dans le cadre de journées internationales, comme la Journée de la Terre.

Par ailleurs, Sothema s'engage dans la promotion de la santé féminine en soutenant des initiatives de sensibilisation. En 2024, une série d'interviews réalisées avec des collaboratrices du groupe a été publiée dans le média féminin Yemma Magazine. Ces échanges ont permis d'aborder des sujets variés tels que l'accessibilité aux traitements oncologiques, l'assurance et le contrôle qualité dans l'industrie pharmaceutique.

ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Dans un secteur aussi réglementé et sensible que l'industrie pharmaceutique, l'intégrité et le respect des normes sont des conditions essentielles pour garantir la pérennité des activités et maintenir la confiance des parties prenantes. Sothema s'est dotée d'un dispositif complet en matière d'éthique et de conformité, s'inscrivant pleinement dans les standards internationaux en la matière.

Dispositif de conformité

Sothema a créé un département dédié à la conformité, piloté par un Compliance Officer et placé sous la supervision d'un comité d'éthique et de conformité. Ce comité a pour mission d'évaluer les risques de non-conformité, de les hiérarchiser, et de veiller à la mise en œuvre de politiques de prévention adaptées. Le programme de conformité repose sur un ensemble de procédures internes articulées autour d'un code de conduite régulièrement actualisé. Ce code définit les standards de comportement attendus des collaborateurs, et est complété par des politiques spécifiques relatives à la prévention de la corruption, à la gestion des conflits d'intérêts, et aux relations avec les professionnels de santé.

Pour garantir l'appropriation des principes de compliance par tous les collaborateurs, Sothema a mis en place plusieurs leviers de sensibilisation. Une plateforme d'e-learning permet de suivre les modules exigés par les partenaires et laboratoires commettants, tandis qu'une journée dédiée aux nouvelles recrues permet d'aborder spécifiquement les questions relatives à la compliance. Des capsules vidéo sur les thèmes éthiques et réglementaires viennent compléter ce dispositif de formation continue.

Protection des données personnelles

Sothema a renforcé son dispositif de conformité à la loi 09-08 sur la protection des données à caractère personnel.

Des référents ont été désignés dans chaque direction afin d'assurer un suivi décentralisé de la conformité. Ce dispositif est complété par un programme de sensibilisation, qui combine des sessions de formation, des supports pédagogiques numériques, et une assistance dédiée. Tous les nouveaux projets intégrant des données personnelles sont désormais analysés en amont, dans une logique de « Privacy by Design ».

Dispositif de signalement

Dans une logique de transparence, un dispositif de signalement a été mis en place, permettant aux collaborateurs de signaler toute anomalie ou comportement contraire à l'éthique. Anonyme ou nominatif, ce dispositif renforce la gouvernance interne et participe à la détection rapide des risques juridiques, financiers ou de réputation.

Vérification et contrôle

Les pratiques de Sothema font l'objet de vérifications internes et externes régulières. Les laboratoires commettants, les autorités réglementaires nationales et internationales, ainsi que les cabinets de certification, réalisent des audits sur les différents sites de production. Ces audits portent notamment sur le respect des règles en matière de déontologie, de lutte contre la corruption et de conformité.

GOVERNANCE

Structure de gouvernance

Sothema est une société anonyme à Conseil d'administration avec une structure moniste. Le Président du Conseil, qui est aussi Président Directeur Général est épaulé par un Comité de Direction, qui supervise la gestion opérationnelle

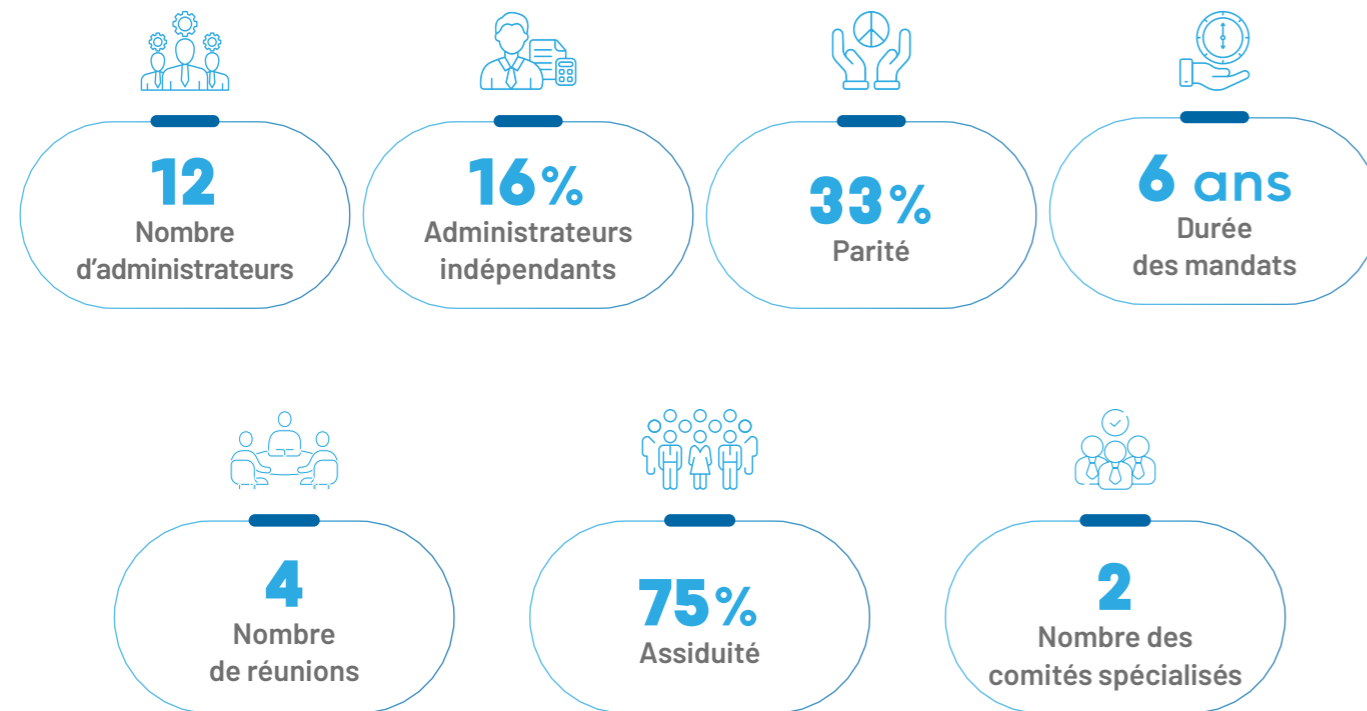
de la société. Le Conseil d'administration est composé de 12 membres dont deux administrateurs indépendants. La durée maximum des fonctions des administrateurs est de six années.

Critères d'indépendance des administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n°20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes et notamment aux critères d'indépendance des administrateurs, le Conseil d'administration compte 2 administrateurs indépendants.

Ces administrateurs indépendants n'ont jamais exercé, au sein de Sothema ou dans une autre société dans laquelle Sothema détient des participations, les fonctions de président du Conseil d'administration, de Directeur Général, de Directeur Général Délégué, ou toute autre fonction exécutive. Les administrateurs indépendants n'ont aucun lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec les actionnaires et administrateurs de Sothema.

La Gouvernance en chiffres



Rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les

affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le conseil d'administration a aussi pour rôle de convoquer les assemblées d'actionnaires, fixer leur ordre du jour, arrêter les termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter sur ces résolutions.

Parité

Le Conseil d'administration de Sothema est composé à hauteur de 33% de femmes en conformité avec les mesures transitoires prévues dans la loi 17-95.

Rémunération des administrateurs

En 2024, un montant brut de 1 600 000 DH a été versé aux administrateurs au titre des jetons de présence afférents à l'exercice 2023.

Comité d'audit

Le Comité d'audit a pour mission, par ses analyses, ses conseils et recommandations, d'assister le Conseil d'administration de Sothema et lui fournir, dans un esprit d'objectivité et d'indépendance, une assurance sur la maîtrise des risques au niveau des processus de la société et de ses filiales. Il veille notamment à la qualité de l'information financière, au respect des lois et de la réglementation, à la bonne mise en œuvre de la politique interne, à l'identification et la gestion des risques significatifs, à l'existence, au suivi et à l'efficacité des procédures de gestion.

Le Comité d'audit se réunit semestriellement.

Membres du Comité d'audit

- M. Mohamed Amine Benhalima, Président du Comité ;
- M. Nouredine Boutayeb, membre ;
- M. Mohamed Amine Berrada, membre.

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est composé de 12 administrateurs dont le Président Directeur Général. Au cours de l'année 2024, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

	Prénom et Nom	H/F	Nationalité	Date de première nomination	Date d'échéance de mandat	Nombre de mandats	Mandats dans d'autres sociétés
Président Directeur Général	Mme Lamia TAZI	F	Marocaine	AGO du 17/05/2001	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2028	2	Axess Pharma, Waph
Administrateur - Directeur Exécutif Support	M. Mohamed TAZI	H	Marocaine	AGO du 23/05/2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028	1	Axess Pharma
	M. Mohamed SEFRIOUI*	H	Marocaine	AGO du 13/06/1995	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024		
	M. Mohamed Amine BERRADA	H	Marocaine	AGO du 05/06/2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	1	Axess Pharma
	M. Mohamed Karim BERRADA	H	Marocaine	AGO du 25/05/2000	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023		
Administrateur non exécutif	M. El Ghaly TAHIRI JOUTEI HASSANI	H	Marocaine	AGO du 31/05/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	1	Immorente Invest
	Mme Amal DIOURI	F	Marocaine	AGO du 11/06/2015	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026		
	M. Ali TAZI	H	Marocaine	AGO du 09/05/2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023		
	Mme Selma TAZI	F	Marocaine	AGO du 09/05/2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023		
	Mme Bahia BERRADA ép. M. TAZI	F	Marocaine	AGO du 29/06/2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023		
Administrateur indépendant	M. Mohamed Amine BENHALIMA	H	Marocaine	AGO du 29/06/2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025	5	Akdital, Colorado, Maghreb Steel, Orange Money Maroc, Allianz Maroc
	M. Noureddine BOUTAYEB	H	Marocaine	AGO du 18/05/2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027		

*M. Mohamed SEFRIOUI a démissionné le 11 mars 2023.

Relations avec les actionnaires

Conformément aux exigences réglementaires, Sothema informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où est répertorié l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'année 2024, Sothema a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

Publication	Date de publication
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2023	29/02/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2023	29/03/2024
Résultats financiers 2023 et avis de convocation à l'AGO du 22 mai 2024	19/04/2024
Communiqué de presse post AGO du 22 mai 2024	23/05/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2024	27/05/2024
Communiqué de presse relatif à la cession de la totalité des actions (51%) détenues dans sa filiale Azerys	27/05/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2024	30/08/2024
Communiqué de presse financier relatif aux résultats du 1 ^{er} semestre 2024	26/09/2024
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2024	27/09/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2024	29/11/2024

L'ensemble de ces publications est téléchargeable sur le site de Sothema :

<https://sothema.com/web/publications-financieres/>

Etats des honoraires des cac

En KMAD	CAC 1						CAC 2						CAC 3						CAC 4						CAC 5					
	Montant / Année			Année / %			Montant / Année			Année / %			Montant / Année			Année / %			Montant / Année			Année / %			Montant / Année			Année / %		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés																														
Emetteur	265	250	250	77%	100%	100%	265	250	250	77%	100%	100%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	54	54	100%	100%	100%	40	40	40	77%	100%	100%	35	36	35	100%	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes																														
Emetteur	80	-	-	23%	-	-	80	-	-	23%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	-	12	-	-	23%	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-Total	345	250	250	100%	100%	100%	345	250	250	100%	100%	100%	54	54	54	100%	100%	100%	52	40	40	100%	100%	100%	35	36	35	100%	100%	100%
Autres prestations rendues																														
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	345	250	250	100%	100%	100%	345	250	250	100%	100%	100%	54	54	54	100%	100%	100%	52	40	40	100%	100%	100%	35	36	35	100%	100%	100%



4
COMPTES
& RAPPORTS



**RAPPORT
DE GESTION
EXERCICE 2024**

- Chiffre d'affaires
- État de solde de gestion
- Investissements
- Structure Financière
- Proposition d'affectation du résultat
- Résolutions particulières
- Filiales et participations
- Comptes consolidés
- Faits marquants
- Événements post-clôture
- Difficultés rencontrées durant l'exercice
- Prévisions & Perspectives
- Bilan social

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Chiffre d'affaires national
- Positionnement de Sothema
- Parts de marché de Sothema
- Chiffre d'affaires global de Sothema
- Chiffre d'affaires par canal
- Chiffre d'affaires des nouveaux produits

CHIFFRE D'AFFAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES NATIONAL 2024 (MARCHÉ PRIVÉ)

Le marché privé national du médicament a progressé en 2024 de 7,5% pour atteindre 16,4 milliards de MAD, en hausse par rapport à l'année 2023 qui était de 4,7%.

Quant au volume, l'évolution est de 469,8 millions d'unités vendues à fin 2024 contre 451,2 millions en 2023 (source IQVIA), soit une hausse de 4,1% sur la période.

16,4

MRDS de MAD
de CA du marché privé

+7,5%

Progression
Marché privé

+4,1%

Unités vendues

POSITIONNEMENT DE SOTHEMA 2024 (MARCHÉ PRIVÉ)

Concernant les produits SOTHEMA, ils ont évolué de 1 380,8 MDH au 31 décembre 2023 à 1 431,9 MDH au 31 décembre 2024, soit une progression de 3,6% sur la période.

1 431,9*

MMAD
+ 51,1 MMAD en 2024

1,43

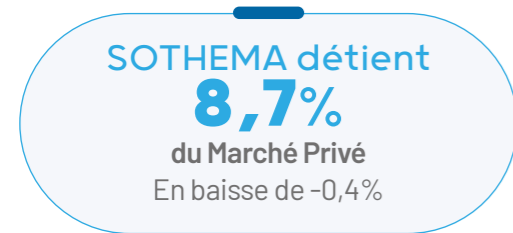
MRDS de MAD
de CA du
marché privé

+3,6%

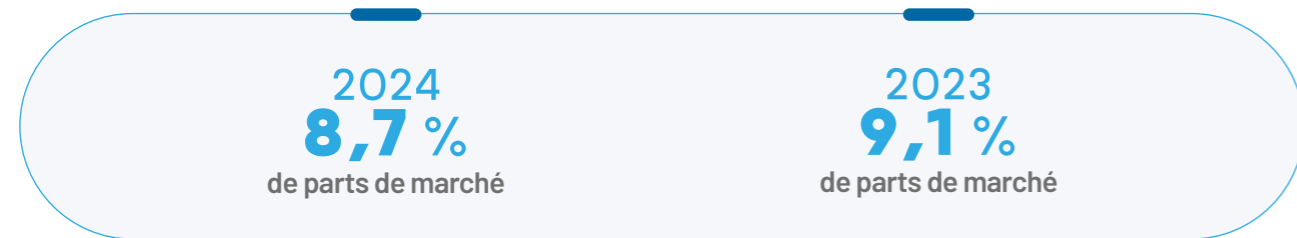
Progression
Marché privé

* Sorties IQVIA

PARTS DE MARCHÉ DE SOTHEMA 2024 (MARCHÉ PRIVÉ)



En 2024, Sothema est classée au 2^{ème} rang en valeur sur 2024 et en 2023 avec des quotes-parts de marchés respectifs de 8,7% et 9,1% (IMS).

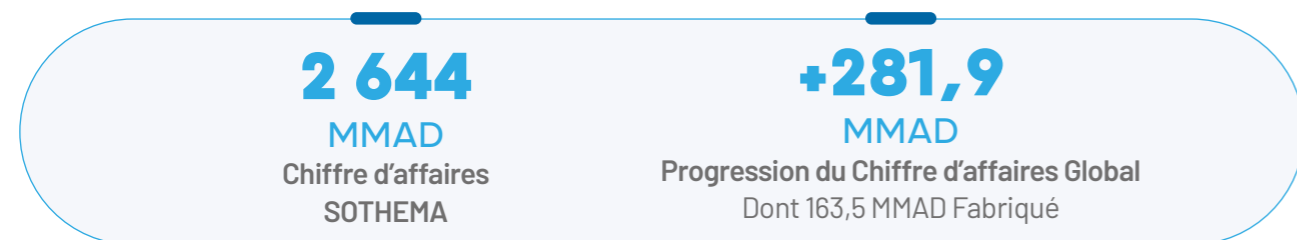


CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL

Le chiffre d'affaires réalisé par SOTHEMA au titre de l'exercice 2024 est de 2 644 MMAD versus 2 362 MMAD en 2023, soit une évolution de 11,93%.

La progression de 281,9 MMAD est répartie entre deux catégories :

- Les produits revendus en l'état d'une valeur de 118,4 MMAD.
- Des produits fabriqués ou façonnés d'un montant de 163,5 MMAD.



	31/12/2024		31/12/2023		Évolution	
	Q.PART	Montant	Q.PART	Montant	En %	
Chiffre d'affaires Global	2 644 071 650	2 644 071 650	2 362 208 412	2 362 208 412	11,93%	
Chiffre d'affaires Importé	974 371 015	118 398 652	855 972 362	118 398 652	13,83%	
Chiffre d'affaires Fabriqué	1 669 700 635	1 669 700 635	1 506 236 050	1 635 809 760	10,85%	

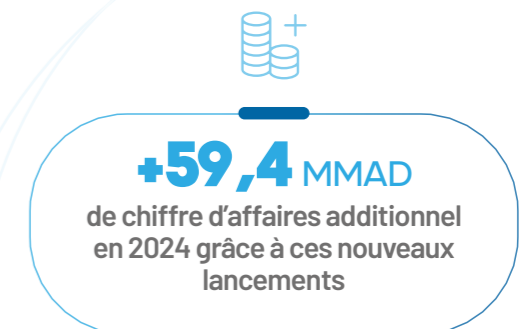
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CANAL 2024

Destination	ANNÉE 2023		ANNÉE 2024		ÉVOLUTION EN %	
	QTY	MNT HT	QTY	MNT HT	MNT	2023-2024
Ventes privées	41 323 431	1 676 832 264	43 477 206	1 945 033 712	268 201 448	15,99
Ventes échantillons	1 834 122	32 315 035	917 493	31 091 439	-1 223 596	-3,79
Total Chiffre d'affaires Privé	43 157 553	1 709 147 299	44 394 699	1 976 125 151	266 977 852	15,62
Ventes Publiques	9 373 510	259 935 254	10 029 050	251 684 923	-8 250 331	-3,17
Total Chiffre d'affaires Publiques	9 373 510	259 935 254	10 029 050	251 684 923	-8 250 331	-3,17
Ventes Export	21 639 104	218 018 816	26 638 430	236 860 632	18 841 817	8,64
Total Chiffre d'affaires Export	21 639 104	218 018 816	26 638 430	236 860 632	18 841 817	8,64
Façonnage et prestations export	3 433 096	80 270 450	3 115 109	84 104 874	3 834 424	4,78
Façonnage et prestations site ASB	4 064 711	39 846 517	5 290 732	43 258 945	3 412 428	8,56
Façonnage et prestations local	7 238 144	48 250 092	6 889 543	45 256 677	-2 993 415	-6,20
Total Chiffre d'affaires Façonnage	14 735 951	168 367 058	15 295 384	172 620 496	4 253 437	2,53
Ventes Dentaire	34 562	6 739 984	34 596	6 780 448	40 463	0,60
Total Chiffre d'affaires Dentaire	34 562	6 739 984	34 596	6 780 448	40 463	0,60
Total Chiffre d'affaires	88 940 680	2 362 208 412	96 392 159	2 644 071 650	281 863 238	11,93

La répartition du Chiffre d'Affaires par canal démontre une progression générale de 11,9%. Cette hausse résulte principalement d'une hausse significative de 15,6% du chiffres d'affaires privé, ainsi que d'une croissance de 8,6% pour les ventes à l'export.

Par ailleurs, l'activité façonnage a enregistré une légère hausse de l'ordre de 2,5%.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES NOUVEAUX PRODUITS 2024



ÉTAT DE SOLDE DE GESTION

- Marge Brute
- Excédent Brut d'Exploitation
- Résultat d'Exploitation
- Résultat Financier
- Résultat Non Courant
- Résultat Net

ESG & MARGE BRUTE 2024

ESG

NATURE	ANNÉE 2024	MARGE EN %	ANNÉE 2023	MARGE EN %	ÉVOLUTION 2023/ 2024
Chiffre d'affaires Globale	2 644 071 649.88		2 362 208 411.54		
Marge Brute globale	1 273 159 087.25	48.15	1 108 147 481.36	46.91	14.89
Valeur Ajoutée	870 283 195.43	32.91	761 246 828.95	32.23	14.32
Excédent Brut D'exploitation (EBE)	533 989 539.97	20.20	445 420 039.39	18.85	19.94
Résultat D'exploitation	491 388 258.82	18.58	412 347 388.16	17.46	19.17
Résultat Financier	-4 086 103.30	-0.15	2 789 261.73	0.12	-246.46
Résultat Non Courant	-25 303 484.13	-0.96	-47 371 217.08	-2.01	-46.59
Résultat Avant Impôt	461 998 671.39	17.47	367 765 432.81	15.57	25.62
Résultat net	298 793 458.39	11.30	239 275 707.81	10.13	24.87

MARGE BRUTE

En 2024, la marge brute par rapport au chiffre d'affaires global est située à 48.15% versus 46.91% en 2023.

Le rapport de marge par catégorie en 2024 et 2023 est le suivant:

- La marge des produits finis revendus en l'état : 30.17% contre 30.23% ;
- La marge des produits fabriqués : 58.65% contre 56.39%.

	ANNÉE 2024	MARGE EN %	ANNÉE 2023	MARGE EN %	ÉVOLUTION 2023/2024
Marges sur ventes en l'état	293 939 840.96	30.17	258 738 742.73	30.23	13.60
Marges sur production	979 219 246.29	58.65	849 408 738.63	56.39	15.28
Marge Brute Globale	1 273 159 087.25	48.15	1 108 147 481.36	46.91	14.89

298,8
MMAD
Résultat Net
+24,9%

1 273
MMAD
Marge Brute
+14,9%

EBE & RÉSULTATS 2024

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

L'excédent brut d'exploitation représente 20,20% en 2024 contre 18,85% en 2023 par rapport au chiffre d'affaires. Il a enregistré une hausse en valeur de 19,94% soit 88,8 MMAD ; la variation des deux principaux postes est la suivante :

- Les charges externes ont évolué de +16,14% entre 2023 et 2024, ces charges représentent 15,24% du C.A de 2024 contre 14,69% sur la même période de 2023.
- Les charges de personnel avec une hausse de 6,45%, ces charges représentaient 13,31% du chiffre d'affaires à fin 2023 contre 12,66% en 2024

RÉSULTAT NON COURANT

Au 31 décembre 2024, le résultat non courant est impacté, principalement, par l'effet compensé de :

- La plus-value sur la cession de AZERYYS pour +6,3 MMAD ;
- La contribution sociale payée en 2023 pour -20,7 MMAD ;
- Une provision à la suite du contrôle de la CNSS pour -10 MMAD.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation à fin 2024 représente 18,58% du chiffre d'affaires contre 17,46% arrêté à la même période de l'exercice écoulé, avec une hausse en valeur absolue de 19,17%.

RÉSULTAT FINANCIER

La baisse du résultat financier sur la période s'explique, principalement, par la hausse de la charge d'intérêt sur la période de 8,2 MMAD, due à l'accroissement du BFR.

RÉSULTAT NET

Au 31 décembre 2024, SOTHEMA affiche un résultat net de 298,8 MMAD versus 239,3 MMAD en 2023, soit une hausse de 24,9%.

534 MMAD
EBE
+20%

INVESTISSEMENTS DE 102,13 MMAD 2024

L'investissement réalisé en 2024 est d'un total de 102,13 MMAD contre 104,20 MMAD réalisé l'année précédente.

Il est composé principalement de:

Investissements réalisés en Immob. Incorp. & Corp.
102,13
MMAD

LIBELLÉ	Année 2024 (En MMAD)
Immobilisations Incorporelles	8,24
Construction & aménagement	7,27
Matériel de production	11,74
Matériel de transport	0,63
Mobilier et matériel de bureau	0,84
Matériel informatique	3,02
Immobilisations en cours	70,40
Total	102,13

+11,7 MMAD
investi en
Mat. de Production

+7,3 MMAD
investi en
Const. & Amén.

STRUCTURE FINANCIÈRE 2024

- Capacité de Financement
- Endettement
- Dettes d'Exploitation

CAPACITÉ DE FINANCEMENT

Le fonds de roulement de la société à fin 2024 est de 1 275 MMAD, soit une amélioration en trois ans de 408 MMAD dont 173 MMAD entre 2023 et 2024.

	2022	2023	2024
Total Actif Immobilisé	470	448	499
Total Passif Permanent	1 337	1 550	1 774
Fonds de roulement	867	1 102	1 275

ENDETTEMENT

La société a fait appel à un crédit de 200 MMAD courant l'exercice.

Ainsi, l'encours de l'endettement à fin décembre 2024 s'élève à 292 MMAD.

DETTES D'EXPLOITATION

Le tableau par échéance des dettes fournisseurs se décompose comme suit :

PÉRIODE	LIBELLÉ	Montant des dettes Fournisseurs TTC à la clôture	Dettes Non échues +	Dettes échues de moins 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus 90 jours
Date de Clôture Exercice 2023	Fournisseurs locaux	71 336 344.16	56 488 898.36	10 723 103.00	136 364.42	33 858.91	3 954 119.47
	Fournisseurs étrangers	237 255 391.87	209 950 239.96	9 625 761.26	0.00	0.00	17 679 390.65
	Fournisseurs EAP	28 067 714.12	25 479 609.87	2 239 225.27	0.00	0.00	348 878.98
	Fournisseurs FNP	102 622 993.53	59 069 542.33	20 001 322.74	13 719.89	2 058 687.20	21 479 721.37
	Autres créanciers étrangers	24 626 342.70	1 108 545.92	23 065 288.84	0.00	0.00	452 507.94
	Autres créanciers locaux	986 573.64	986 573.64	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL FOURNISSEURS PASSIF	464 895 360.02	353 083 410.08	65 654 701.11	150 084.31	2 092 546.11	43 914 618.41
Date de Clôture Exercice 2024	Fournisseurs locaux	70 218 129.74	62 033 008.40	3 360 898.35	0.00	140 166.55	4 684 056.44
	Fournisseur étrangers	298 077 154.09	247 653 317.64	40 133 824.28	203 255.05	2 611 176.41	7 475 580.71
	Fournisseurs EAP	27 583 267.63	27 394 591.88	0.00	0.00	0.00	188 675.75
	Fournisseurs FNP	82 711 415.67	50 359 019.86	13 329 945.62	3 344 747.97	646 925.00	15 030 777.22
	Autres créanciers étrangers	36 933 665.61	12 386 641.32	23 199 225.95	126 720.50	0.00	1 221 077.84
	Autres créanciers locaux	1 311 957.75	1 311 957.75	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL FOURNISSEURS PASSIF	516 835 590.49	401 138 536.85	80 023 894.20	3 674 723.52	3 398 267.96	28 600 167.96

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

Nous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2024 (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous ont été présentés.

Nous vous proposons d'affecter le montant du bénéfice soit 298 793 458,39 MAD après paiement d'un dividende brut de 201,6 MMAD.

Dividendes à verser
201,6
MMAD

Affectation des résultats	Situation au 31 décembre 2024	Affectation résultat 2024	Situation après affectation
Capital social au personnel	360 000 000.00		360 000 000.00
Prime d'émission de fusion d'apport			
Réserve légale	36 000 000.00		36 000 000.00
Report à nouveau	783 419 371.59	97 193 458.39	880 612 829.98
Résultat net de l'exercice	298 793 458.39		
Distribution de dividende Brut		201 600 000.00	
TOTAL	1 478 212 829.98	298 793 458.39	1 276 612 829.98

RÉSOLUTIONS PARTICULIÈRES 2024

CONVENTIONS AUTORISÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SOTHEMA

Conformément à l'article 56 et/ou l'article 57 de la loi n° 17-95, relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et n° 78-12, il est dressé la situation suivante

Nom	Personne interposée	Montant Vente TTC	Montant Achat TTC	Compte courant	Caution
PHARMACIE MERCURE	MME. Salma TAZI ADMINISTRATEUR	131 314,70			
BETA REST contrat du 01/06/2008	MR TAZI MOHAMED ADMINISTRATEUR DIRECTEUR EXECUTIF		3 657 663,70		
AFRIC - PHAR contrat du 01/11/2002	MR SEFRIQUI MED ADMINISTRATEUR	4 554 090,60			
PLUMAG	MR. NABIL LAHLOU BEAU FRERE P.D.G		4 619 520,00		
MAZHAR	MR TAZI M'HAMED ONCLE P.D.G		70 937 156,40		
FARMALAC	MR TAZI MOHAMED ADMINISTRATEUR DIRECTEUR EXECUTIF		105 132 729,04		
	MME. Lamia TAZI P.D.G				
	MR. SERIFI MOUNIR EPOUX P.D.G				
WEST AFRIC PHARMA	SOTHEMA	68 969 914,72			
ADVANCED S.D	SOTHEMA	14 400,00		16 017 364,15	
AXESS PHARMA	SOTHEMA	14 969 402,28	827 724,80	78 361 681,09	16 000 000 AUPRÈS DE ARAB BANK
LEIDEN PHARMA	SOTHEMA	203 368,54	3 123 964,37	4 339 185,08	
AZERY S	SOTHEMA	459 754,05			
PRODIMEDIC	SOTHEMA	240 836,76		4 428 203,44	23 000 000 AUPRÈS DE CREDIT DU MAROC

RÉSOLUTIONS PARTICULIÈRES 2024

MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Conformément à l'article 142 de la même loi, la liste des mandats des administrateurs de SOTHEMA se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de Nomination	Échéance du mandat
Mme Lamia TAZI	PDG / Administrateur	AGO du 17/05/2001	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Mohamed TAZI	DIR EXECUTIF / Administrateur	AGO du 23/05/2017	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Mohamed SEFRIQUI	Administrateur	AGO du 13/06/1995	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
M. Mohamed Amine BERRADA	Administrateur	AGO du 05/06/2013	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
M. Mohamed Karim BERRADA	Administrateur	25/05/2000	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029
M. El Ghaly TAHIRI JOUTEI HASSANI	Administrateur	31/05/2011	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
Mme Amal DIOURI	Administrateur	10/06/2015	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026
Mme Selma TAZI	Administrateur	09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029
M. Ali TAZI	Administrateur	09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029
Mme Bahia Berrada ép. M.TAZI	Administrateur	AGO du 29/06/2020	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029
M. Mohamed Amine BENHALIMA	Administrateur Indépendant	AGO du 04/12/2019	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
M. Noureddine BOUTAYEB	Administrateur Indépendant	AGO du 18/05/2022	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027

AUTRES MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31/12/2024

Nom	Sociétés
Mme Lamia TAZI	Axess Pharma
	Waph
M. Mohamed TAZI	Axess Pharma
M. Mohamed Amine BERRADA	Axess Pharma
Mohamed Amine BENHALIMA	Akdital
	Colorado
	Maghreb Steel
	Orange Money Maroc
M. El Ghaly TAHIRI JOUTEI HASSANI	Allianz Maroc
	Immorent Invest

RÉSOLUTIONS PARTICULIÈRES 2024

MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nom	Qualité	Date de Nomination	Échéance du mandat
Deloitte Audit	Commissaire Aux Comptes	AGO du 18/05/2022	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
A.Saaidi & Associés	Commissaire Aux Comptes	AGO du 25/05/2023	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

FILIALES & PARTICIPATIONS 2024

TITRES DE PARTICIPATION ET SITUATION DES FILIALES AU 31/12/2024

Filiale	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Date de clôture	Situation nette	Résultat net
TABID	IMMOBILIER	10 000,00	95,00	2 850 000,00	31/12/2024	46 103,83	500,00
WAPH	PHARMA	27 658 000,00	79,60	23 055 478,50	31/12/2024	33 474 882,66	10 317 365,66
ASD	RECHERCHE	1 000 000,00	30,00	300 000,00	31/12/2024	-8 445 767,10	374 624,58
LEIDEN PHARMA	COMMERCIALE	1 650 000,00	100,00	3 013 688,00	31/12/2024	-1 342 504,46	-144 436,82
AXESS PHARMA	PHARMA	40 000 000,00	100,00	42 000 000,00	31/12/2024	28 859 641,11	12 641 631,68
PRODIMEDIC	FABRICATION & DISTRIB. DISPOSITIF MEDICAL	10 000 000,00	40,00	7 000 000,00	31/12/2024	3 770 620,85	-2 372 103,23
ZIWIG	FABRICATION OUTIL TECHNOL. DE DIAGNOSTIQUE ET PRONOSTIQUE	5 228 894,00	2,73	21 598 128,62	31/12/2024		
TOTAL		85 546 894,00		99 817 295,12		56 362 976,89	20 817 581,87

WEST AFRIC PHARMA

SITUATION NETTE

SOTHEMA détient actuellement 79,6%.

Le résultat à fin 2024 est estimé à 937 942 € contre 815 959 € à la même période en 2023. Ainsi, la situation nette de WAPH est positive, affichant un solde de +3 043 171 €.

En Euros	Réel 2022	Réel 2023	Réel 2024
Capital	2 514 403	2 514 403	2 514 403
Report à nouveau	-1 724 958	-1 225 134	-409 174
Résultat	499 825	815 959	937 942
Situation nette	1 289 270	2 105 228	3 043 171
Soit en MAD	14 181 970	23 157 508	33 474 876

ENDETTEMENT

Le CMT contracté en 2017 pour 2 M€ a été totalement remboursé au 31 décembre 2024.

À fin 2024, le solde de l'encours des créances est de 6 072 788,60 €. Courant 2024, les créances de SOTHEMA ont été encaissées à hauteur de 6 535 865 €.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé à fin décembre 2024 est de 11,2 M€ versus 8,7 M€ courant la même période de l'exercice précédent, soit une évolution de 28%.

11,2 M€
de Chiffre d'affaires
+28%

938 k€
de résultat
+15%

PRÉVISIONS

West Afric Pharma envisage d'élargir son portefeuille de partenariats dans les années à venir.

ASD

À la clôture de l'exercice 2024, les capitaux propres s'élèvent à -7 350 614,21 MAD et l'Actif Immobilisé net à 7 350 614,21 MAD.

Les dettes en compte courant sont d'un total de 17 839 164,99 MAD dont celui de SOTHEMA est de 16 017 364,15 MAD.

La participation de SOTHEMA dans le capital de «ASD» est de 30%.

Le développement de la molécule antibiotique boostée a été finalisé, les essais cliniques ont été concluants et les premières ventes du produit OLIPEN ont été effectuées en 2022.

Le niveau des royalties a été fixé.

PRODIMEDIC

La société PRODIMEDIC est porteuse d'un projet de fabrication des dispositifs médicaux.

Cette unité permettra la fabrication locale de produits tels que les poches à sang, les films et tubes médicaux.

La prise de participation de l'entité PRODIMEDIC à hauteur de 40% a été finalisée en 2022 pour un montant de 7 MMAD.

La situation nette s'élève à 3 770 620,85 MAD à la clôture de l'exercice 2024, le résultat net constaté est de -2 372 103,23 MAD.

Les dettes en compte courant s'élèvent à 4,4 MMAD.

LEIDEN

L'acquisition de l'entité LEIDEN PHARMA a été finalisée en 2017 pour un montant de 120 000€.

En 2018, SOTHEMA a réalisé un complément d'investissement de 149 900 € afin de permettre à LEIDEN PHARMA d'augmenter son Capital Social, qui était initialement de 100 €, en vue d'atteindre les 150 000€.

SOTHEMA détient 100% du Capital Social de la société. Les dettes en compte courant s'élèvent à 4 339 185,08 MAD.

La société a facturé 284 KEUR de produits compléments alimentaires à SOTHEMA au 31 décembre 2024.

AXESS

La situation nette s'est améliorée et s'élève à 28 859 641,11 MAD à la clôture de l'exercice 2024, le résultat net constaté est de 12 641 631,68 MAD.

Les travaux de construction de l'usine ont été finalisés et le site de fabrication a été autorisé par le ministère en 2022.

Les premiers lots de validation des produits ont été lancés en fabrication.

D'après le management de la filiale, les premiers locaux commerciaux seront lancés en T4 2025.

Au 31 décembre 2024, l'encours des dettes de financement s'élève à 698 810,84 contre 3 400 733,19 MAD en 2023.

Les avances en compte courant effectuées à fin 2024 s'élèvent à 78 361 681,09 MAD contre 76 274 278,86 MAD en 2023 soit en augmentation de 2 087 402,23 MAD.

COMPTES CONSOLIDÉS 2024

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma		Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,6	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Leiden Pharma	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
Prodimedica	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
TABID	SCI	95	Intégration Globale

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

En KMAD	Déc-24	Déc-23
Immobilisations incorporelles	29 916	27 908
Écarts d'acquisition	27 263	34 662
Immobilisations corporelles	894 753	824 714
Titres mis en équivalence	1 559	2 097
Autres actifs financiers	22 492	24 520
Impôts différés	1 009	2 533
Autres actifs long terme	20 631	22 155
Actifs non-courants	997 623	938 589
Stocks et en-cours	919 539	807 991
Clients et autres débiteurs	1 185 557	932 762
Créances d'impôt		16 451
Autres actifs courants	2 151	700
VMP et autres placements		5 596
Disponibilités	77 181	47 796
Actifs courants	2 184 428	1 811 297
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	-	-
TOTAL ACTIF	3 182 052	2 749 885

PASSIF

En KMAD	Déc-24	Déc-23
Capital	360 000	360 000
Réserves	1 010 630	875 321
Réserves de conversion groupe	-1 746	1 476
Résultat de l'exercice	315 288	262 758
Capitaux propres, part du groupe	1 684 172	1 499 555
Intérêts minoritaires	23 140	18 954
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 707 312	1 518 509
Emprunts et dettes financières	156 057	129 816
Engagements envers le personnel	30 421	22 534
Autres provisions	2 896	2 782
Impôts différés	102 867	106 251
Autres passifs long terme	6 908	2 511
Passifs non courants	299 149	263 894
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	432 554	372 003
Provisions (part à moins d'un an)	10 236	468
Fournisseurs et autres créditeurs	720 178	575 832
Dettes d'impôt	8 950	5 329
Autres passifs courants	3 673	13 850
Passifs courants	1 175 591	967 482
TOTAL PASSIF	3 182 052	2 749 885

IMPACTS BILAN CONSOLIDÉ

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2024 fait ressortir des capitaux propres consolidés de l'ordre de 1,71 milliards de dirhams dont -23 millions de dirhams d'intérêts hors groupe.

Les principaux impacts concernent les éléments ci-après :

- ▶ La réévaluation des terrains du groupe sous IAS 16 pour un montant brut de +224,6 MMAD contre +228,9 MMAD en 2023, cette évolution s'explique l'effet de change négatif de -4,3 MMAD. Les terrains du groupe sont réévalués conformément aux normes IFRS et règles du groupe.
- ▶ L'avantage accordé au personnel au titre de la couverture maladie post retraite pour un impact de provision brut de - 30,4 MMAD en 2024 contre - 22,5 MMAD en 2023.
- ▶ Retraitement IAS 16 sur les amortissements pour un brut global de +141,9 MMAD à fin 2024 contre +143,7 MMAD de l'exercice antérieur.
- ▶ Retraitement IFRIC 23 portant sur les incertitudes relatives aux traitements fiscaux dans le cadre des normes IFRS pour un impact net de -6,5 MMAD.
- ▶ Impact IAS 38 sur l'annulation des immobilisations en non-valeurs à hauteur de -7,8 MMAD.
- ▶ Retraitement IAS 21 sur annulation des écarts de conversion et provisions de change pour un impact positif de 6,8 MMAD.
- ▶ Neutralisation en consolidation des marges internes sur cession des stocks en intragroupe avec un impact de -1,9 MMAD.
- ▶ Impact de l'IFRS 16 pour un montant de -2 MMAD.

COMPTE DE RÉSULTAT

En KMAD	Dec-24	Dec-23
Chiffre d'affaires	2 815 902	2 485 996
Autres produits de l'activité	2 824	431
Achats consommés	-1 534 243	-1 302 571
Charges externes	-379 099	-353 339
Charges de personnel	-366 799	-346 290
Impôts et taxes	-2 654	-2 899
Dotations aux amortissements	-67 955	-54 639
Dotations aux dépréciations et provisions	-30 884	-31 701
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	61 415	-16 208
Autres produits et charges d'exploitation	31 276	52 823
Résultat opérationnel courant	529 783	431 603
Résultat sur cession de participations consolidées	13 170	
Autres produits et charges opérationnelles	-30 861	-43 056
Autres produits et charges opérationnelles	-17 691	-43 056
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	638	468
Coût de l'endettement financier brut	-31 211	-20 364
Coût de l'endettement financier net	-30 573	-19 896
Autres produits et charges financières	11 829	19 272
Autres produits et charges financières	11 829	19 272
Impôts sur les bénéfices	-175 482	-123 845
Q-P de résultat des mises en équivalence	-641	-325
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées	-	-
Résultat Net Total	317 224	263 752
Part du groupe	315 288	262 758
Intérêts minoritaires	-1 936	-994
Nombre d'actions	7 200 000	7 200 000
Résultat par action	43,8	36,5
Résultat dilué par action	43,8	36,5

317
MMAD
de Résultat Consolidé soit
20,3%

IMPACTS COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le compte de résultat consolidé affiche un bénéfice net de 317,2 MMAD au 31 décembre 2024 contre 263,8 MMAD courant la même période de l'exercice précédent.

La part du groupe s'élève à 315,3 MMAD au 31 décembre 2024 versus 262,8 MMAD au 31 décembre 2023.

Les principaux impacts transitant par le résultat sont:

- ▶ Annulation des frais d'établissement sous IAS 38 pour un impact brut de +5,3 MMAD.
- ▶ Annulation des écarts de conversion IAS 21 pour un montant de - 4,4 MMAD.
- ▶ Dotation de la provision IAS 19 sur les avantages au personnel pour un impact de -1,9 MMAD.
- ▶ Retraitement IFRS 16 pour un montant de -1,5 MMAD.
- ▶ IAS 12 impact d'impôt différé d'un montant de -1,5 MMAD.
- ▶ IAS 16 concernant les amortissements économiques pour un montant brut de +0,5 MMAD.
- ▶ Impact IFRIC 23 pour un montant de -2,9 MMAD.
- ▶ Neutralisation en consolidation des marges intragroupe sur les stocks cédés pour un impact brut de -0,2 MMAD.

FAITS MARQUANTS 2024

CONTRÔLE CNSS

Réception en date du 19 janvier 2024 d'un ordre de mission de vérification des déclarations sociales au titre des exercices 2020, 2021, 2022 et 2023.

CONTRIBUTION SOCIALE

Paieement d'une contribution sociale de solidarité sur les bénéfices en mars 2024 pour un montant de 20,7 MMAD.

DIVIDENDE VERSÉ

Paieement d'un dividende de 122,4 MMAD en date du 02 Juillet 2024, au titre de l'exercice 2023.

CONTRÔLE OFFICE DES CHANGES

Réception en date du 28 mai 2024 d'un ordre de mission de vérification en vue de s'assurer de la régularité des activités de SOTHEMA au regard de la réglementation des changes en vigueur.

CESSION D'AZERYS

Cession de la participation de SOTHEMA dans le capital de l'entité AZERYS, un virement de 36 MMAD a été reçu en juillet 2024.

ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE 2024

CONTRÔLE CNSS

En date du 10 janvier 2025, la société a reçu une notification des chefs de redressements faisant ressortir une insuffisance de la masse salariale de 101 MMAD. Dans sa réponse formulée en date du 26 février 2025, la société a contesté l'intégralité des chefs de redressements qui lui ont été notifiés.

CONTRÔLE OFFICE DES CHANGES

En janvier 2025, la société a reçu une lettre de constatations à laquelle elle a formulé une réponse en fournissant l'ensemble des documents et éléments explicatifs requis. Le management confirme qu'à date, aucune notification des chefs de redressements définitifs n'a été reçue.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DURANT L'EXERCICE 2024

RAS

PRÉVISIONS & PERSPECTIVES 2025

CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE ET AVANCÉES À L'INTERNATIONALE

Les activités de Sothema connaîtront une croissance soutenue durant les prochains exercices grâce à plusieurs leviers essentiels :

- ▶ L'élargissement de la couverture médicale qui couvrira 22 millions de nouveaux assurés, ce qui dopera la consommation des médicaments à l'échelle nationale, notamment les traitements hospitaliers et ceux des maladies chroniques comme les sérums, l'héparine, l'insuline, les traitements biologiques et les thérapies hormonales dont Sothema est l'unique player voire le leader du marché.
- ▶ Les politiques du Maroc visant à promouvoir l'industrie locale, le made in Morocco, le générique, les biosimilaires et les dispositifs médicaux;
- ▶ L'expansion internationale à travers de nouvelles représentations en Afrique et dans les pays arabes, ce qui augmenterait les exportations d'une variété de médicaments génériques et biosimilaires ainsi que des dispositifs médicaux ;
- ▶ Une politique de croissance externe ciblant notamment les marchés prometteurs de l'Afrique de l'Est ;
- ▶ L'enrichissement constant d'un pipeline diversifié et à forte valeur ajoutée, couvrant des aires thérapeutiques essentielles, avec un accent mis sur l'amélioration du Time To Market.
- ▶ Le renforcement de la Responsabilité Sociétale de Sothema, avec une priorité accordée à l'appui des professionnels de santé et des associations de patients à travers la formation continue et l'éducation thérapeutique.

BILAN SOCIAL 2024

ÉVOLUTION DE L'FFECTIF

Titulaires	Mouvements
Effectif au 31/12/2023	966
Nouvelles recrues 2024	106
Total	1 072
Sortis année 2024	104
Effectif au 31/12/2024	968

Dont 28 retraités.

NOUVELLES RECRUES

En plus de l'effectif permanent la société a recours à des intérimaires et des services externalisés.

Nouvelles recrues	Sexe masculin	Sexe féminin	Dont cadres
106	62	44	33

PRESTATAIRES

Organisme	Effectif au 31/12/2024	Effectif au 31/12/2023	Variation
Interim	428	410	+18
Nettoyage	58	56	+2
Restaurations	16	10	+6
Sécurité & gardiennage	35	33	+2
TOTAL	537	509	+28

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

(Montants en dhs)	31-déc-24			31-déc-23
	Brut	Amortissement et Provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeur (A)	24 389 239,15	16 503 168,92	7 886 070,23	12 763 918,06
Frais préliminaires				
Charges à répartir	24 389 239,15	16 503 168,92	7 886 070,23	12 763 918,06
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	64 853 740,92	42 921 901,71	21 931 839,21	17 748 870,68
Immobilisations en recherche et développement	261 552,72	261 552,72		
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45 171 639,89	42 660 348,99	2 511 290,90	6 569 460,86
Fonds commercial	3 500 000,00		3 500 000,00	3 500 000,00
Autres immobilisations incorporelles	15 920 548,31		15 920 548,31	7 679 409,82
Immobilisations corporelles (C)	1 108 489 109,84	739 353 053,15	369 136 056,69	309 697 950,42
Terrains	52 719 400,00		52 719 400,00	52 719 400,00
Constructions	467 308 163,36	332 180 947,72	135 127 215,64	145 390 146,19
Installations techniques, matériel et outillage	400 624 718,20	361 310 000,44	39 314 717,76	31 690 232,56
Matériel de transport	4 281 968,83	3 292 263,15	989 705,68	779 553,62
Mobilier de bureau, aménagements divers	51 796 069,18	39 948 955,90	11 847 113,28	11 474 038,30
Autres immobilisations corporelles	2 800 451,36	2 620 885,94	179 565,42	73 371,63
Immobilisations corporelles en cours	128 958 338,91		128 958 338,91	67 571 208,12
Immobilisations financières (D)	100 422 668,45		100 422 668,45	108 117 668,45
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	605 373,33		605 373,33	605 373,33
Titres de participation	99 817 295,12		99 817 295,12	107 512 295,12
Autres titres immobilisés				
Écart de conversion - Actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 298 154 758,36	798 778 123,78	499 376 634,58	448 328 407,61
Stocks (F)	873 382 311,62	28 412 951,90	844 969 359,72	749 072 038,81
Marchandises	250 585 204,93	7 932 796,96	242 652 407,97	212 409 411,42
Matières et fournitures consommables	356 938 166,37	11 578 714,39	345 359 451,98	330 552 216,37
Produits en cours	73 383 088,11	896 495,63	72 486 592,48	43 849 898,88
Produits intermédiaires et résiduels				
Produits finis	192 475 852,21	8 004 944,92	184 470 907,29	162 260 512,14
Créances de l'actif circulant (G)	1 253 372 532,02	12 347 240,41	1 241 025 291,61	1 068 081 930,72
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	5 084 964,22		5 084 964,22	9 258 846,18
Clients et comptes rattachés	870 964 295,41	12 347 240,41	858 617 055,00	813 584 397,95
Personnel	1 332 950,00		1 332 950,00	1 414 466,57
État	246 941 555,26		246 941 555,26	93 620 627,96
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	126 927 864,64		126 927 864,64	149 052 525,50
Comptes de régularisation - Actif	2 120 902,49		2 120 902,49	1 151 066,56
Titres et valeurs de placement (H)				5 596 300,29
Écarts de conversion - Actif (I)	2 589 216,37		2 589 216,37	2 222 552,81
Élément circulant	2 589 216,37		2 589 216,37	2 222 552,81
TOTAL II (F+G+H+I)	2 129 344 060,01	40 760 192,31	2 088 583 867,70	1 824 972 822,63
TRÉSORERIE - ACTIF	60 754 794,26		60 754 794,26	22 113 140,45
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	60 627 989,82		60 627 989,82	21 948 558,88
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	126 804,44		126 804,44	164 581,57
TOTAL III	60 754 794,26		60 754 794,26	22 113 140,45
TOTAL GÉNÉRAL	3 488 253 612,63	839 538 316,09	2 648 715 296,54	2 295 414 370,69

BILAN PASSIF

(Montants en dhs)	31-déc-24	31-déc-23
	Capitaux Propres	1 478 212 829,98
Capital social ou personnel (1)	360 000 000,00	360 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
Dont versé		
Primes d'émission, de fusion , d'apport		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	36 000 000,00	36 000 000,00
Autres réserves		
Report à nouveau (2)	783 419 371,59	666 543 663,78
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	298 793 458,39	239 275 707,81
Total des capitaux propres (A)	1 478 212 829,98	1 301 819 371,59
Capitaux propres assimilés (B)	3 598 562,71	4 479 562,71
Subventions d'investissement	3 598 562,71	4 479 562,71
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	292 022 142,90	243 597 949,09
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	292 022 142,90	243 597 949,09
Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Écart de conversion - Passif (E)		
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 773 833 535,59	1 549 896 883,39
Dettes du passif circulant (F)	633 601 805,26	514 994 585,05
Fournisseurs et comptes rattachés	437 482 147,23	419 972 826,19
Clients créditeurs , avances et acomptes	6 996 939,97	2 430 491,22
Personnel	36 299 576,10	28 150 396,56
Organismes sociaux	28 339 227,72	7 073 285,13
État	42 433 594,10	10 445 089,58
Comptes d'associés	1 000 000,00	1 045 000,00
Autres créanciers	79 353 443,26	44 922 533,83
Comptes de régularisation - Passif	1 696 876,88	954 962,54
Autres provisions pour risques et charges (G)	12 589 216,37	2 587 298,07
Écarts de conversion - Passif (éléments circulants) (H)	6 778 156,83	11 184 025,68
TOTAL II (F + G + H)	652 969 178,46	528 765 908,80
TRÉSORERIE - Passif	221 912 582,49	216 751 578,50
Crédits d'escompte	23 643 019,34	76 283 414,89
Crédits de trésorerie	188 147 034,15	120 564 596,83
Banques de régularisation	10 122 529,00	19 903 566,78
TOTAL III	221 912 582,49	216 751 578,50
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	2 648 715 296,54	2 295 414 370,69

(1) Capital personnel débiteur
 (2) Bénéficiaire (+) , déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

		(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024			
		NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		(1)	(2)	3 = 1 + 2			
EXPLOITATION	I	Produits d'exploitation	2 732 369 065,23		2 732 369 065,23	2 398 271 566,66	
		Ventes de marchandises (en l'état)	974 371 014,10		974 371 014,10	855 972 361,98	
		Ventes de biens et services produits	1 669 700 635,78		1 669 700 635,78	1 506 236 049,56	
		Chiffre d'affaires	2 644 071 649,88		2 644 071 649,88	2 362 208 411,54	
		Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	56 443 585,48		56 443 585,48	-16 267 445,77	
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				193 992,00	
		Subventions d'exploitation				406 302,74	
		Autres produits d'exploitation	2 816 457,59		2 816 457,59	51 730 306,15	
		Reprises d'exploitation : transferts de charges	29 037 372,28		29 037 372,28		
		TOTAL I	2 732 369 065,23		2 732 369 065,23	2 398 271 566,66	
		II	Charges d'exploitation	2 240 980 806,41		2 240 980 806,41	1 985 924 178,50
		Achats revendus (2) de marchandises	680 431 173,14		680 431 173,14	597 233 619,25	
		Achats consommés (2) de matières et fournitures	746 924 974,97		746 924 974,97	640 559 865,16	
		Autres charges externes	402 875 891,82		402 875 891,82	346 900 652,41	
		Impôts et taxes	1 512 157,70		1 512 157,70	1 535 064,63	
		Charges de personnel	334 781 497,76		334 781 497,76	314 485 716,93	
	Autres charges d'exploitation	1 600 000,00		1 600 000,00			
	Dotations d'exploitation	72 855 111,02		72 855 111,02	83 609 260,12		
	TOTAL II	2 240 980 806,41		2 240 980 806,41	1 985 924 178,50		
	III	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	491 388 258,82		491 388 258,82	412 347 388,16	
FINANCIER	IV	Produits financiers	28 662 233,29		28 662 233,29	41 630 175,50	
		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés					
		Gains de change	21 688 872,59		21 688 872,59	31 893 633,63	
		Intérêts et autres produits financiers	4 347 108,18		4 347 108,18	4 558 193,51	
		Reprises financières : transferts de charges	2 626 252,52		2 626 252,52	5 178 348,36	
		TOTAL IV	28 662 233,29		28 662 233,29	41 630 175,50	
		V	Charges financières	32 747 852,30		32 747 852,30	38 840 356,87
		Charges d'intérêts	25 149 169,84		25 149 169,84	17 192 944,59	
		Pertes de change	4 731 328,37		4 731 328,37	18 634 930,10	
		Autres charges financières	278 137,72		278 137,72	386 229,66	
		Dotations financières	2 589 216,37		2 589 216,37	2 626 252,52	
		TOTAL V	32 747 852,30		32 747 852,30	38 840 356,87	
	VI	RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	-4 085 619,01		-4 085 619,01	2 789 818,63	
	VII	RÉSULTAT COURANT (III + VI)	487 302 639,81		487 302 639,81	415 137 206,79	
NON COURANT	VIII	Produits non courants	18 244 683,83		18 244 683,83	85 371 209,47	
		Produits de cessions d'immobilisations	17 353 814,85		17 353 814,85	73 310 799,85	
		Subvention d'équilibre					
		Reprises sur subventions d'investissement	881 000,00		881 000,00	881 000,00	
		Autres produits non courants	9 868,98		9 868,98	1 133 256,75	
		Reprises non courantes : transferts de charges				10 046 152,87	
		TOTAL VIII	18 244 683,83		18 244 683,83	85 371 209,47	
		IX	Charges non courantes	43 548 652,25		43 548 652,25	132 742 983,45
		Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	7 764 443,45		7 764 443,45	73 225 876,28	
		Subventions accordées					
		Autres charges non courantes	25 784 208,80		25 784 208,80	59 152 361,91	
		Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	10 000 000,00		10 000 000,00	364 745,26	
	TOTAL IX	43 548 652,25		43 548 652,25	132 742 983,45		
	X	RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-25 303 968,42		-25 303 968,42	-47 371 773,98	
	XI	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)	461 998 671,39		461 998 671,39	367 765 432,81	
	XII	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	163 205 213,00		163 205 213,00	128 489 725,00	
	XIII	RÉSULTAT NET (XI - XII)	298 793 458,39		298 793 458,39	239 275 707,81	
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	2 779 275 982,35		2 779 275 982,35	2 525 272 951,63	
	XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	2 480 482 523,96		2 480 482 523,96	2 285 997 243,82	
	XVI	RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	298 793 458,39		298 793 458,39	239 275 707,81	

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

		(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	
		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT		
I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R)					
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	974 371 014,10	855 972 361,98	
	2	- Achats revendus de marchandises	680 431 173,14	597 233 619,25	
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	293 939 840,96	258 738 742,73	
	+ 3	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	1 726 144 221,26	1 489 968 603,79	
II	3	Ventes de biens et services produits	1 669 700 635,78	1 506 236 049,56	
	4	Variation de stocks de produits	56 443 585,48	-16 267 445,77	
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	
	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	1 149 800 866,79	987 460 517,57	
III	6	Achats consommés de matières et fournitures	746 924 974,97	640 559 865,16	
	7	Autres charges externes	402 875 891,82	346 900 652,41	
IV	=	VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	870 283 195,43	761 246 828,95	
V	8	+ Subventions d'exploitation	-	193 992,00	
	9	- Impôts et taxes	1 512 157,70	1 535 064,63	
	10	- Charges de personnel	334 781 497,76	314 485 716,93	
	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)	533 989 539,97	445 420 039,39	
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)	-	-	
	11	+ Autres produits d'exploitation	2 816 457,59	406 302,74	
	12	- Autres charges d'exploitation	1 600 000,00	1 600 000,00	
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	29 037 372,28	51 730 306,15	
	14	- Dotations d'exploitation	72 855 111,02	83 609 260,12	
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	491 388 258,82	412 347 388,16	
VII		RÉSULTAT FINANCIER	-4 085 619,01	2 789 818,63	
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	487 302 639,81	415 137 206,79	
IX		RÉSULTAT NON COURANT	-25 303 968,42	-47 371 773,98	
	15	- Impôts sur les résultats	163 205 213,00	128 489 725,00	
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	298 793 458,39	239 275 707,81	
II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT					
	1	Résultat de l'exercice	298 793 458,39	239 275 707,81	
		Bénéfice	298 793 458,39	239 275 707,81	
		Perte			
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	43 320 519,61	52 897 704,02	
	3	+ Dotations financières (1)			
	4	+ Dotations non courantes (1)			
	5	- Reprises d'exploitation (2)			
	6	- Reprises financières (2)			
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	881 000,00	881 000,00	
	8	- Produits des cessions des immobilisations	17 353 814,85	73 310 799,85	
	9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	7 764 443,45	73 225 876,28	
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	331 643 606,60	291 207 488,26	
	10	- Distributions de bénéfices	122 400 000,00	180 000 000,00	
II		AUTOFINANCEMENT	209 243 606,60	111 207 488,26	

- (1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan						
(Montants en dhs)			Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024			
MASSES			Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
					Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent		1 773 833 535,59	1 549 896 883,39		223 936 652,20
2	Moins actif immobilisé		499 376 634,58	448 328 407,61	51 048 226,97	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A)	1 274 456 901,01	1 101 568 475,78		172 888 425,23
4	Actif circulant		2 088 583 867,70	1 824 972 822,63	263 611 045,07	
5	Moins passif circulant		652 969 178,46	528 765 908,80		124 203 269,66
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B)	1 435 614 689,24	1 296 206 913,83	139 407 775,41	
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)		-161 157 788,23	-194 638 438,05	33 480 649,82	

II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)					
Capacité d'autofinancement			209 243 606,60		111 207 488,26
- Distribution de bénéfices			331 643 606,60		291 207 488,26
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			122 400 000,00		180 000 000,00
Cession d'immobilisations incorporelles			17 353 814,85		73 320 799,85
Cession d'immobilisations corporelles					73 310 799,85
Cession d'immobilisations financières			17 353 814,85		
Récupérations sur créances immobilisées					10 000,00
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)					
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)			200 000 000,00		200 000 000,00
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			426 597 421,45		384 528 288,11
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)					
Acquisition d'immobilisations incorporelles		102 133 190,03		89 877 587,16	
Acquisition d'immobilisations corporelles		8 241 138,49		2 912 594,87	
Acquisition d'immobilisations financières		93 892 051,54		86 964 992,29	
Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				2 814,00	
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		151 575 806,19		45 803 805,29	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				14 324 575,87	
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		253 708 996,22		150 008 782,32	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)				237 400 184,33	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE					2 880 678,54
TOTAL GÉNÉRAL		426 597 421,45	426 597 421,45	387 408 966,65	387 408 966,65

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice clos au 31 décembre 2024			
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS	
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT	
III. Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice clos au 31 décembre 2024			
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS	
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT	
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT	

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(Montants en dhs)								Exercice clos au 31 décembre 2024
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	24 389 239,15							24 389 239,15
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	24 389 239,15							24 389 239,15
Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56 612 602,43	8 241 138,49						64 853 740,92
Immobilisation en recherche et développement	261 552,72							261 552,72
Brevets, marques, droitset valeur similaires	45 171 639,89							45 171 639,89
Fonds commercial	3 500 000,00							3 500 000,00
Autres immobilisations incorporelles	7 679 409,82	8 241 138,49						15 920 548,31
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 016 544 279,06	93 892 051,54		11 741 007,63		1 947 220,76	11 741 007,63	1 108 489 109,84
Terrains	52 719 400,00							52 719 400,00
Constructions	457 216 046,50	7 265 215,11		2 835 042,24		8 140,49		467 308 163,36
Installation technique, matériel et outillage	384 598 880,74	11 739 918,42		6 181 442,17		1 895 523,13		400 624 718,20
Matériel de transport	3 655 255,38	626 713,45						4 281 968,83
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	18 117 592,02	712 759,10						18 830 351,12
Autres immobilisations corporelles	2 674 485,89	129 150,14				3 184,67		2 800 451,36
Immobilisation corporelles en cours	67 571 208,12	70 403 615,20		2 724 523,22			11 741 007,63	128 958 338,91
Matériel informatique	29 991 410,41	3 014 680,12				40 372,47		32 965 718,06
TOTAL GÉNÉRAL	1 097 546 120,64	102 133 190,03		11 741 007,63		1 947 220,76	11 741 007,63	1 197 732 089,91

Tableau des Amortissements

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	11 625 321,09	4 877 847,82		16 503 168,91
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 625 321,09	4 877 847,82		16 503 168,91
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 863 731,75	4 058 169,96		42 921 901,71
* Immobilisation en recherche et développement	261 552,72			261 552,72
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	38 602 179,03	4 058 169,96		42 660 348,99
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	706 846 328,64	34 384 501,83	1 877 777,31	739 353 053,16
* Terrains				
* Constructions	311 825 900,31	20 363 187,90	8 140,49	332 180 947,72
* Installations techniques; matériel et outillage	352 908 648,18	10 228 969,47	1 827 617,21	361 310 000,44
* Matériel de transport	2 875 701,76	416 561,39		3 292 263,15
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	36 634 964,13	3 354 364,25	40 372,47	39 948 955,91
* Autres immobilisations corporelles	2 601 114,26	21 418,82	1 647,14	2 620 885,94
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GÉNÉRAL	757 335 381,48	43 320 519,61	1 877 777,31	798 778 123,78

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(Montants en dhs) Exercice clos au 31 décembre 2024

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
TABID	2200914	Immobilier	10 000	95,00	2 850 000	2 850 000	31/12/2024	46 104	500	3 500
WAPH	-	Pharmaceutique	27 658 000	79,60	23 055 479	23 055 479	31/12/2024	33 474 883	10 317 366	136 882 436
ASD	2227323	Recherche	1 000 000	30,00	300 000	300 000	31/12/2024	- 8 445 767	374 625	1 960 846
LEIDEN PHARMA	-	Commerciale	1 650 000	100,00	3 013 688	3 013 688	31/12/2024	- 1 342 504	-144 437	3 174 415
AXESS PHARMA	1087856	Pharmaceutique	40 000 000	100,00	42 000 000	42 000 000	31/12/2024	28 859 641	12 641 632	170 614 400
PRODIMEDIC	45934645	Fabrication et Distribution Dispositif Médicaux	10 000 000	40,00	7 000 000	7 000 000	31/12/2024	3 770 621	- 2 372 103	3 272 993
ZIWIG	-	Fabrication Outil Technologique De Diagnostic et Pronostic	5 228 894	2,73	21 598 129	21 598 129	31/12/2024			
TOTAL			85 546 894		99 817 296	99 817 296		56 362 977	20 817 582	315 908 589

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs) Exercice clos au 31 décembre 2024

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	40 360 407,59	29 534 591,41			28 731 106,98	403 699,71		40 760 192,31
5. Autres provisions pour risques et charges	2 587 298,07		2 589 216,37	10 000 000,00	364 745,26	2 222 552,81		12 589 216,37
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	42 947 705,66	29 534 591,41	2 589 216,37	10 000 000,00	29 095 852,24	2 626 252,52		53 349 408,68
TOTAL (A + B)	42 947 705,66	29 534 591,41	2 589 216,37	10 000 000,00	29 095 852,24	2 626 252,52		53 349 408,68

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs) Exercice clos au 31 décembre 2024

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	605 373.33	605 373.33						
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	605 373.33	605 373.33						
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 253 372 532.02	780 000.00	1 042 753 294.68	209 839 237.34	201 198 117.26	509 687 223.85	169 727 727.82	88 291 909.75
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5 084 964.22		5 084 964.22		31 007.88		868 610.90	
Clients et comptes rattachés	870 964 295.41		764 524 074.88	106 440 220.53	196 575 341.25	262 745 668.59	65 646 903.56	88 291 909.75
Personnel	1 332 950.00	780 000.00	552 950.00					
État	246 941 555.26		246 941 555.26			246 941 555.26		
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	126 927 864.64		23 528 847.83	103 399 016.81	4 591 768.13		103 212 213.36	
Comptes de régularisation - Actif	2 120 902.49		2 120 902.49					

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs)

Exercice clos au 31 décembre 2024

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	292 022 142.90	80 970 502.67	211 051 640.23					-
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	292 022 142.90	80 970 502.67	211 051 640.23					
DU PASSIF CIRCULANT	633 601 805.26	3 987 978.38	574 520 687.43	54 936 079.80	374 805 096.84	45 650 045.31	437 857.54	27 583 267.63
Fournisseurs et comptes rattachés	437 482 147.23		429 461 403.95	8 020 743.28	307 119 130.56		414 222.02	27 583 267.63
Clients créditeurs avances et acomptes	6 996 939.97		6 996 939.97		754 089.85			
Personnel	36 299 576.10		36 288 226.10	11 350.00				
Organismes sociaux	28 339 227.72		28 339 227.72			3 216 451.21		
État	42 433 594.10		42 433 594.10			42 433 594.10		
Comptes d'associés	1 000 000.00		1 000 000.00				23 635.52	
Autres créanciers	79 353 443.26	3 987 978.38	28 304 418.71	46 903 986.52	66 931 876.43			
Comptes de régularisation - Passif	1 696 876.88		1 696 876.88					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice clos au 31 décembre 2024

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues				N É A N T	

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(Montants en dhs)

Exercice clos au 31 décembre 2024

	2023	2024
ENGAGEMENTS DONNÉS		
. Avals et cautions		
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Cautions :		
Cautions envers SERVICE ALCOOL		
Acte de caution solidaire envers ARAB BANK en garantie de la filiale	756 000.00	756 000.00
AXESS PHARMA détenue à cent pour cent par Sothema		
Acte de caution solidaire envers CREDIT DU MAROC en garantie de la filiale	16 000 000.00	16 000 000.00
PRODIMEDIC détenue à hauteur de 40% par Sothema		
Acte de caution solidaire envers CREDIT DU MAROC en garantie de la filiale	23 000 000.00	23 000 000.00
TOTAL (1)	39 756 000.00	39 756 000.00
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
ENGAGEMENTS REÇUS		
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
CAUTION DE SOPHACENTRE EN GARANTIE DE SOPHADIM (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE UGP SOPHANORD EN GARANTIE DE DISTRIPHAK (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHANORD EN GARANTIE DE DISPHAT (MONTANT DÛ)	150 000.00	150 000.00
CAUTION DE SOPHAFES EN GARANTIE DE REPHAR (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHADIM EN GARANTIE DE GLOBADIS (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5		
CAUTION DE ABDELAZIZ ELMGHARI EN GARANTIE DE UPHAG (MONTANT DÛ)	5 000 000.00	5 000 000.00
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE CPRE (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE LODIMED (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5 MARRAKECH	450 000.00	450 000.00
TOTAL (1)	5 600 000.00	5 600 000.00

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca, Maroc

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**
Commissaires aux Comptes

4, Place Maréchal
Casablanca, Maroc

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 481 811 392,69 MAD dont un bénéfice net de 298 793 458,39 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur les situations décrites dans l'état B15 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatives aux contrôles en cours de la CNSS et de l'Office des Changes dont fait objet la société.
Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Titres de participation et créances rattachées

- Risque identifié

Au 31 décembre 2024, les titres de participation et les créances nettes rattachées figurant au bilan de la société s'élevaient respectivement à 99 817 KMAD et 166 788 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

- Réponse d'audit

Nos procédures d'audit ont principalement consisté à :

- Actualiser, par entretiens, notre compréhension des procédures mises en place par la société afin d'évaluer les titres de participation et les créances rattachées ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
 - Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
 - Obtenir les prévisions d'activité des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;
 - Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance desdites entités, du marché sur lequel elles sont positionnées et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;
 - Apprécier le fondement des méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des titres de participation ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du

contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre

rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



**Sakina Bensouda Korachi
Associée**

A. SAAIDI ET ASSOCIES



**Bahaa Saaidi
Associée**

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)

ACTIF		31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	(Note 4.2)	29 916	27 908
Écarts d'acquisition	(Note 4.1)	27 263	34 662
Immobilisations corporelles	(Note 4.3)	894 753	824 714
Titres mis en équivalence		1 559	2 097
Autres actifs financiers		22 492	24 520
Impôts différés	(Note 4.12)	1 009	2 533
Autres actifs long terme		20 631	22 155
Actifs non-courants		997 623	938 589
Stocks et en-cours	(Note 4.4)	919 539	807 991
Clients et autres débiteurs	(Note 4.5)	1 185 557	932 762
Créances d'impôt			16 451
Autres actifs courants		2 151	700
VMP et autres placements	(Note 4.6)		5 596
Disponibilités	(Note 4.7)	77 181	47 796
ACTIFS COURANTS		2 184 428	1 811 297
ACTIFS NON COURANTS ET GROUPES D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		-	-
TOTAL ACTIF		3 182 052	2 749 885

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)

PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
Capital		360 000	360 000
Réserves		1 010 630	875 321
Réserves de conversion groupe		-1 746	1 476
Résultat de l'exercice		315 288	262 758
Capitaux propres, part du groupe		1 684 172	1 499 556
Intérêts minoritaires		23 140	18 954
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 707 312	1 518 510
Emprunts et dettes financières	(Note 4.11)	156 057	129 816
Engagements envers le personnel	(Note 4.9)	30 421	22 534
Autres provisions	(Note 4.10)	2 896	2 782
Impôts différés	(Note 4.12)	102 867	106 251
Autres passifs long terme		6 908	2 511
Passifs non courants		299 149	263 894
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	(Note 4.13)	432 554	372 003
Provisions (part à moins d'un an)	(Note 4.10)	10 236	468
Fournisseurs et autres créditeurs	(Note 4.14)	720 178	575 832
Dettes d'impôt	(Note 4.15)	8 950	5 329
Autres passifs courants	(Note 4.16)	3 673	13 850
PASSIFS COURANTS		1 175 591	967 482
TOTAL PASSIF		3 182 052	2 749 885

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

(en milliers de dirhams)		31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	(Note 5.1 et 6.12)	2 815 902	2 485 996
Autres produits de l'activité		2 824	431
Achats consommés	(Note 5.2)	-1 534 243	-1 302 571
Charges externes	(Note 5.3)	-379 099	-353 339
Charges de personnel	(Note 5.4)	-366 799	-346 290
Impôts et taxes		-2 654	-2 899
Dotation aux amortissements	(Note 5.5)	-67 955	-54 639
Dotation aux dépréciations et provisions	(Note 5.6)	-30 884	-31 701
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	(Note 5.7)	61 415	-16 208
Autres produits et charges d'exploitation	(Note 5.8)	31 276	52 823
Résultat opérationnel courant		529 783	431 603
Résultat sur cession de participations consolidées		13 170	
Autres produits et charges opérationnels	(Note 5.9)	-30 861	-43 056
Résultat opérationnel		512 092	388 546
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		638	468
Coût de l'endettement financier brut		-31 211	-20 364
Coût de l'endettement financier net	(Note 5.10)	-30 573	-19 896
Autres produits et charges financiers	(Note 5.11)	11 829	19 272
Résultat avant impôt		493 347	387 922
Impôts sur les bénéfices		-175 482	-123 845
Résultat après impôt		317 866	264 077
Q-P de résultat des mises en équivalence		-641	-325
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées		-	-
Résultat Net Total		317 224	263 752
Part du groupe		315 288	262 758
Intérêts minoritaires		1 936	994
Nombre d'actions		7 200 000	7 200 000
Résultat par action		43,8	36,5
Résultat dilué par action		43,8	36,5

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net total consolidé	317 224	263 752
AJUSTEMENTS :		
Elim. du résultat des mises en équivalence	641	325
Elim. des amortissements et provisions	74 121	55 455
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-16 362	-119
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	375 625	319 413
Elim. de la charge (produit) d'impôt	175 482	123 845
Elim. du coût de l'endettement financier net	30 573	19 896
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	58 1680	463 154
Incidence de la variation du BFR	-194 151	-216 864
Impôts payés	-153 878	-146 343
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	233 651	99 946
Incidence des variations de périmètre	23 365	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-112 713	-117 666
Variation des prêts et avances consentis	1 862	-1 924
Subventions d'investissement reçues	-	3478
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	73 311
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-87 448	-42 801
Augmentation de capital	-	-
Emission d'emprunts	200 000	154 196
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	-174 398	-16 218
Intérêts financiers nets versés	-31 279	-19 726
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-122 401	-180 000
Autres flux liés aux opérations de financement	14 942	-4 201
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-113 135	-65 949
Incidence de la variation des taux de change	-333	-60
Variation de la trésorerie	32 735	-8 864
Trésorerie d'ouverture	30 425	39 288
Trésorerie de clôture	63 160	30 425

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net consolidé de l'exercice	317 224	263 752
Réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Couverture de flux de trésorerie	-	-
Ecart actuariels IAS 19	-5 991	4 570
Impôts différés reconnus en capitaux propres	2 097	-1 599
Réserves de conversion	-4 064	-1 894
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-7 958	1 077
Consolidated comprehensive income of the period	309 267	264 829

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma		Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Leiden Pharma	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
Prodimedec	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
TABID	SCI	95	Intégration Globale

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dirhams)	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Autres	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts non assortis de contrôle	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2023	360 000	801 092	266 617	2 977	-15 360	1 415 326	18 353	1 433 679
Affectation du résultat de l'exercice N-1		266 616	-266 616					
Dividendes versés		-180 000				-180 000		-180 000
Augmentation de capital								
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables								
Variation des taux de change				-1 501		-1 501	-393	-1 894
Résultat de l'exercice			262 758			262 758	994	263 752
Autres mouvements		1			2 971	2 972		2 972
Situation à la clôture de l'exercice 2023.12	360 000	887 710	262 758	1 476	-12 389	1 499 556	18 954	1 518 509
Affectation du résultat de l'exercice N-1		262 758	-262 758					
Dividendes versés		-122 401				-122 401		-122 401
Augmentation de capital								
Variation de l'auto-contrôle								
Variation des taux de change				-3 222		-3 222	-841	-4 064
Résultat de l'exercice			315 288			315 288	1 937	317 225
Autres mouvements		-1 154			-3 894	-5 048	3 091	-1 957
Situation à la clôture de l'exercice 2024.12	360 000	1 026 913	315 288	-1 746	-16 283	1 684 172	23 140	1 707 312

2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

2.1. Référentiel comptable et déclaration de conformité

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD), le dirham est la devise de reporting groupe.

Les présents états financiers consolidés du Groupe SOTHEMA ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IAS/IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations IFRS sont appliquées dans les comptes du Groupe SOTHEMA de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés le 26 mars 2024 par le Conseil d'administration de la société mère consolidante « SOCIETE THERAPEUTIQUE MAROCAINE » par abréviation « SOTHEMA - S.A », société anonyme au capital de 360.000.000,00 de dirhams, divisé en 7.200.000 actions d'une valeur nominale de 50 DH chacune.

2.2. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives bilan et PL entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes ont été éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

Filiales

Conformément à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de toutes les entités que le Groupe contrôle directement ou indirectement.

Toutes sociétés qui sont contrôlées par le Groupe, c'est-à-dire dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de décider des politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir les bénéfices des activités, sont des filiales du Groupe et sont intégrées globalement. Le contrôle est présumé exister dès lors que le Groupe détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote d'une société (sont pris en compte les droits de votes existants et les droits de votes potentiels immédiatement exerçables ou convertibles) et qu'il n'y a aucun autre actionnaire qui détient un droit significatif lui permettant d'exercer un veto ou de bloquer les décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle prises par le Groupe.

Les intérêts minoritaires (ou « participations ne donnant pas le contrôle ») représentent la part du résultat et des actifs nets détenus par des tiers. Ils sont présentés séparément des résultats et des capitaux propres attribuables au Groupe dans le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et au bilan.

Entreprises associées et Co-entreprise

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une co-entreprise. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions liées aux politiques opérationnelle et financière de l'entreprise sans détenir ni le contrôle exclusif, ni le contrôle conjoint sur ces politiques. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IFRS11. L'écart d'acquisition lié à ces sociétés est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Une co-entreprise résulte d'un accord contractuel par lequel le Groupe et d'autres partenaires s'entendent pour mener une activité économique dans le cadre d'un contrôle conjoint. Les participations dans de telles sociétés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 1er Janvier 2012 conformément à la norme IFRS11.

Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », le Groupe comptabilise selon la méthode de mise en équivalence les partenariats dans lesquels il exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties (joint-ventures ou co-entreprises). Le contrôle est considéré comme conjoint lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime du Groupe et des autres parties partageant le contrôle.

Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et coentreprises », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion opérationnelle et la politique financière sont également mises en équivalence. Ces sociétés sont appelées entreprises associées. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill et inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant au Groupe dans le montant total du résultat global comptabilisé par les entreprises associées et les co-entreprises, ajustée des éventuelles pertes de valeur de la participation nette.

Dates de clôture des comptes des sociétés consolidées

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels arrêtés pour l'exercice 2024 qui va du 01/01/2024 au 31/12/2024.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

2.3.1. Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et de jugements pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les principales estimations retenues par le Groupe sont décrites dans les notes suivantes :

- Calculs actuariels conforme à la norme IAS 19 pour déterminer la provision des avantages au personnel.
- Expertise immobilière effectué par un expert indépendant pour la réévaluation des terrains dans le cadre de l'IAS 16
- Utilisation d'un modèle d'estimation des pertes attendues sur les créances suivant la norme IFRS 9.
- Adoption d'un taux d'actualisation estimé dans le cadre de l'IFRS 16 pour déterminer les droits d'utilisation et les dettes correspondantes.

Le Groupe SOTHEMA procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

2.3.2. Changement de méthodes comptables

En application de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le groupe a constaté une correction (rétrospective) des écarts actuariels de l'impact IAS 19 portant sur les avantages au personnel pour se conformer aux hypothèses recommandés en se basant sur la dernière mise à jour des données actuarielles.

2.3.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est enregistré dans le compte de résultat sur la ligne Amortissement des incorporels.

Le Groupe dispose d'un Fonds commercial qualifié sous IAS 38 en immobilisation incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée. Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indicateurs est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Le groupe procède annuellement en fin d'exercice aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et GW de ses entités comme prévu par la norme IAS 36. Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé lors des tests effectués et donc n'ayant constaté aucune dépréciation de cette nature sur les comptes consolidés du groupe Sothema au 31 décembre 2024.

Travaux liés à la recherche et de développement réalisés en interne

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces critères n'étant pas respectés pour les frais de recherche internes, ces derniers sont comptabilisés en charges, en Frais de recherche et développement, dès lors qu'ils sont encourus.

En raison des contraintes liées aux autorisations réglementaires et à la complexité du processus de recherche et de développement, les critères IAS 38 d'immobilisation des travaux R&D du groupe ne sont pas réputés remplis. Par conséquent, les coûts engagés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel elles sont rattachées.

Recherche et développement acquis séparément

Les travaux de recherche et développement acquis séparément sont comptabilisés en tant qu'actifs, car les critères de reconnaissance des actifs incorporels sont considérés comme toujours satisfaits.

Les acquisitions auprès de tiers de droits relatifs à des R&D et spécialités pharmaceutiques n'ayant pas encore abouties (n'ayant pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché) sont comptabilisées à l'actif. Ces droits sont amortis linéairement, à partir de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, sur leur durée d'utilité.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les licences, autres que celles relatives à des spécialités pharmaceutiques ou à des projets de recherche, notamment les licences de logiciels sont immobilisées sur la base du coût d'acquisition comprenant les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation des logiciels. Les licences de logiciels sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité pour le Groupe (3 à 5 années).

Les coûts de développement des logiciels développés en interne, relatifs à la création ou à l'amélioration de ces derniers sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations de la norme IAS 38 sont respectés. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des logiciels dès lors qu'ils sont prêts à être utilisés.

2.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

La norme IAS 16 prévoit le calcul des amortissements en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Pour les construction et leur composants → durée estimée entre 8 et 50 ans
- Pour les installations techniques, matériel et outillage et leur composant → durée estimée entre 8 et 50 ans

Conformément à IAS 36 sur les dépréciations d'actifs corporels, lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indications est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Liste des Unités Génératrices de Trésorerie objets des tests de dépréciation :

- F.S (Comprime+Gellule)	- SOLUT ^o (sirop+amp S.U.E)	- UBS COLLYRES
- F.S (EFFERVESCENT)	- UNITE DE SOLUTE MASSIF 1	- UBS SOLUTES INJECTABLES
- F.S (CEPHALO)	- UBS AMPOULES INJECTABLES	- UBS Biotech
- SUPPOSITOIRES	- UBS SERINGUES GELS	- CONDITIONNEMENT
- PENICILLINES	- UBS SERINGUES LIQUIDES	- AIN SEBAA

2.3.5. Contrats de location

En application de la norme IFRS16, un droit d'utilisation est reconnu à l'actif en contrepartie d'une dette locative au passif.

L'analyse des durées, notamment pour les constructions prend en compte la durée contractuelle minimale à laquelle s'ajoutent les périodes résiliables et les renouvellements possibles, dès lors que le Groupe est raisonnablement certain de les exercer.

Ce retraitement inclue les deux catégories de contrats IFRS 16, à savoir, les contrats de location simple éligibles et les contrats de location financement (crédit-bail).

2.3.6. Stock

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré ou selon la méthode FIFO « premier entré, premier sorti » selon la nature des stocks.

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les comptes des stocks consolidés sont impactés par les éliminations des marges sur stocks des cessions intragroupes.

2.3.7. Créances et dettes

Les créances clients font parties des actifs courants.

Les dettes fournisseurs font parties des passifs courants.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont soumises au modèle de dépréciation conformément à IFRS 9 menant à constater sur les comptes consolidés une dotation complémentaire ou reprise en ajustement de l'impact enregistré en social.

La méthode ECL retenue consiste à déterminer pour chaque exercice un taux de perte attendue obtenue par rapport au CA HT en fonction de l'ancienneté de la créance échue non encore encaissée. Ainsi, en se basant sur l'historique des dix dernières années un taux moyen ECL est adopté pour le calcul de l'impact.

Détail de l'impact IFRS 9 à fin décembre 2024 :

En KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep, de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dép./rep, des cptes clients ratt,	-86	-	-	-156	-	-	-	-	-	-242
Total	-86	-	-	-156	-	-	-	-	-	-242

2.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les comptes consolidés sont impactés des impôts différés sur les déficits fiscaux transitant par le compte de résultat.

Le groupe a réalisé une étude détaillée de l'impact de l'IFRIC 23 relative aux positions fiscales incertaines, considérant les risques, les comptes consolidés sont impactés par la constatation d'un passif fiscal portant sur risques liés à l'impôt sur le résultat.

2.3.9. Engagements de retraite et prestations assimilées

Description

Dans le cadre de l'évaluation de ses engagements sociaux, SOTHEMA a soumissionné un cabinet indépendant pour l'évaluation actuarielle et la comptabilisation, conformément à la norme IAS 19 révisée, des engagements sociaux relatifs aux avantages du personnel accordés au personnel actif et retraité à fin décembre 2024.

Cette mission a pour objectifs :

- L'évaluation et la comptabilisation selon la norme IAS 19 des engagements sociaux pris par SOTHEMA envers son personnel ;
- L'analyse de la sensibilité de ces engagements par rapport aux principaux paramètres.

Seul l'avantage social « couverture médicale des retraités » a été identifié par SOTHEMA comme avantage social devant faire l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation sous IAS 19.

Le périmètre des engagements sociaux de Sothema couvre alors :

- Engagement lié à la couverture médicale des retraités actuels
- Engagement lié à la couverture médicale des actifs futurs retraités

Les engagements sociaux de SOTHEMA évalués au 31.12.2024 s'élevaient à **30.421 KMAD VS 22.535 KMAD** au 31.12.2023, soit une hausse de 35% de la provision due aux changements des hypothèses actuarielles et financières, en particulier l'écart actuariel.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 60 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

Hypothèses retenues

SOTHEMA accorde à ses employés actifs et retraités une couverture médicale à hauteur des plafonds convenus sur les conditions contractuelles dépendamment du type de prestation médicale. Les conjoints et les enfants de moins de 21 ans bénéficient également de cette couverture médicale.

Les types des prestations couvertes sont essentiellement les consultations, les visites médicales, les actes médicaux courants, les hospitalisations et interventions chirurgicales. Le personnel bénéficie également de soins dentaires, optiques et de maternité.

Les prestations sont cependant plafonnées à un montant de 130 000 MAD.

Détail de l'impact IAS 19 à fin décembre 2024 :

Provision 31/12/2023	22 535 054
Charge d'intérêts	1 029 563
Coût des services	986 675
Prestations Payées	-120 970
Ecart actuariels	5 990 535
Provision 31/12/2024	30 420 857
Provision 31/12/2023	22 535 054
Dotation de l'exercice	2 016 238
Prestations payées	-120 970
Autres éléments du Résultat Global	5 990 535
Provision 31/12/2024	30 420 857

2.3.10. Opérations en devises et conversion des comptes des sociétés étrangères

Conformément à IAS 21, les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

En application de la norme IAS 21, l'effet des variations des cours des monnaies étrangères, chaque filiale du Groupe établit ses comptes dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle de la société mère est le MAD, pour les filiales est la devise du pays de présence (MAD, FCFA, EUR). Néanmoins, la devise de présentations des états financiers consolidés est le MAD, qui est également la monnaie de reporting du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères, c'est-à-dire des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des entités (MAD), sont initialement converties au taux de change en vigueur à la date de ces transactions :

→ Les valeurs immobilisées et les stocks acquis en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur aux dates d'acquisition. L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti aux cours de change en vigueur à la date du bilan ou aux cours de couverture lorsque des opérations de couverture ont été réalisées sur le marché. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat ; toutefois, les différences de change qui résultent de la conversion des avances faisant partie intégrante de l'investissement net dans les filiales consolidées sont portées directement au poste Ecart de conversion dans les capitaux propres.

Conversion des comptes des filiales étrangères :

La conversion en dirhams de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base d'un cours moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Table des taux à fin décembre 2024 utilisée pour la consolidation :

	TC	TMN	TMN-1	TO
Saisie des taux par devise				
EUR Euro	0,09506	0,09297	0,09127	0,09137
MAD Dirham marocain	1,00	1,00	1,00	1,00
XOF Francs CFA BCEAO	62,3597	60,9847	60,1503	59,9916

2.3.11. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement publiques reçues par le Groupe sont reclassées en produits différés conformément au retraitement recommandé par IAS 20.

2.3.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est retraité suivant la norme IFRS 15 en ce qui concerne les échantillons et les escomptes accordés qui viennent en diminution du chiffre d'affaires consolidé.

2.3.13. Résultat par action

Conformément à IAS 33, le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

	Déc-24	Déc-23
Part du groupe	315 288	262 758
Intérêts minoritaires	1 936	994
Nombre d'actions	7 200 000	7 200 000
Résultat par action	43,8	36,5
Résultat dilué par action	43,8	36,5

2.3.14. Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées

Le chiffre Un actif non courant, ou un Groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amortis. Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque le groupe cède l'activité.

Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession.

En juillet 2024, Sothema a procédé à la cession de sa participation de 51% chez AZERYYS. L'impact sur les comptes consolidés est de +3.510 KMAD.

3. EVENEMENT SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

3.1. Faits marquants de l'exercice

- En 2024, le marché pharmaceutique marocain a maintenu une trajectoire de croissance, portée notamment par les effets de la généralisation de la Couverture Sociale Universelle (CSU), qui contribue à dynamiser le secteur de la santé. À la fin décembre 2024, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 2 816 MMAD, en hausse de 13,2% par rapport à 2023. Par ailleurs, le résultat net part du groupe (RNPG) a progressé de 19,8 %, passant de 263 millions de dirhams à 315 millions de dirhams.
- Contrôle CNSS : réception en date du 19 janvier 2024 d'un ordre de mission de vérification des déclarations sociales au titre des exercices 2020, 2021, 2022 et 2023.
- Contrôle Office des Changes : réception en date du 28 mai 2024 d'un ordre de mission de vérification en vue de s'assurer de la régularité des activités de SOTHEMA au regard de la réglementation des changes en vigueur.
- Cession de la participation de SOTHEMA dans le capital de l'entité AZERYYS

3.2. Caractère saisonnier ou cyclique de l'activité

N/A

3.3. Evènements postérieurs à la clôture

- CNSS : En date du 10 janvier 2025, la société a reçu une notification des chefs de redressements. Dans sa réponse formulée en date du 26 février 2025, la société a contesté l'intégralité des chefs de redressements qui lui ont été notifiés.
- Office des changes : En janvier 2025, la société a reçu une lettre de constatations à laquelle elle a formulé une réponse en fournissant l'ensemble des documents et éléments explicatifs requis. Le management confirme qu'à date, aucune notification des chefs de redressements définitifs n'a été reçue.

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1. (Écart d'acquisition)

En KMAD	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	34 662	-	-7 399	0	-	-	-	27 263
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-	-	-	0	0	-	-	-
Total Valeur Nette	34 662	-	-7 399	-	-	-	-	27 263

Les GW par entité :

	AXESS PHARMA	LIDEN PHARMA	TABID	Total
Ecart d'acquisition	23 339	1 384	2 540	27 263

Les impairment tests effectués annuellement sur les GW sont qualitatifs, considérant la particularité des entreprises opérant dans la pharmacie et dont la phase préliminaire pour exercer requière des années pour obtenir l'autorisation du ministère en tant que laboratoire pharmaceutique, compte tenu également des années pour constituer et soumettre les dossiers techniques pour les autorisations de mise sur le marché des produits pharmaceutiques objets de fabrication et destinés à être vendus au Maroc ou à l'export.

Le groupe ne constate aucun indice de perte de valeur s'agissant des GW comptabilisés relatifs aux entités dessus. La valeur recouvrable des GW est largement supérieure à la valeur au bilan consolidé. Ceci s'explique :

- Les facteurs économique et perspectives attendus de l'entité
- Facteurs macroéconomiques créant une conjoncture favorable
- Facteurs de développement des entités

Pour l'entité Axess Pharma, il est à noter que la filiale a obtenu son autorisation d'exercice en tant que laboratoire pharmaceutique en avril 2021. En 2024, Axess Pharma affichait des performances positives.

L'entité Tabid détient un terrain réévalué d'une valeur de 21 MMAD, ce terrain est un investissement de capitalisation pour le

groupe dans l'objectif de réaliser des plus-values à long terme.

4.2. (Immobilisations incorporelles)

En KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Immobilisations en Recherche et Développement	6 225	-	-	-	-	-5 963	-	-	262
Brevets, marques et valeurs similaires	45 899	-	-	-	-28	-	-	-	45 871
Fonds commercial	3 500	-	-	-	-	-	-	-	3 500
Immobilisations incorporelles en cours	12 775	10 446	-	-	-	-	-	-	23 221
Total Immobilisations incorporelles	68 399	10 446	-	-	-28	-5 963	-	-	72 854

En KMAD	Ouverture	Variation	Diminution/Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Amt immo. en Recherche et Développement	-1 872	-	-	-	-	1 610	-	-	-262
Amt Brevets, marques et valeurs similaires	-38 619	-	-	-4 058	1	-	-	-	-42 676
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	-40 491	-	-	-4 058	1	1 610	-	-	-42 938
Total Valeur Nette	27 908	10 446	-	-4 058	-27	-4 353	-	-	29 916

4.3. (Immobilisations corporelles)

En KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Terrains	288 140	-	-	-	-4 368	-3 298	-	-	-	280 474
Constructions	511 794	9 913	-8	-	-1 206	-10 597	-	35 104	-	545 000
Installations tech, matériel & outillage	424 739	13 151	-1 978	-	-23	-29 690	-	36 384	-	442 583
Immobilisations corporelles en cours	134 913	73 250	-251	-	-225	-450	-	-71 488	-	135 749
Avances et acomptes s/immo. corp.	131	135	-	-	-	-	-	-	-	266
Autres immobilisations corporelles	81 789	78 724	-18	-	-416	-665	-	-	-	159 414
Total Immobilisations corporelles	1 441 506	175 173	-2 255	-	-6 238	-44 700	-	-	-	1 563 486

En KMAD	Ouverture	Variation	Diminution/Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Amt des constructions	-272 935	-	8	-20 199	614	1 468	-	-	-	-291 043
Amt des inst tech, mat et outillage	-286 280	-	1 911	-16 627	28	2 878	-	-	-	-298 091
Amt des autres immobilisations corporelles	-57 577	-	13	-22 808	283	490	-	-	-	-79 599
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	-616 792	-	1 932	-59 634	925	4 836	-	-	-	-668 733
Total Valeur Nette	824 714	175 173	-323	-59 634	-5 312	-39 864	-	-	-	894 753

Les acquisitions des immobilisations corporelles ont enregistré une augmentation brute de 175 millions de dirhams relative aux investissements réalisés au cours de l'exercice 2024.

Droits d'utilisation des contrats de locations IFRS 16 :

En KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Constructions	7 361	586			-38	-	-	-	7 909
Installations tech, matériel & outillage	5 090				-	-	-	-	5 090
Autres immobilisations corporelles	14 682	73 553			-	-488	-	-	87 747
Total Immobilisations corporelles	27 133	74 139	-	-	-38	-488	-	-	100 746
Amt des constructions	-3 770	-		-870	23	-	-	-	-4 618
Amt des inst tech, mat et outillage	-3 429	-		-58	-	-	-	-	-3 487
Amt des autres immobilisations corporelles	-7 597	-		-18 159	-	373	-	-	-25 383
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	-14 796	-	-	-19 087	23	373	-	-	-33 488
Total Valeur Nette	12 337	74 139	-	-19 087	-15	-115	-	-	67 258

Une opération du Lease-back d'un montant 73 MMAD a été enregistrée au cours de l'année 2024.

4.4. (Stocks)

En KMAD	Ouverture	Variation	Diminution	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Liaison neutral. profits IG s/ stocks	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mat. premières, mat. et fournitures consommables	365 957	15 529	-	-	-767	-403	-	-	-	380 316
Biens et services en cours	46 550	26 833	-	-	-	-	-	-	-	73 383
Produits intermédiaires	108		-	-	-	-108	-	-	-	-
Marchandises	255 676	37 342	-	-	-383	-	-	-	-	292 635
Produits finis	168 592	34 159	-	-	-262	-379	-	-	-	202 110
Total Stocks en cours	836 883	113 863	-	-	-1 412	-890	-	-	-	948 444

En KMAD	Ouverture	Variation	Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dépréciations des Mat. et four.	-13 167	-	13 158	-11 622	10	-	-	-	-	-11 622
Provisions pour dépréciation des produits en cours	-216	-	216	-897		-	-	-	-	-897
Prov. pour dép. des pdts intermédiaires et pdts finis	-3 183	-	3 182	-8 009	2	-	-	-	-	-8 009
Provisions pour dépréciation des Marchandises	-12 325	-	12 325	-8 378	1	-	-	-	-	-8 377
Total Immobilisations corporelles	-28 891	-	28 881	-28 906	12	-	-	-	-	-28 905
Total Valeur Nette	807 991	113 863	28 881	-28 906	-1 399	-890	-	-	-	919 539

La hausse des stocks est due principalement aux marchandises et produits finis. Les stocks nets au 31 décembre 2024 sont constitués majoritairement :

- 284 millions de dirhams de stocks de marchandise
- 194 millions de dirhams de stocks des produits finis.

4.5. (Créances et autres)

En KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep, de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Dividendes à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	801 508	81 274	-	-	-1 464	-24	-	-	-	881 294
Comptes de personnel à moins d'un an	1 414	-65	-	-	-0	-	-	-	-	1 349
Créances fiscales - hors IS	89 402	171 347	-	-	-4	-6 596	-	-	-	254 149
Comptes d'associés débiteurs	113	355	-	-	-12	-	-	-	-	455
Actionnaires : capital appelé non versé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs à - 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers à - 1 an	32 052	-7 831	-	-	-3	-14	-	-	-	24 205
Produits à recev, (Quote part rés, SNC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus et non échus	494	-31	-	-	-	-	-	-	-	463
Frais avances et acompte versés	19 759	16 775	-	-	-166	-95	-	-	-	36 273
Total [Clients et Autres Créances]	944 742	261 824	-	-	-1 649	-6 729	-	-	-	1 198 188

La hausse des créances et autres est impactée notamment par

- Client : L'augmentation des délais de paiement du marché public.
- Créances fiscales : La hausse du crédit de TVA.

Provisions pour dépréciation des créances :

En KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep, de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dép, des cptes clients ratt,	-12 013	-	-	-620	2	-	-	-	-	-12 631
Total [Provisions pour dépréciations des créances]	-12 013	-	-	-620	2	-	-	-	-	-12 631

4.6. (Valeurs mobilières de placement)

En KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep, de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Titres et valeurs de placements	6 000	-6 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour dép. des titres et valeurs de placements	-404	-	-	404	-	-	-	-	-	-
Total [Valeurs mobilières de placement]	5 596	-6 000	-	404	-	-	-	-	-	-

4.7. (Disponibilités)

En KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Banques et établissements de crédit	44 843	28 731	-	-	-330	-	-	-	-	73 244
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chèques et valeurs à encaisser	2 766	1 026	-	-	-	-2	-	-	-	3 790
Caisses	186	-28	-	-	-	-11	-	-	-	147
Total [Disponibilités]	47 795	29 729	-	-	-330	-13	-	-	-	77 180

4.8. (Tableau de variation des capitaux propres consolidés)

Situation à consulter sur la page 5.

4.9. (Employee benefits)

En KMAD	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Variation	Variations des cours de changes	Variations de périmètre	Reclassements	Incidences des changements de méthodes	Clôture
Prov. pour pensions de retraite et oblig. similaires	22 534	2 017	-121	-	-	-	-	5 991	30 421
Total [Engagement envers le personnel]	22 534	2 017	-121	-	-	-	-	5 991	30 421

4.10. (Provisions pour risques et charges)

En KMAD	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Variations des cours de changes	Variations de périmètre	Reclassements	Incidences des changements de méthodes	Clôture
Autres provisions pour charges	2 782	797	-657	-	-26	-	-	-	2 896
Autres provisions pour risques et charges	468	10 241	-466	-	-7	-	-	-	10 236
Total [Provisions]	2 782	797	-657	-	-26	-	-	-	13 132

4.11. (Emprunts et Dettes financières LT)

En KMAD	Ouverture	Augmentation	Remboursement/ Var.	Reclassement	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	124 584	162 715	-101 194	-	-	-14 401	-20 300	151 404
Avances de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	5 232	586	-1 832	-	-31	-	699	4 653
Total [Emprunts et dettes financières LT]	129 816	163 301	- 103 026	-	-31	-14 401	-19 601	156 057
Dont Crédit-bail	13 015	74 139	-17 606	-16	-136	-	-	69 396

L'évolution des emprunts et dettes financières correspond principalement à l'impact du Lease-back

4.12. (Impôts différés)

En KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Diminution	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - passif	106 251	-	1 414	-	-	-1 377	-1 263	-2 159	102 867
Impôts différés à imputer	0	-	-0	-	0	0	-	-	0
Total [Impôts différés]	106 251	-	1 414	-	0	-1 377	-1 263	-2 159	102 867

Détails de la variation des impôts différés par nature :

En KMAD	Ouverture	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	2 533	54	-146	-1 369	-62	1 009
Impôts différés - passif	106 251	1 414	-1 377	-1 263	-2 159	102 867
Solde net d'impôt différé	-103 719	-1 360	1 230	-106	2 097	-101 858
Ventilation de l'impôt différé par nature						
0lia01 - Données de liasse	985	54	-39	-	-	999
1ret35 - Retraitement des engagements de retraite	-	-	-	-	-	-
1ret45 - Retraitement du crédit-bail locataire	117	-	-1	-	-	116
1ret75 - Réévaluation immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-	-
1ret95 - Autres retraitements ifrs	-	-	-	-	-	-
2imp15 - Id / différences temporaires	877	-	-13	-0	-0	864
2imp20 - Id / autres retraitements,	-5 767	-	-	5 767	0	0
2imp215 - Id / annulation provisions réglementées	-0	-0	-	-	-0	-0
2imp225 - Id / annulation frais d'établissement	4 127	-1 740	0	373	-0	2 761
2imp230 - Id / annul, des écarts de conv, & prov, de change	1	-1	-	-0	0	-1
2imp235 - Id / retraitement des engagements de retraite	7 887	664	-	-	2 097	10 648
2imp245 - Id / retraitement du crédit-bail locataire	156	544	0	-3	-0	697
2imp30 - Id / elimination des résultats internes	909	77	0	-	-	986
2imp35 - Id sur écart d'évaluation 100%	-70 705	-	1 305	-	-0	-69 400
2imp40 - Activation de reports déficitaires	2 153	-796	-0	-1 356	-	0
2imp60 - Id/ autres retraitements ifrs	-44 459	-162	-21	-4 887	-0	-49 529
Total impôt différé par nature	-103 719	-1 360	1 230	-106	2 097	-101 858
Incidence au compte de résultat	-	-	-	-	-	-1 360
Incidence réserves	-	-	-	-	-	2 097

4.13. (Emprunts et concours bancaires)

En KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclass.	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Banques (solde créditeurs)	22 416	-	-7 580	-	-	-2 512	-	12 324
Intérêts courus et non echus à payer	955	-	742	-	-	-	-	1 697
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	151 778	110 838	-71 371	20 300	-42	-4 760	-	206 743
Crédits de trésorerie	120 565	-	67 582	-	-	-	-	188 147
Intérêts courus sur emprunts	6	-	-6	-	-0	-	-	-0
Crédits d'escompte	76 283	-	-52 640	-	-	-	-	23 643
Total [Emprunts et concours bancaires]	372 003	110 838	-63 274	20 300	-42	-7 272	-	432 554

L'évolution des emprunts auprès des établissements de crédit est impacté par l'accroissement du BFR.

4.14. (Fournisseurs et autres)

En KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassement	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Dettes fournisseurs	469 796	-	56 407	-	-770	-6 380	-	519 054
Dettes /acquisit d'immob	2 143	-	-1 233	-	-	-	-	910
Rémunération de personnel	32 378	-	9 024	-	-34	-1 491	-	39 877
Dettes fiscales	14 527	-	34 970	-	-31	-261	-	49 206
Comptes courants des associés créditeurs	2811	-	199-	-	3-	-	-	079 1
Autres dettes	88	-	22-	11	3-	-	-	74
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	13	-	705	699-	7-	-	-	11
Intérêts courus et non echus à payer sur dettes	236	-	699-	-	15	236-	-	684-
Divers créanciers	46 002	-	33 973	-	-30	-1	-	79 945
Organismes sociaux	9 368	-	21 624	-	-18	-266	-	30 707
Total [Fournisseurs et autres]	575 832	-	154 550	-688	-880	-	-	720 178

4.15. (Dettes d'impôt)

En KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassement	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Dettes liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat, impôts sur Résultats	5 329	-	3 794	-	170-	3-	-	8 950
Total [Dettes d'impôt]	5 329	-	3 794	-	-170	-3	-	8 950

4.16. (Autres passifs courants)

En KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassement	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Ajustement IG clients / fournisseurs courants	487-	-	626 2	-	139 2-	-	-	0
Ecart de conversion passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	261 14	-	881-	-	0-	781 9-	-	599 3
Subventions d'investissement reçues à + 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	77	-	-	-	3-	-	-	74
Total [Autres passifs courants]	13 850	-	1 745	-	-2 141	-9 781	-	3 673

5. DETAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. (Chiffres d'affaire)

Le Groupe affiche un chiffre d'affaires consolidé de 2.815 M MAD en hausse de 13,3% par rapport à 2023.

Cette croissance est due notamment aux éléments suivants :

- Dynamique de croissance portée par la solide performance de l'ensemble des aires thérapeutiques
- Chiffres d'affaires additionnel grâce aux lancements de nouveaux produits.
- Renforcement des partenariats stratégiques à l'international.

En KMAD	déc-24	déc-23
Ventes de biens produits	1 224 081	1 144 608
Ventes de services produits	89 374	29 277
Ventes de Marchandises au Maroc	1 181 547	1 003 987
Ventes de Marchandises Export		
Ventes de biens produits Export	235 928	222 411
Ventes de services produits Export	84 972	85 713
Total [Chiffre d'affaires]	2 815 902	2 485 996

5.2. (Achats consommés et variation des stocks achats)

En KMAD	déc-24	déc-23
Achats de matières premières	-515 331	-485 295
Variation des stocks de matières et fournitures	16 686	125 417
Variation de stocks de marchandises	37 342	-927
Achats non stockés de matières et fournitures	-54 544	-59 167
Achats de marchandises	-805 840	-658 966
Achats d'emballages	-2 682	-2 876
Achats de services	-1 562	-1 351
Achats de matières et fournitures des ex, antérieurs		-27
Achats de matières et fournitures consommables	-208 312	-219 379
Total [Achats consommés et variation des stocks]	-1 534 243	-1 302 571

Les achats consommés et variation des stocks s'élèvent à 1.534 M MAD, soit une hausse de 17,8%.

L'augmentation des achats consommés s'explique par la hausse du chiffre d'affaires, ce qui reflète une intensification de l'activité et donc un besoin accru en approvisionnements.

5.3. (Charges externes)

En KMAD	déc-24	déc-23
Redevances de crédit bail	-232	-
Locations et charges locatives	-2 060	504
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-118 933	-93 212
Entretien et réparations	-15 291	-16 258
Primes d'assurances	-4 648	-4 397
Rémunérations du personnel ext, à l'entreprise	-31 664	-28 315
Redevances pour brevets, marques et valeurs similaires	-9 813	-11 369
Etudes, recherches et documentation	-6 698	-5 391
Transports	-25 892	-21 105
Déplacements, missions et réceptions	-96 857	-93 396
Publicité, publications et relations publiques	-53 815	-55 255
Frais postaux et frais de télécommunications	-2 772	-2 770
Cotisations et dons	-3 535	-1 686
Services bancaires	-5 082	-2 968
Autres charges externes des exercices antérieurs		-
Autres charges d'exploitation	-1 806	-17 721
Total [Charges externes]	-379 099	-353 339

5.4. (Charges de personnel)

En KMAD	déc-24	déc-23
Rémunération du personnel	-279 360	-264 192
Charges sociales	-72 725	-68 824
Charges sociales diverses	-13 709	-12 226
Dot./Prov, engagements de retraite	-1 228	-1 958
Rep./Prov, engagements de retraite	222	911
Total [Charges de personnel]	-366 799	-346 290

5.5. (Dotations aux amortissements)

En KMAD	déc-24	déc-23
DEA des immobilisations incorporelles	-3 940	163
DEA des immobilisations corporelles	-64 015	-54 802
DEP pour dépréciation des immobilisations		
Total [Dotations aux Amortissements]	-67 955	-54 639

5.6. (Dotations aux dépréciations et provisions)

En KMAD	déc-24	déc-23
DEP pour risques et charges	-700	-103
DEP pour dépréciation de l'actif circulant	-30 183	-31 599
Total [Dotations aux Dépréciation et Provisions]	-30 884	-31 701

5.7. (Variations de stock des produits finis)

En KMAD	déc-24	déc-23
Variations de stocks des produits	61 415	-16 208
Total [Variation des stocks]	61 415	-16 208

5.8. (Autres produits et charges d'exploitation)

En KMAD	déc-24	déc-23
Ajust Prod, et charges intra-gpe exploit	12	726
DEA de l'immobilisation en non valeurs	-118	-5 943
Autres produits d'exploitation	-	-
Immo, produite	-	3 878
Subventions d'exploitation reçues de l'exercice	-	194
Rep./subv, d'investissement de l'exercice	881	1 592
Rep./prov, pour risques et charges	1 022	537
Transfert de charges d'exploit,	-	15 454
Rep./prov, pour dépréciation de l'AC	29 479	36 419
Pertes/créances irrécouvrables	-	-33
Total [Autres produits et charges d'exploitation]	31 276	52 823

5.9. (Résultat sur cession de participations consolidées & autres produits et charges opérationnels)

En KMAD	déc-24	déc-23
Autres produits exceptionnels	455	1 134
Charges exceptionnelles diverses	-26 831	-59 240
DNC pour risques et charges	-10 000	-365
Produits de cession de titres (conso.)	20 864	-
Produits de cession des immobilisations corp.	5	73 344
Rep./amt. et prov. des immo. Corp.	4 432	4 456
Transfert de charges d'exploit. crédateur	1 150	793
Transfert de charges exceptionnelles	-	10 046
VNA des immobilisations corp. cédées	-73	-73 225
VNC des titres conso cédés	-7 694	-
Total [Autres produits et charges opérationnels]	-17 691	-43 056

L'amélioration du résultat sur cession de participations consolidées & autres produits et charges opérationnels est due principalement à la cession de la participation AZERYYS.

5.10. (Coût de l'endettement financier net)

En KMAD	déc-24	déc-23
Intérêts des emprunts et dettes	-31 211	-20 364
Autres charges financières sur équiv, de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier net	-31 211	-20 364
Intérêts et produits assimilés	638	467
Revenus des TVP	-	1
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	638	468
Total [Coût de l'endettement financier net]	-30 573	-19 896

5.11. (Autres produits et charges financiers)

En KMAD	déc-24	déc-23
Pertes de changes propres à l'exercice	-6 649	-17 795
Escomptes accordés	-1	-1
Ajust Prod et charges intra-gpe financ,	-1	1
VNA des immobilisations fin, cédées	-1	-
Gains de change propre à l'ex,	18 077	36 085
Transfert de charges financières	-	-
Dot, aux prov, pour dépréciation des TVP	-	-404
Rep./prov, pour dépréciation des TVP	404	1 386
Total [Autres produits et charges financiers]	11 829	19 272

6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

6.1. (Chiffre d'affaires par zone géographique (HG))

Par entité :

En KMAD	déc-24	EUROPE	AMÉRIQUE	ASIE	AFRIQUE	OCÉANIE	MOY ORIENT
Ventes de biens produits	1 224 081				1 224 081		
Ventes de services produits	89 374				89 374		
Ventes de Marchandises au Maroc	1 181 547				1 181 547		
Ventes de Marchandises Export	-						
Ventes de biens produits Export	235 928	80 987			100 117		54 824
Ventes de services produits Export	84 972	84 972					
Total [Chiffre d'affaires par zone]	2 815 902	165 959	-	-	2 595 119	-	54 824

En KMAD	EUROPE	AMÉRIQUE	AFRIQUE	Middle-East	Total
AXESS			167 088	-	167 088
AZERYS-SA				-	-
LIDEN PHARMA					-
SOTHEMA	165 959		810 307 2	824 54	593 528 2
TABID					
WAPH			221 120		221 120
Total	2 815 902	165 959	-	-	2 815 902

6.2. (Preuve d'impôt consolidée)

En KMAD	déc-24	déc-23
Résultat net comptable retraité IFRS - part du groupe	315 288	262 758
Résultats des sociétés mises en équivalence	-641	-325
Résultat - part des minoritaires	1 936	-994
Résultat net comptable retraité IFRS	313 993	264 077
Impôts sur les sociétés	-171 198	-125 031
Impôt différé	-4 283	1 186
Total charge fiscale retraitée IFRS	-175 482	-123 845
Résultat comptable retraité IFRS avant impôts	489 474	387 922
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/ Résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	35,85%	31,93%
Impôt sur réintégrations	-	-
Impôt sur déductions	-	-
Impôt sur déficit fiscal		-438
Ajustement des ID N-1 au taux normal N		
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		
Charge fiscale recalculée	-175 482	-124 283
Taux à contrôler par rapport à 32%	35,85%	32,04%

6.3. (Ventilation impôt exigible/impôt différé)

En KMAD	déc-24	déc-23
Impôt différé	-4 283	1 186
Impôt exigible	-171 198	-125 031
Total [Ventilation de l'impôt sur les b�benefices]	-175 482	-123 845

6.4. (Cr ances par  ch ance)

En KMAD	CL�TURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
A24860 D�p�ts et cautionnements	894		213			681
A34110 Frais avances et acompte vers�s	36 273	36 273				
A34200 Clients et comptes rattach�s	881 294	881 294				
A34300 Comptes de personnel � moins d'un an	1 349	1 349				
A34510 Cr�ances fiscales - hors IS	254 149	254 149				
A34530 Etat, Imp�t sur les b�n�fices � - 1 an	-					
A34600 Comptes d'associ�s d�biteurs	455	455				
A34610 Comptes courants groupe - part � plus d'un an	20 631					20 631
A34800 Autres cr�anciers � - 1 an	24 205	24 205				
A34810 Cr�ances sur cessions d'actifs � - 1 an						
A34930 Int�r�ts courus et non echus	463	463				
Total [Cr�ances par �ch�ance]	1 219 714	1 198 188	213	-	-	21 312

6.5. (Dettes par  ch ance)

En KMAD	CL�TURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
P14810 Emprunts aupr�s des �tablissements de cr�dit	151 404	-	90 928			60 476
P14830 Emprunts aupr�s �tabliss. de cr�dit - part < 1 an	206 743	206 743				
P14880 Autres emprunts et dettes assimil�es	4 653					4 653
P16880 Int�r�ts courus sur emprunts	-	-				
P44100 Dettes fournisseurs	519 054	519 054				
P44210 Clients avances et acomptes � + 1 an	6 997		6 997			
P44300 R�mun�ration de personnel	39 877	39 877				
P44400 Organismes sociaux	30 707	30 707				
P44520 Dettes fiscales	49 206	49 206				
P44530 Etat, imp�ts sur R�sultats	8 950	8 950				
P44620 Comptes courants groupe - part � plus d'un an	-					
P44630 Comptes courants des associ�s cr�diteurs	1 079	1 079				
P44810 Dettes /acquisit d'immob	910	910				
P44880 Divers cr�anciers	79 945	79 945				
P44930 Int�r�ts courus et non echus � payer	1 013	1 013				
P46700 Autres dettes	74	74				
P46880 Int�r�ts courus et non echus � payer sur dettes						
P55200 Cr�dits d'escompte	23 643	23 643				
P55300 Cr�dits de tr�sorerie	188 147	188 147				
P55400 Banques (solde cr�diteurs)	12 324	12 324				
Total [Dettes par �ch�ance]	1 324 725	1 161 671	97 925	-	-	65 129

6.6. (Réserves de conversion par devise)

Réserves de conversion groupe	
En KMAD	
Total Devises zone Euro	32
Dirham marocain	-
Francs CFA BCEAO	-1 778
Total Unités devises zone Non Euro	-1 778
Total [Réserves de conversion par devise]	-1 746

6.7. (Parties liées)

En KMAD	Achats/charge	Ventes/produit	Dettes	C/C
West Afric Pharma	68 966		54 043	
ASD				
Leiden Pharma	204	3 055		4 250
Axess Pharma	18 396		10 804	78 362
Tabid				
Total [Parties liées]	87 567	3 055	64 847	82 612

6.8. (Engagements hors bilan)

En KMAD	déc-24	déc-23
Avals, cautions et garanties données	39 756	39 756
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Total engagements donnés	39 756	39 756
En KMAD	déc-24	déc-23
Avals, cautions et garanties reçues	5 600	5 600
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total engagements reçus	5 600	5 600

6.9. (Effectif moyen)

En nombre	déc-24	déc-23
Effectif du groupe (hors personnel extérieur)	1 147	1 169
Total [Effectif]	1 147	1 169

6.10. (Scope de consolidation)

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma		Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Leiden Pharma	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
Prodimedec	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
TABID	SCI	95	Intégration Globale

La variation du périmètre par rapport à 2023 s'explique par la cession de la participation de la SOTHEMA dans la filiale AZERYS en juillet 2024.

6.11. (La politique de gestion des risques financiers)

Gestion du risque crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière en cas de non-respect par les tiers d'honorer les engagements. Le Groupe SOTHEMA est exposé à ce risque via les créances clients. Le Groupe minimise son risque de crédit par la mise en place d'un processus de contrôle interne organisé par un comité de recouvrement permettant d'évaluer périodiquement et limiter les risques de contrepartie avec un suivi régulier de l'ensemble du portefeuille clients.

Gestion du risque de liquidité

Dans le cadre de ses opérations courantes, Le Groupe SOTHEMA dispose d'une ligne de crédit lui permettant d'assurer la continuité de ses activités. Le Groupe dispose également d'option d'extension de ces facilités avec des conditions satisfaisantes.

Le Groupe a mis en place une stratégie de couverture de change lui permettant de maîtriser l'évolution de son résultat financier. En souscrivant à des produits dérivés, Sothema fait face aux évolutions de la devise dans le cadre de ses approvisionnements en matière première et ses encaissements des ventes à l'international.

Gestion du risque marché

Le Groupe SOTHEMA est exposé au risque des matières premières qui dépend en grande partie des importations des composants. Ce risque est accentué avec l'épidémie courant 2020 augmentant le risque de rupture de stock. Pour faire face, Sothema dispose d'un stock de sécurité et des sources alternatives pour éviter toute pénurie et dépendance.

6.12. (Information sectorielle & agrégats financiers)

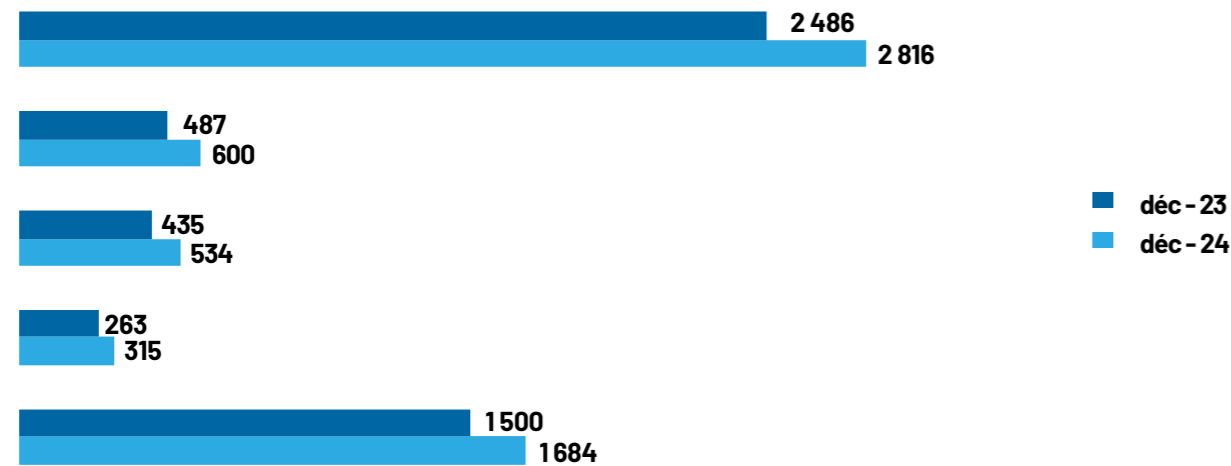
Chiffre d'affaires par nature de revenu

En KMAD	Déc-24	Déc-23
Ventes production	1 224 081	1 144 608
Ventes en l'état	1 181 547	1 003 987
Façonnage local	89 374	29 277
Ventes et Façonnage à l'export	320 900	308 124
TOTAL	2 815 902	2 485 996

Evolution des agrégats financiers en MMAD :

Agrégats financiers (Consolidés)

En MMAD	Déc-24	Déc-23	Evol. %
Chiffres d'affaires	2 816	2 486	13,3%
EBITDA	600	487	23,1%
Résultat d'Exploitation	534	435	22,8%
Résultat Net Part du Groupe	315	263	20,0%
Capitaux Propres Consolidé	1 684	1 500	12,3%



Agrégats financiers (Consolidés)

En MMAD	Déc-24	Déc-23	Evol. %
Endettement Net	511	454	13%
Gearing	30,4%	30,3%	



6.13. (Evaluation à la juste valeur)

Le groupe fait appel à des experts indépendants en ce qui concerne la réévaluation immobilières des terrains appartenant aux filiales.

Il est à signaler que le groupe a opté pour la règle de rotation des réévaluations à effectuer chaque trois ans pour la constatation des plus et moins-values observées.

La méthode d'évaluation est la comparaison directe des terrains avec le marché pour une estimation des justes valeurs. A noter que le Groupe a effectué une mise à jour des réévaluations à la fin de l'exercice 2022 et qui a donné lieu aux impacts suivants :

Nature	Propriété	Valeur Bilan avant réévaluation	Réévaluation	Écart de réévaluation
Terrain aménagé	TABID	125 200,00 MAD	20 884 500,00 MAD	20 759 300,00 MAD
Terrain aménagé	WAPH	28 025 110,00 FCFA	6 900 000 000,00 FCFA	6 871 974 890,00 FCFA
Terrain aménagé	SOTHEMA	175 000,00 MAD	20 896 200,00 MAD	20 721 200,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	5 000 000,00 MAD	34 431 150,00 MAD	29 431 150,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	4 544 400,00 MAD	21 099 000,00 MAD	16 554 600,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	38 000 000,00 MAD	61 076 070,00 MAD	23 076 070,00 MAD
Terrain aménagé	AXESS	2 617 922,00 MAD	6 440 000,00 MAD	3 822 078,00 MAD

6.14. (Sociétés mises en équivalences)

Sommaire de la situation des filiale mises en équivalence, ASD et Prodimedec :

Sociétés mises en équivalences	Secteur d'activité	Capital Social (KMAD)	Taux de participation	Prix d'acquisition (KMAD)	DATE CLOT.	SITUATION NETTE (SOCIAL)	RÉSULTAT NET (SOCIAL)	Quote part en résultat et en capitaux propres
A.S.D	Recherche & Développement	1 000	30	300	31/12/2024	-8 446	375	-2 505
PRODIMEDIC	Fabrication et Dtrib. Des dispositifs médicaux	10 000	40	7 000	31/12/2024	3 771	-2 372	-5 448

6.15. (Passifs éventuels)

SOTHEMA est en conflit commercial avec la société belge SMB à propos des droits de licence sur des produits pharmaceutiques.

La procédure arbitrale initiée par SMB à l'encontre de Sothema a été jugée en faveur de la société et une demande d'exequatur est déposée au tribunal pour la reconnaissance et l'exécution.

En date du 23 octobre 2024, la société a obtenu l'ordonnance d'exequatur suite à laquelle SMB a procédé en novembre 2024 au remboursement des frais d'arbitrage et des frais d'avocats.

Par ailleurs, un protocole d'accord transactionnel est conclu en 2025 entre les deux parties afin de finaliser les modalités de résiliation du contrat.

A date, aucun élément n'est survenu susceptible de remettre en cause l'appréciation du management du risque découlant du dénouement de cette affaire.

Contrôle CNSS : La société a reçu en date du 19 janvier 2024 un avis de vérification pour un contrôle de la CNSS portant sur les exercices allant de 2020 à 2024.

En date du 10 janvier 2025, la société a reçu une notification des chefs de. Dans sa réponse formulée en date du 26 février 2025, la société a contesté l'intégralité des chefs de redressements qui lui ont été notifiés.

La société, en concertation avec son conseiller fiscal, a procédé à l'évaluation du risque encouru qui a été pris en considération dans les comptes au 31 décembre 2024.

Contrôle de l'Office des changes : La société a reçu, en date du 28 mai 2024, un avis de vérification pour un contrôle de l'Office des Changes. En janvier 2025, la société a reçu une lettre de constatations à laquelle elle a formulé une réponse en fournissant l'ensemble des documents et éléments explicatifs requis. Le management confirme qu'à date, aucune notification des chefs de redressements définitifs n'a été reçue.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca, Maroc



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place Maréchal
Casablanca, Maroc

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)
BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 707 312 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 317 224 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur les situations décrites dans la note 6.15 des annexes aux états financiers consolidés relatives aux contrôles en cours de la CNSS et de l'Office des Changes dont fait objet la SOTHEMA. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• **Provision pour avantages au personnel**

Risque identifié

La SOTHEMA S.A. a mis en place un régime d'avantage postérieur à l'emploi à prestations définies relatif à la couverture médicale. La société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle de cet avantage du personnel est comptabilisée en tant que provision pour un montant de 30 421 KMAD au 31 décembre 2024.

L'évaluation de l'engagement à ce régime à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination de la provision comptabilisée ainsi que sur le résultat du groupe. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation de l'engagement résultant du régime à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu du montant de l'engagement, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation de l'engagement au titre de l'avantage postérieur à l'emploi sous forme de régime à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre

rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ibn Abdallah
Bâtiment "C", Zone 2, La Marina
Casablanca
Tél: 05 22 40 25 / 05 22 22 47 14
Fax: 05 22 22 40 99 / 47 59

Sakina Bensouda Korachi
Associée

A. SAAIDI ET ASSOCIES



A. Saaidi & Associés
Commissaires aux comptes
4, Place maréchal Casablanca
Tél: 05 22 27 99 10 - Fax: 05 22 20 58 90

Bahaa Saaidi
Associée

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place maréchal
20 070 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Avances sur compte courant au profit de PRODIMEDIC

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 40%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur comptes courants en faveur de PRODIMEDIC, rémunérées au taux de 5.25%.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir du 08/03/2023 et conclue pour une durée de 6 ans.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société PRODIMEDIC des avances en comptes courants rémunérées au taux de 5.25%.

Deloitte.



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

- Produits comptabilisés en 2024 : le montant des produits d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 219 KMAD.
- Montant versé en 2024 : aucun montant n'a été versé en 2024.
- Montant encaissé en 2024 : aucun encaissement n'a été reçu en 2024.
- Solde du compte courant : le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2024 à 4 428 KMAD.

2.2 Caution consentie par SOTHEMA en faveur de PRODIMEDIC « convention non écrite »

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 40%.

Nature et objet de la convention

Par cette convention, SOTHEMA se porte caution personnelle non solidaire et séparée pour 23 600 KMAD dans le cadre d'un crédit global d'investissement d'un montant de 80 000 KMAD en faveur de la filiale PRODIMEDIC.

Modalités de la convention

- Conditions financières : Aucune rémunération n'est prévue dans le cadre de cette convention.
- Le montant de la caution de la SOTHEMA en faveur de PRODIMEDIC à fin décembre 2024 est de 23 000 KMAD.

2.3 Convention de prestation de services avec la société MTECH INVEST

Personne / entité intéressée

- Mr Moulay Rachid Cherkaoui : actionnaire AZERYYS et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les honoraires de conseil stratégique. Cette convention non écrite a été entérinée par le Conseil d'Administration en date du 28 mars 2023.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir du 16/12/2021 et conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société MTECH INVEST facture à SOTHEMA, des honoraires.
- Charges comptabilisées en 2024 : aucune prestation n'a été facturée par MTECH INVEST dans le cadre de cette convention.
- Solde de la dette : le solde de la dette est nul au 31 décembre 2024.

2.4 Convention de prestation de services avec la société FARMALAC

Personne / entité intéressée

- Mr Mohamed Tazi : administrateur de FARMALAC et directeur exécutif de SOTHEMA.
- Mr Serifi Mounir : administrateur de FARMALAC et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA.



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

- Mme Lamia Tazi : administrateur de FARMALAC et président directeur général de SOTHEMA.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les achats d'articles de conditionnement et produits finis. Cette convention non écrite a été entérinée par le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2015.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir du 1^{er} avril 2014 pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société FARMALAC facture à SOTHEMA, des achats d'articles de conditionnement et produits finis selon la commande.
- Charges comptabilisées en 2024 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 88 357 KMAD (HT) soit l'équivalent de 105 133 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2024 : la société a réglé au cours de l'exercice 2024, un montant de 108 768 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le solde de la dette est de 762 KMAD au 31 décembre 2024.

2.5 Convention d'honoraires avec Pharmacie Mercure

Personne / entité intéressée

- Mme Salma Tazi : Administrateur et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la vente des produits Sothema à la Pharmacie Mercure.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : en vertu de cette convention, la SOTHEMA facture à la pharmacie « Mercure » la vente des produits pharmaceutiques.
- Produits comptabilisés en 2024 : la SOTHEMA, a facturé à la pharmacie « Mercure » un montant de 129 KMAD (HT) soit l'équivalent de 131 KMAD (TTC) correspondant à la vente des produits pharmaceutiques.
- Montant encaissé en 2024 : la société a encaissé au cours de l'exercice 2024, un montant de 164 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la créance : le solde de la créance est de 1 KMAD (TTC) au 31 décembre 2024.

2.6 Convention de prestation avec la société « Beta Rest »

Personne / entité intéressée

- Mr Tazi Mohamed, directeur exécutif de SOTHEMA, et co-gérant de Beta Rest.

Nature et objet de la convention

Cette convention conclue le 1^{er} juin 2008, porte sur la prestation de restauration au profit de la SOTHEMA.



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : au titre de cette convention, la société « Beta Rest » facture à SOTHEMA, des prestations de restauration selon la consommation.
- Charges comptabilisées en 2024 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 3 338 KMAD (HT), soit l'équivalent de 3 658 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2024 : la société a réglé au cours de l'exercice 2024, un montant de 3 645 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le solde de la dette au 31 décembre 2024 est de 387 KMAD (TTC).

2.7 Prestation de façonnage de produits finis au profit d'AFRIC-PHAR

Personne / entité intéressée

- Mr Sefrioui Mohammed, membre des conseils d'administration d'AFRIC-PHAR et de SOTHEMA.

Nature et objet de la convention

Cette convention conclue le 1^{er} novembre 2002, porte sur le façonnage de produits finis par la SOTHEMA, au profit d'AFRIC-PHAR.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : en application de cette convention, la société SOTHEMA, facture à « Afric-Phar » des produits ou des prestations selon les besoins.
- Produits comptabilisés en 2024 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 3 795 KMAD (HT), soit l'équivalent de 4 554 KMAD (TTC).
- Montant encaissé en 2024 : la société a encaissé au cours de l'exercice 2024, un montant de 3 899 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la créance : le solde de la créance s'élève au 31 décembre 2024 à 655 KMAD.

2.8 Prestation de travaux d'aménagements avec PLUMAG

Personne / entité intéressée

- Mr Nabil Lahlou, administrateur de PLUMAG et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la fourniture de matériel de construction et d'aménagement à SOTHEMA.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société PLUMAG facture à SOTHEMA. du matériel suivant la commande.
- Immobilisations comptabilisées en 2024 : le montant comptabilisé en immobilisation par la société au titre de cette convention s'élève à 3 850 KMAD (HT), soit l'équivalent de 4 620 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2024 : la société a réglé au cours de l'exercice 2024, un montant de 4 620 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le solde de la dette est nul au 31 décembre 2024.

2.9 Prestation d'achats divers avec MAZHAR

Personne / entité intéressée

- Mr M'hammed Tazi : administrateur de MAZHAR et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les achats de matières premières.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société MAZHAR facture à SOTHEMA. des achats de matières selon la commande.
- Charges comptabilisées en 2024 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 59 214 KMAD (HT), soit l'équivalent de 70 937 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2024 : la société a réglé au cours de l'exercice 2024, un montant de 67 661 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le solde de la dette s'élève au 31 décembre 2024 à 3 276 KMAD.

2.10 Prestation de ventes de marchandises au profit de WEST AFRIC PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 79,6%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la vente de marchandises à la filiale sénégalaise WEST AFRIC PHARMA.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société SOTHEMA facture à WAPH des marchandises suivant la commande.
- Produits comptabilisés en 2024 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 68 968 KMAD.
- Montant encaissé en 2024 : la société a encaissé au cours de l'exercice 2024, un montant de 72 096 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la créance : le solde de la créance s'élève au 31 décembre 2024 à 53 966 KMAD (TTC).



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

2.11 Avances sur compte courant au profit de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD)

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 30%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD) et la facturation des loyers de domiciliation.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société ASD des avances en comptes courant. Par ailleurs, la SOTHEMA facture à la société ASD les loyers de la domiciliation.
- Montant versé en 2024 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2024, d'un montant de 2 100 KMAD relatif à cette convention.
- Produits comptabilisés en 2024 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 12 KMAD, soit l'équivalent de 14 KMAD (TTC).
- Montant encaissé en 2024 : la société a encaissé au cours de l'exercice 2024, un montant de 4 050 KMAD.
- Solde du compte courant : le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2024 à 16 017 KMAD. Le solde de la créance au 31 décembre 2024 s'élève à 14 KMAD (TTC).

2.12 Avances sur compte courant au profit de AXESS PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de AXESS PHARMA.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société AXESS PHARMA des avances en comptes courant.
- Montant versé en 2024 : la société n'a versé aucune avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2024.
- Produits comptabilisés en 2024. : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 3 506 KMAD.
- Montant encaissé en 2024 : Aucun encaissement n'a été reçu en 2024.
- Solde du compte courant : le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2024 à 78 362 KMAD.

2.13 Caution consentie par SOTHEMA en faveur de AXESS PHARMA « convention non écrite »

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Par cette convention, le Conseil d'Administration de la SOTHEMA autorise son Président Directeur Général à signer des cautions, avals ou garanties au profit de la filiale AXESS PHARMA, dans la limite d'un montant globale de 30 000 KMAD (l'encours de l'emprunt contracté par AXESS PHARMA, objet de la convention, est de 699 KMAD au 31 décembre 2024).

Modalités de la convention

- Conditions financières : Aucune rémunération n'est prévue dans le cadre de cette convention.
- Le montant de la caution de la SOTHEMA en faveur de AXESS PHARMA à fin décembre 2024 est de 16 000 KMAD.

2.14 Prestation de refacturations de charges à AXESS PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la refacturation des prestations de service.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société SOTHEMA refacture à AXESS PHARMA des prestations de service. Par ailleurs, AXESS PHARMA facture des achats de produits finis selon la commande.
- Produits comptabilisés en 2024 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 14 928 KMAD, soit l'équivalent de 14 969 KMAD (TTC).
- Charges comptabilisées en 2024 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 828 KMAD (HT), soit l'équivalent de 828 KMAD (TTC).
- Montant encaissé/décaissé en 2024 : au cours de l'exercice 2024, la société a encaissé un montant de 43 996 KMAD (TTC) et a réglé un montant de 4 KMAD (TTC), relatif à cette convention.
- Solde de la créance et de la dette : le solde de la créance s'élève à 9 596 KMAD (TTC) et celui de la dette est de 826 KMAD (TTC) au 31 décembre 2024.

2.15 Avances sur compte courant au profit de LEIDEN PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de LEIDEN PHARMA, rémunérées au taux de 4.66%.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société LEIDEN PHARMA des avances en comptes courant rémunérées au taux de 4.66%.
- Produits comptabilisés en 2024 : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 203 KMAD.
- Montant décaissé/encaissé en 2024 : la société n'a versé aucune avance et n'a reçu aucun encaissement au cours de l'exercice 2024 relatif à cette convention.
- Solde du compte courant : le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2024 à 4 339 KMAD.

2.16 Convention d'achat de produits finis conclue avec LEIDEN PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur l'achat de produits finis auprès de la filiale LEIDEN PHARMA.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société LEIDEN PHARMA facture à SOTHEMA des achats de produits finis selon la commande.
- Charges comptabilisées en 2024 : le montant de la charge comptabilisé relatif à l'achat des produits finis s'élève à 3 124 KMAD (HT), soit l'équivalent de 3 124 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2024 : la société a réglé au cours de l'exercice 2024, un montant de 2 615 KMAD relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le solde de la dette est débiteur à hauteur de 517 KMAD (TTC) au 31 décembre 2024.

2.17 Avances sur compte courant au profit de AZERYS

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 51%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de AZERYS, rémunérées au taux de 4.66%.

Deloitte.



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société AZERYS des avances en comptes courant rémunérées au taux de 4.66%.
- Produits financiers comptabilisés en 2024 : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 418 KMAD.
- Montant versé en 2024 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2024, d'un montant de 3 750 KMAD relatif à cette convention.
- Montant encaissé en 2024 : la société a procédé à la cession de sa participation dans la filiale AZERYS au cours de l'exercice 2024 pour 35 290 KMAD (dont 17 354 KMAD relatif à la cession des titres de participation, le reliquat de 17 936 KMAD a soldé partiellement le montant du compte courant de l'exercice qui s'élevait à 21 388 KMAD et le solde restant a été comptabilisé en charges non courantes).
- Solde du compte courant : le solde du compte courant est nul au 31 décembre 2024.

Casablanca, le 17 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Rd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Zone 2, La Marina
Casablanca
Tél: 05 22 23 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 70 / 47 39

Sakina Bensouda Korachi
Associée

A. SAAIDI ET ASSOCIES

A. Saaidi & Associés
Commissaires aux comptes
4, Place maréchal Casablanca
Tél: 05 22 27 99 10 - Fax: 05 22 20 58 90

Bahaa Saaidi
Associée



SOTHEMA, BP n°1 20180-Bouskoura - Maroc
Tél : 05.22.43.70.40 LG Fax : 05.22.33.41.09
Email : sothema@sothema.ma
Site : www.sothema.com